



MAUVAISES HERBES ET GRAINES DE MAUVAISES HERBES

AVEC ILLUSTRATIONS ET DESCRIPTIONS





DOMINION DU CANADA

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

BULLETIN No 4 — NOUVELLE SÉRIE RÉIMPRESSION DU BULLETIN NO S-8

Traduit au Bureau de traduction du Ministère

PUBLIÉ PAR ORDRE DE L'HONORABLE W. R. MOTHERWELL, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, OTTAWA, 1922

OTTAWA F. A. ACLAND IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI 1922

LA DIVISION DES SEMENCES

COMMISSAIRE	-	- 7	-	-		7	•	-) "	Geo. H. Clark.
Analyste en	CHEF		• 0	-		-	. 1	-	A. Eastham.
CHEF DU SEF	VICE DES	SEM	ENCES	Ψ.		- ×	-	ļ	C. Sweet.
CHEF INTÉRI	MAIRE, SI	ERVIC	E DES	ALIN	MENTS	-		-	Geo. H. Clark.
CHEF DU SER	VICE DES	MAR	CHÉS	ET D	ES EN	GRAIS	3 -	-	G. S. Peart.

Mauvaises herbes et graines de mauvaises herbes.

Avec illustrations et descriptions.

De tous les obstacles qui s'opposent à la production d'une quantité plus abondante de graine propre d'herbe et de trèfle, ou de bon grain de semence, les mauvaises herbes sont, sans contredit, le plus important. Les cultivateurs qui désirent produire de la semence de choix doivent être continuellement sur le qui-vive afin de tenir les plantes adventices en échec sur leur ferme et d'empêcher les nouvelles variétés de s'introduire et de se propager. Les mauvaises herbes abaissent de diverses manières le rendement des récoltes, elles en déprécient la qualité et la valeur et augmentent les frais de production; elles enlèvent au sol l'humidité et la nourriture qu'il contient; elles aggravent les effets de la sécheresse en gaspillant l'eau du sol par évaporation; elles prennent la place des plantes utiles, car elles sont plus rustiques et généralement plus prolifiques que ces dernières; elles augmentent le coût de toutes les opérations culturales et déprécient la valeur marchande des récoltes, par leur présence dans le foin ou la présence de leurs graines dans le grain; l'extirpation des pires mauvaises herbes exige beaucoup de temps et de travail et empêche souvent le cultivateur de suivre le meilleur assolement ou même l'oblige à cultiver des plantes moins avantageuses; beaucoup de mauvaises herbes sont très visibles et toutes font tache sur la terre et en déprécient la valeur; quelques-unes nuisent au bétail, d'autres nuisent à ses produits; enfin elles attirent les insectes nuisibles et donnent asile à des maladies cryptogamiques.

De nouvelles espèces de mauvaises herbes s'introduisent sur les fermes avec les graines d'herbes, de trèfle ou autres graines commerciales. Elles sont transportées d'un district à l'autre par les divers moyens de transport, les chemins de fer particulièrement, et se répandent dans une localité par le fumier d'écurie des villes, les batteuses et les machines agricoles. Le vent porte leurs graines à de longues distances, non seulement en été avec la terre qu'il charroie, mais aussi en hiver, sur la surface de la neige. Les cours d'eau les distribuent dans les régions qu'ils arrosent. Les oiseaux qui se nourrissent de graines, et les animaux herbivores par l'estomac desquels elles passent non digérées, contribuent également à leur dissémination. Elles s'attachent enfin aux animaux qui passent au moyen d'artifices spéciaux, poils barbelés, épines ou sécrétions gommeuses, et se font

ainsi transporter.

Classification et mode d'extirpation.

On classe les mauvaises herbes, selon la durée de leur existence, en annuelles ou plantes d'un an, bisannuelles ou plantes de deux ans et vivaces ou plantes de longue durée. Avant d'entreprendre la lutte contre les mauvaises herbes il faut tout d'abord s'assurer à laquelle de ces catégories elles appartiennent.

ANNUELLES.

Les annuelles complètent leur croissance en une année. Règle générale, elles ont de petites racines fibreuses et produisent une grande quantité de graines. Quelques mauvaises herbes appelées "annuelles hivernantes" sont de vraies annuelles lorsque leur semence germe au printemps, mais elles sont aussi bisannuelles par leurs habitudes; c'est-à-dire leurs graines mûrissent en été, tombent à terre, germent et produisent une certaine végétation avant que l'hiver commence, puis complètent leur croissance le printemps suivant. Pour détruire les

annuelles, quel que soit leur nombre, toute méthode qui tend à provoquer la germination et à détruire la jeune plante avant qu'elle produise des graines donne de bons résultats.

BISANNUELLES.

Les bisannuelles complètent leur croissance en deux saisons; elles passent la première à ramasser et à emmagasiner un stock de nourriture qu'elles utilisent

la deuxième saison dans la production de fleurs et de graines.

Les bisannuelles doivent être enfouies par un labour ou fauchées avant qu'elles soient en fleurs. Le fauchage répété à de courts intervalles pendant la deuxième année, de façon à empêcher le développement des nouvelles graines, nettoiera le sol de cette catégorie de plantes; mais un seul fauchage ne ferait que provoquer la production de nouvelles tiges, qui, si elles n'étaient coupées à leur tour, porteraient de nombreuses graines. Quand il est impossible de labourer il faut couper les plantes au-dessous du collet de la racine.

VIVACES.

Les plantes vivaces sont ces plantes qui continuent à pousser pendant de nombreuses années. Elles se propagent de diverses manières, mais toutes produisent des graines. Les plantes vivaces ont deux modes distincts de végétation; les unes s'enracinent profondément; dans d'autres le système radiculaire est près de la surface. Les plus gênantes sont celles qui émettent de longues tiges souterraines ou rhizomes au-dessous de la surface du sol, tels sont le charbon du Canada, le laiteron vivace, le liseron des champs et le silène enflé. La deuxième catégorie, qui comprend les plantes vivaces à racines peu profondes, est représentée par l'armoise des champs, l'achillée millefeuille et le chiendent. Certaines plantes vivaces ne se propagent que lentement de la racine par de courtes tiges ou rejetons, mais elles produisent une grande quantité de semence; parmi cette catégorie se trouvent la grande marguerite, le pissenlit commun, la verge d'or et l'achillée millefeuille.

Les plantes vivaces sont, de toutes les mauvaises herbes, celles qui causent le plus d'ennuis et qui exigent le traitement le plus énergique. Dans quelques cas il faut des cultures spéciales pour les réduire. Un traitement incomplet, un seul labour, par exemple, fait souvent plus de mal que de bien en sectionnant les rhizomes ou tiges souterraines, et en provoquant leur croissance. Pour les vivaces à racines peu profondes, le sol envahi devra être labouré légèrement, de façon à exposer les racines au soleil pour les faire sécher. D'autre part, pour les plantes vivaces à racines profondes, le labour devra être aussi profond que possible. Pour la profondeur à donner au labour, on se règlera sur la nature du sol. Dans les sols légers et graveleux, le labour mince peut être préférable, car le labour profond pourrait déranger la texture mécanique du sol, si nécessaire à la conservation de l'humidité.

Chez quelques herbes vivaces, les rhizomes sont très persistants; de petits fragments ou sections de ces tiges souterraines distribués par la charrue ou la houe à cheval (cultivateur) prennent rapidement pied. Quand on a affaire à des plantes vivaces de cette nature, bien établies, il vaut généralement mieux suivre un mode de culture qui permette, avec le moins de frais possible, de ramener les racines à la surface. On les ramasse alors et on les détruit, soit en les brûlant, soit de toute autre manière efficace. Toutefois, la plupart des plantes vivaces succombent à des binages répétés et soigneux qui empêchent la croissance des feuilles.

Les plantes assimilent la plus grande partie de leur nourriture au moyen de leurs feuilles. Les plantes vivaces, qui vivent pendant de nombreuses années, ont des réservoirs spéciaux—bulbes, tubercules, rhizomes charnus—où cette nourriture s'accumule après avoir été élaborée. Au printemps la première végé-

tation, et particulièrement celle des tiges à fleurs, tire la plus grande partie de son alimentation de ce magasin spécial de nourriture. Quand les plantes ont ainsi épuisé leur approvisionnement de nourriture et qu'elles n'ont pas eu le temps de le refaire, elles sont très affaiblies. C'est donc à ce moment que le labour est le plus efficace; au moment où la croissance des tiges florifères est complétée et avant que les graines, qui sont une nouvelle source de danger, aient eu le temps de mûrir.

Jachère d'été.

Quels que soient les inconvénients que lui reprochent ses adversaires, il n'en est pas moins vrai que la jachère d'été est une arme des plus efficaces dans la lutte contre les plantes dangereuses. Sur une terre infestée d'herbes vivaces, une jachère d'été bien entretenue donne généralement des résultats plus complets et, à la longue, moins coûteux que tout autre mode de traitement.

Le mode d'entretien d'une jachère d'été et la somme de travail à effectuer seront réglés par les habitudes des mauvaises herbes, la nature du solet les conditions atmosphériques. Dans certains cas exceptionnels, quand il s'agit de plantes vivaces, il peut être bon de laisser les plantes épuiser leur réserve de vigueur en les laissant croître jusqu'à ce que les fleurs soient formées. On fauche alors et l'on enlève la végétation de la surface; on laboure à une profondeur de quatre à cinq pouces pour ramener les rhizomes (tiges souterraines) à la surface, avant qu'ils aient eu le temps de produire de nouvelles pousses, puis on passe le cultivateur (houe à cheval) que l'on fait graduellement descendre jusqu'au fond des sillons, afin de faire sortir les masses entrelacées de rhizomes.

Pour les plantes vivaces, à racines profondes, un deuxième labour profond peut être nécessaire pour déterrer toute la végétation souterraine. Si l'on n'a affaire qu'à des plantes vivaces, on pourra les traiter de la manière qui vient

d'être décrite, immédiatement après une récolte hâtive de foin.

Quand les mauvaises herbes à combattre appartiennent à la catégorie des annuelles, on fera bien de labourer profondément et à deux ou trois reprises pendant l'été, et de faire suivre ces labours par des binages de surface effectués toutes les semaines durant juin et juillet, et moins souvent vers la fin de la saison. Ce traitement fera germer le plus grand nombre possible de graines et les jeunes pousses seront détruites au fur et à mesure qu'elles paraissent. Dans les provinces des prairies où les conditions de sol et de climat sont particulières, on préfère ne labourer la jachère d'été qu'une seule fois.

Assolement de courte durée.

Pour prévenir l'envahissement des terres arables par les mauvaises herbes, peu de méthodes donnent des résultats aussi satisfaisants qu'une rotation courte et systématique, comprenant des semis d'herbes fourragères ou de trèfles, ré-

pétés à intervalles réguliers et rapprochés.

Les plantes adventices abondent particulièrement dans les districts spécialement affectés à la production des céréales, et où l'on ne pratique pas d'assolements systématiques. Le bon entretien de la terre, la rotation systématique des cultures, et le maintien d'un aussi grand nombre que possible de moutons, voilà un moyen sûr et avantageux de tenir les mauvaises herbes en échec.

Enherbage.

La terre infestée de certaines espèces de plantes, et particulièrement de plantes annuelles, gagne à être enherbée, c'est-à-dire ensemencée d'herbes fourragères, et convertie en prairies et en pacages. Quand le sol renferme une très grande quantité de graines de mauvaises herbes, l'entretien des cultures sarclées exige une main-d'œuvre trop considérable. De même, la présence des plantes nuisibles peut enlever tout profit sur une récolte de grain, et cette récolte fournit en outre à ses ennemis l'occasion de se développer.

En ensemençant la terre en herbes fourragères, et en coupant la récolte de foin de bonne heure, on empêche la plupart des mauvaises herbes de mûrir; le nombre des graines produites est très restreint, et le nombre de celles présentes à la surface du sol diminue rapidement d'une année à l'autre. Si les plantes vivaces dominent également, il est bon de faire paître la prairie par des moutons et de faucher chaque année, au ras du sol, les herbes qui restent avant que la pousse du printemps ait formé des graines.

Machines de culture pour détruire les mauvaises herbes.

Dans la lutte contre les mauvaises herbes, il y a un moment opportun, et qu'il faut garder de laisser échapper: c'est deux ou trois jours après que la première paire de feuilles a paru sur la jeune pousse. Dans les sols meubles, friables, la désherbeuse ou essanveuse (weeder) détruira ces jeunes pousses. La herse à dents inclinées fait également un travail utile sur les sols relativement meubles. On la préfère sur une terre ferme ou argilo-sableuse. L'époque de la germination des mauvaises herbes est assez irrégulière, par conséquent il est nécessaire de faire passer la désherbeuse ou la herse fréquemment pendant la saison. Les champs de pommes de terre, de blé d'Inde, ou de céréales, ces derniers quand ils sont ensemencés au semoir, gagnent à être traités avec ces machines une ou deux fois avant que la récolte se montre au-dessus du sol et, pour le blé d'Inde ou autres récoltes ordinaires de grain, de nouveau quand les plantes ont de trois à six pouces de hauteur. Même les herses relativement lourdes, ordinairement en usage, font peu de mal aux pommes de terre, au bléd'Inde ou au grain, si la terre n'est pas humide, et l'ameublissement de la surface du sol, non seulement détruit les mauvaises herbes, mais stimule la croissance des plantes.

Dans les cultures sarclées, pour les herbes vivaces, ou les plantes qui sont devenues bien enracinées, un cultivateur (houe à cheval) à dents "diamant" ou autres dents relativement larges, est nécessaire. Sur une jachère d'été, ou sur un sol que l'on prépare à recevoir la semence, la herse à disques est un instrument favori et efficace. Cependant quand on désire déterrer et enlever les racines des herbes vivaces, telles que le chiendent, un extirpateur à dents étroites qui secoue le sol et ramène la végétation souterraine à la surface doit être préféré à une machine qui ne ferait que couper les racines, car les petits fragments des

racines ainsi coupées poussent avec une persistance inouïe.

Les graines de mauvaises herbes dans le grain de semence.

La négligence que l'on apporte aux opérations de culture est l'une des raisons principales de la multiplication des mauvaises herbes sur les terres arables. Les cultivateurs sèment eux-mêmes beaucoup de graines de mauvaises herbes. Ils en introduisent de nouvelles ou augmentent le nombre de celles qui se trouvent déjà dans le sol en employant du grain de semence qui n'a pas été bien nettoyé.

La division des semences a fait une enquête au printemps de 1913, pour connaître la provenance et la qualité de la graine de lin et de céréales employée comme semence. Nos inspecteurs ont pris sur plus de 2,000 fermes au Canada, pour les envoyer au laboratoire d'Ottawa où ils ont été soumis à l'essai, des échantillons représentant aussi exactement que possible, la qualité moyenne

de la semence employée dans les districts visités.

Cette enquête nous a appris qu'environ 75 pour cent des cultivateurs canadiens produisent leur propre grain de semence. Ils achètent une bonne partie du reste chez les cultivateurs du voisinage; cependant les commerçants et les grainetiers en fournissent également des quantités considérables. C'est dans la nouvelle partie des provinces des Prairies, dans la province de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, que se trouve la plus forte proportion de cultivateurs qui ne produisent pas eux-mêmes leurs semences. L'analyse des échantillons rassemblés indique que la plupart des semences de céréales et de lin

achetées contiennent une grande quantité de graines de mauvaises herbes, et que l'on s'expose à introduire des mauvaises herbes nouvelles si l'on n'apporte pas le plus grand soin au choix et au nettoyage de ces semences de commerce. La semence produite sur la ferme contient également beaucoup de graines de mauvaises herbes.

Avoine: Le rapport sommaire de l'analyse de ces échantillons nous indique la proportion de graines de mauvaises herbes que l'on sème avec le grain de semence. Sur les 978 échantillons d'avoine analysés, 547, soit 56 pour cent, contenaient des graines de mauvaises herbes classées comme "dangereuses" dans la loi du contrôle des semences; le nombre maximum était 4,838 par livre et la moyenne de 76 par livre. D'autres graines de mauvaises herbes (non classées comme dangereuses) ont été trouvées dans 860, soit 88 pour cent des échantillons; le nombre maximum était de 6,954, et la moyenne de 239 à la livre. Etant donnée cette teneur en mauvaises herbes, et la quantité de semence employée à l'acre, un champ ensemencé d'avoine recevrait en moyenne 44 graines de mauvaises herbes dangereuses et 138 d'autres mauvaises herbes par perche carrée.

ORGE: Sur les 408 échantillons d'orge examinés, 234, soit 57 pour cent, contenaient des graines de mauvaises herbes dangereuses, le nombre maximum était de 2,539 par livre, et la moyenne de 53. D'autres graines de mauvaises herbes ont été trouvées dans 352 échantillons, soit 86 pour cent du nombre total, le nombre maximum était de 9,968 par livre et la moyenne de 445. Etant donnée cette quantité de graines de mauvaises herbes et la quantité de semence employée à l'acre, la terre ensemencée de cette sorte d'orge recevrait une quantité moyenne de plus de 32 graines dangereuses et 270 autres espèces de graines par perche carrée.

BLÉ DE PRINTEMPS: Sur les 506 échantillons de blé essayés, 271, soit près de 54 pour cent, contenaient des graines de mauvaises herbes dangereuses; le nombre maximum était de 11,528 par livre et la moyenne de 79. Il y avait d'autres graines de mauvaises herbes dans 454 échantillons, soit près de 90 pour cent du nombre total des échantillons, le nombre maximum était de 17,415 par livre et la moyenne de 343 par livre. Etant donnée cette teneur en mauvaises herbes et la quantité de semence employée à l'acre, la terre ensemencée de ce grain recevrait environ 50 graines de mauvaises herbes dangereuses et 220 graines d'autres sortes par perche carrée.

BLÉ D'AUTOMNE: Les impuretés étaient beaucoup moins nombreuses dans le blé d'automne. Nous n'avions que 29 échantillons de ce blé, qui tous provenaient de l'Ontario, et spécialement de la partie est de cette province. Trente-sept pour cent de ces échantillons contenaient des graines de mauvaises herbes dangereuses, le nombre maximum était de 176 par livre, et la moyenne de 9; 76 pour cent contenaient d'autres graines de mauvaises herbes; le nombre maximum était de 187 par livre, et la moyenne de 68.

Lin: Mais c'est surtout dans les échantillons de lin que les graines de mauvaises herbes étaient nombreuses. Sur les 144 échantillons examinés, 127, ou 88 pour cent, contenaient des graines dangereuses, le nombre maximum était de 15,424, et la moyenne de 662. Il y avait d'autres graines de mauvaises herbes dans tous les échantillons, à l'exception de 7; le nombre maximum était de 13,984 par livre, et la moyenne de 4,087. Etant donnée cette teneur en graines de mauvaises herbes et la quantité de semence employée à l'acre, la terre ensemencée de ce grain recevrait 136 graines dangereuses et 840 graines d'autres espèces de mauvaises herbes par perche carrée.

Il est difficile de séparer quelques-unes de ces graines des mauvaises herbes, cependant la plupart d'entre elles peuvent être enlevées au moyen d'un tarare bien outillé et bien conduit. Près de 11 pour cent des lots de blé, d'avoine, d'orge, et de lin échantillonnés étaient semés directement au sortir de la batteuse, sans avoir reçu le moindre nettoyage. Plus de 88 pour cent avaient été passés au tarare,

mais il est évident, d'après l'état de ces échantillons, que le tarare n'avait pas les cribles voulus ou qu'il n'était pas bien conduit. Dans certains cas les lots échantillonnés devaient être nettoyés avant d'être semés; les chiffres donnés ne sont donc pas entièrement exacts, puisqu'il faudrait tenir compte de la quantité des graines de mauvaises herbes qui ont pu être enlevées par ce nettoyage; cependant en comparant les échantillons non-nettoyés avec ceux qui avaient été passés au tarare, on voit que l'amélioration n'a pas dû être sensible.

Graines de mauvaises herbes dans les graminées fourragères et les trèfles.

Au Canada, à l'exception de quelques districts d'étendue limitée, la plupart des cultivateurs achètent leur graine de graminées fourragères et de trèfle. On court encore plus de risques d'introduire de nouvelles mauvaises herbes avec des semences de ce genre qu'avec le grain produit sur la ferme. En une année normale, Ontario produit toute la graine de graminées fourragères et de trèfle rouge qui est utilisée au Canada, et il s'exporte de grandes quantités, spécialement de cette dernière. Quant à la graine de mil (fléole des prés) il s'en cultive un peu dans beaucoup de parties du Canada, mais une forte proportion est importée des Etats-Unis. Il se produit peu de graine de luzerne au Canada; la grande partie de cette graine vient des Etats-Unis et du Turkestan Russe. La liste suivante contient les noms des graines de mauvaises herbes qui se recontrent le plus fréquemment dans la luzerne, le trèfle et le mil (fléole des prés).

Graine de luzerne—Dangereuses. Plantain lancéolé, herbe à poux, patiences, chicorée, moutarde sauvage, cuscute, carotte sauvage, silène, liseron des champs. Autres mauvaises herbes: Sétaire verte ou mil sauvage, choux gras, trèfle d'odeur, plantain moyen, centaurée Russe, sétaire jaune, roquette, ergot de coq, lupin noir, chardon de Russie, ansérine à feuilles d'érable, persicaire pied rouge.

Graine de Trèfle Rouge—Dangereuses. Plantain lancéolé, patiences, herbe à poux, silène, chardon du Canada, bardanette, carotte sauvage, moutarde sauvage, faux lin. Autres mauvaises herbes: Sétaire verte ou mil sauvage, choux gras, plantain moyen, lupin noir, persicaire pied rouge, petite oseille de brebis, sétaire jaune, trèfle d'odeur, plantain, camomille puante, ergot de coq, trainasse, panic sanguin, panic capillaire, cataire, géranium à feuilles coupées, chardon de Russie, prunelle commune, gaillet, liseron noir, chou gras, verveine bleue, persicaire pied rouge, passerage des champs.

Trèfle d'Alsike—Dangereuses. Silène, patiences, plantain lancéolé, faux lin, chardon du Canada, grande marguerite, tabouret des champs, moutarde sauvage. Autres mauvaises herbes: Lupin noir, petite oseille de brebis, chou gras, mouron, plantain, mil sauvage, camomille puante, vélar fausse giroflée, plantain moyen, potentille, prunelle commune, bourse à pasteur, cataire,

panic, capillaire, passerage commun.

Grane de Mil (fléole des prés)—Dangereuses. Chardon du Canada, patiences, grande marguerite, plantain lancéolé, silènes, faux lin, chicorée, laiteron commun, moutarde sauvage. Autres mauvaises herbes: potentille, petite oseille de brebis, plantain, chou gras, mouron, vélar fausse giroflée, plantain moyen, passerage, mil sauvage, camomille puante, prunelle commune, capillaire, onagre

commune, bourse à pasteur, achillée millefeuille.

Lorsque l'on achète de la graine de graminées fourragères et de trèfle, il est bon de se rappeler que la qualité "Extra no 1" qui ne renferme pas de graines de mauvaises herbes dangereuses, et seulement 30 graines d'autres sortes à l'once, apporte environ 36 graines de mauvaises herbes par perche carrée lorsqu'elle est semée à raison de 12 livres à l'acre, tandis que la graine no 3, qui renferme le nombre maximum de mauvaises herbes (80 dangereuses et un total de 400 par once), semée au même taux, introduit 480 graines de mauvaises herbes par perche carrée, dont près de cent peuvent être dangereuses.

Nous recevons parfois au laboratoire des semences, des échantillons de graine de mil et de trèfle qui contiennent plus de 10,000 graines de mauvaises

herbes à l'once. Dans bien des cas, on pourrait au moyen de cribles convenables, enlever la plupart des graines de mauvaises herbes et éviter ainsi de répandre plusieurs milliers de mauvaises graines par perche carrée.

Graines de mauvaises herbes dans le grain de commerce.

Les catégories ordinaires de grain commercial qui ont passé par les élévateurs terminaux contiennent un grand nombre de graines de mauvaises herbes. Lorsqu'on reçoit le grain aux élévateurs terminaux, les wagons qui contiennent beaucoup de graines de mauvaises herbes, dangereuses et autres, sont mélangés avec les wagons de grain propre, de la même catégorie et tout un lot se trouve ainsi contaminé. Les grains qui sortent des élévateurs terminaux ne devraient donc jamais être employés pour la semence. La plus grande partie de ce grain est tellement remplie de graines de mauvaises herbes qu'il est très dangereux de l'employer, à moins de prendre des précautions spéciales. L'analyse de 5 échantillons d'avoine de l'ouest du Canada no 2, prélevés sur les expéditions de cinq élévateurs terminaux de Fort William, font voir que cette céréale contient en moyenne 313 graines de mauvaises herbes dangereuses par livre, de neuf espèces différentes, et d'autres graines de mauvaises herbes beaucoup plus nombreuses et plus variées.

Au cours du transport, beaucoup de graines sont éparpillées le long de la voie ferrée, et introduisent ainsi beaucoup de mauvaises herbes dans des nouvelles

localités.

On ne se rend pas encore suffisamment compte du danger que présente, au point de vue de la propagation des mauvaises herbes, l'emploi de grain sale pour l'alimentation des chevaux et d'autres bestiaux. Un cultivateur qui nourrit ses chevaux avec de l'avoine contenant de la folle avoine et de la moutarde, trouvera plus tard ces plantes poussant en touffes dans les champs, partout où le crotin de cheval est tombé. Enfin on applique beaucoup de graines de mau-

vaises herbes à terre avec le fumier.

Beaucoup de graines passent indemnes par l'appareil digestif des animaux de la ferme; d'autres tombent dans le fumier et les balayeuses des étables lorsque l'on manutentionne du grain et d'autres aliments. Lorsque l'on met le fumier en tas pour le laisser chauffer, on détruit la vitalité de la plupart des graines de mauvaises herbes, mais lorsqu'on le sort de l'étable pour le charroyer immédiatement aux champs et qu'on ne le laisse pas en tas jusqu'à ce qu'il soit bien pourri, alors, le fumier devient l'un des facteurs les plus importants dans la dispersion des mauvaises herbes. Le fumier le plus dangereux sous ce rapport est celui que l'on se procure dans les étables des villes, où l'on se sert de grain et de foin sales. On ne devrait jamais apporter sur la ferme du grain contaminé de graines de mauvaises herbes, à moins de le faire moudre ou concasser pour détruire la vitalité de ces graines.

Graines de mauvaises herbes dans les criblures.

La majeure partie du blé et du lin de l'Ouest, et une bonne partie de l'orge et de l'avoine qui entrent dans les élévateurs terminaux à Fort-William et à Port-Arthur, passent par des appareils spéciaux de nettoyage avant d'être réexpédiés vers l'est par eau ou par voie ferrée. Les criblures qui résultent de ce nettoyage se montent environ à 100,000 tonnes par année; elles se composent principalement de petits grains de blé, d'orge, d'avoine et de lin, et de grain cassé, ainsi que d'un grand nombre de graines de mauvaises herbes en proportions variées. La composition des criblures d'élévateurs varie beaucoup suivant l'espèce du grain nettoyé, le lieu où il a poussé, la saison et les conditions de climat. Un échantillon que l'on croit être typique des matières enlevées au crible de la récolte en 1913 avait la composition suivante: Blé, avoine, orge et lin cassé et retrait 40.7 pour cent; folle avoine, 2.8 pour cent; sarrasin sauvage ou faux liseron 11.7 pour

cent, choux gras 20.2 pour cent, graines crucifères, notamment les moutarde sauvage, vélar d'Orient, moutarde roulante, neslie, tabouret des champs, passerage commun, cameline, violier, 4.3 pour cent; autres graines, 2.2 pour cent et balle 19.1 pour cent. Outre celles qui viennent d'être mentionnées, les graines que l'on rencontre parfois dans les criblures d'élévateurs et qui sont classées comme autres graines, dans une analyse comme la précédente, comprennent les suivantes: Panicum capillare, Setaria viridis, Phleum pratense, Lolium temulentum, Agropyron tenerum, Hordeum jubatum, Rumex sp, Azyris amarantoides, Amaranthus retroflexus, Amaranthus graecizans, Agrostemma Githago, Silene noctiflora, Saponaria Vaccaria, Cleome serrulata, Rosa pratincola, Trifolium hybridum, Astragalus caryocarpus, Hedysarum boreale, Oenothera biennis, Gaura coccinea, Gilia linearis, Lappula echinata, Agastache Foeniculum, Dracocephalum parviflorum, Stachys palustris, Plantago major, Plantago Rugelii, Symphoricarpos occidentalis, Grindelia squarrosa, Iva axillaris, Iva xanthifolia, Ambrosia trifida, Rudbeckia laciniata, Helianthus scaberrimus, Helianthus Maximiliani, Coreopsis tinctoria, Achillea Millefolium Artemisia biennis, Cirsium undulatum, Cirsium arvense, Sonchus arvensis, Lactuca pulchella.

Graines de mauvaises herbes dans les aliments faits avec des criblures.

Soixante pour cent environ des substances dont se composent les criblures d'élévateurs font un excellent aliment. Les 40 pour cent restants sont des petites graines comme le chou gras et différentes moutardes, qui souvent donnent un goût désagréable aux aliments dans lesquelles elles se trouvent et nuisent parfois à la santé des animaux.

Les compagnies d'élévateurs vendent des criblures renettoyées avec certificat d'inspection. Ces criblures renettoyées donnent de bons résultats dans l'alimentation lorsque le nettoyage en a été fait parfaitement, de façon à enlever toutes les petites graines, notamment les moutardes de genres divers. La composition de ces criblures renettoyées varie avec la saison et la perfection du nettoyage, mais celle de l'échantillon ordinaire est généralement la suivante: blé craqué et mince, 35 à 50 pour cent, sarrasin sauvage ou faux liseron, 25 à 50 pour cent, avoine ou orge, 1 à 5 pour cent, lin, 1 à 5 pour cent, folle avoine, $2\frac{1}{2}$ à 10 pour cent, moutardes, ½ à 4 pour cent, autres graines, 2 pour cent, balle, 2 à 20 pour cent. Le pourcentage de moutardes, d'autres graines et de balle doit être tenu aussi faible que possible. Dans le grain ou les criblures qui n'ont pas été bien renettoyés avant d'être moulus il y a beaucoup de petites graines de mauvaises herbes qui n'ont pas perdu leur vitalité, et il est impossible de broyer toutes les graines lorsque toutes les criblures sont moulues au moyen d'un concasseur ordinaire, ainsi que le démontre l'analyse d'un échantillon que l'on avait moulu dans l'idée de le vendre pour l'alimentation des animaux. Un huitième d'once contenait 260 graines de chou gras, 215 de moutarde roulante, 8 de cameline, 7 de potentille dressée, 6 de sétaire verte, 2 de moutarde sauvage, 2 de vélar d'Orient, 2 de tabouret des champs, et 15 d'autres sortes, ce qui équivaut à plus de 90,000 graines de mauvaises herbes par livre.

Graines de mauvaises herbes dans les produits de meuneries.

Les criblures que l'on sépare du blé dans les grandes minoteries sont généralement moulues et pulvérisées au moyen de machines spéciales, et mélangées avec du son et du petit son. La plupart des minoteries font si bien ce travail de mouture que le son ou le petit son ne contiennent que peu ou point de graines de mauvaises herbes. Mais il n'en est pas de même des sous-produits de quelques moulins qui sont très contaminés.

Au printemps de 1913 le laboratoire des semences a examiné 396 échantillons de son, de petit son, et de grain concassé qui avaient été recueillis sur tous les points du Canada, par les inspecteurs du revenu de l'intérieur

l'analyse a fait voir que 140 de ces échantillons contenaient des graines de mauvaises herbes dangereuses, à raison d'une moyenne de 57 par livre. Vingt-quatre des échantillons contenaient plus de 100 graines de mauvaises herbes dangereuses par livre, et un échantillon de grain concassé contenait 1,104 graines de folle avoine, de bardanette, de silène et de tabouret des champs par livre. Seulement 144 échantillons ne contenaient pas de graines viables de mauvaises herbes. Les graines les plus communes étaient les suivantes:

Dangereuses.—Folle avoine dans 74 échantillons; moutarde sauvage, 30; vélar d'Orient, 27; faux lin, 25; tabouret des champs, 24; neslie, 23; silène, 21; patiences, 8; herbe à poux, 6; charbon du Canada, 5; bardanette, 5; faux

lin de l'ouest, 5; moutarde roulante, 3.

Autres mauvaises herbes—Chou gras, 180; sarrasin sauvage, faux liseron, 94; sétaire verte, 11; persicaire pied rouge, 9; brome des seigles, 9; dracocéphale d'Amérique, 7; vélar fausse giroflée, 7.

Le danger de répandre les mauvaises herbes par les graines qui se trouvent dans les aliments.

On s'oppose à la présence de graines viables dans les aliments parce que beaucoup de graines de mauvaises herbes conservent leur vitalité après avoir

passé par l'appareil digestible des animaux domestiques.

Dans une expérience faite à la station expérimentale de Maryland,* vingt-deux espèces de graines ont été données à des animaux et le fumier de ces animaux a été épandu sur un sol stérile. Nous avons constaté qu'une seule espèce de graine de mauvaises herbes, le bident bipartite (Ortie d'Espagne)—(Bidens bipinnata) n'a pas germé. Toutes les autres—patiences, grande herbe à poux, lychnide pourpre, moutarde roulante, passerage ont germé.

Dans une autre expérience† on a donné à une vache et à un cheval deux livres de criblures de grain non moulues avec du gru, du son et de la paille de blé, tous les matins et tous les soirs, pendant sept jours. Le soir du septième jour, on a donné à ces animaux une litière de sciure de bois et le fumier de toute une nuit a été recueilli. On a mélangé parfaitement cette sciure et ce fumier pour les mettre dans des boîtes sur une tablette, en serre. Le fumier a été recueilli le 24 mai. Le 21 juin, les mauvaises herbes suivantes avaient poussé:

Fumier de vache:—
Chou gras, 149.
Amarante racine rouge, 12.
Liseron des champs, 14.
Sétaire verte, 4.
Mil, 2.

Fumier de cheval:—
Chou gras, 1,213.
Sétaire verte, 28.
Amarante racine rouge, 12.
Liseron des champs, 12.
Mil, 3.
Trèfle, 3.
Liseron des champs, 2.
Moutarde.

Effets vénéneux ou délétères de certaines graines de mauvaises herbes.

Il a été démontré par des recherches que beaucoup d'accidents causés à la santé des animaux par certains aliments sont dus à la présence dans ces aliments de graines de mauvaises herbes vénéneuses ou mauvaises sous d'autres rapports. Parfois les animaux refusent de manger des aliments et c'est le plus souvent parce qu'ils contiennent des graines amères et désagréables au goût. Il n'a été fait que relativement peu de recherches sous ce rapport, mais les autorités déclarent que les herbes suivantes sont vénéneuses: Brassica arvensis, Brassica nigra,

^{*}Bul. 128, Station agronomique du Maryland "The Effect of Animal Digestion and Fermentation on the Vitality of Seeds."

[†] Bul. 168, Station agronomique du Maryland, "By-Product Feeds" 1922.

Erysimum cheiranthoides, Thlaspi arvense, Sisymbrium altissimum, et Camelina sativa. Les suivantes constituent également un danger parce qu'elles ont des propriétés nuisibles ou un goût désagréable: Agrostemma Githago, Lolium temulentum, Saponaria Vaccaria, Lappula echinata, et des grains ergotés.

Graines de mauvaises herbes dans les terres arables.

Mais il ne suffit pas de considérer le nombre des mauvaises herbes que l'on sème avec le grain mal nettoyé, il faut aussi considérer celles qui se trouvent déjà dans le sol. Quelques-unes de nos pires mauvaises herbes produisent une telle abondance de graines qu'elles peuvent, en deux ou trois ans, si on les laisse monter à graine, sérieusement contaminer des champs qui étaient relativement propres. Par exemple, une seule plante de moutarde sauvage, de tabouret des champs, de sétaire verte, de chou gras ou de silène, produit de 10,000 à 20,000 graines; le vélar fausse giroflée, environ 25,000 graines; la bourse à pasteur, environ 50,000; et la moutarde roulante, environ 1,500,000. Naturellement, avec des plantes aussi fécondes, le sol devient rapidement infesté de graines de mauvaises herbes, dont la présence reste ignorée à cause de leur petitesse; ce n'est que par un examen sérieux que l'on peut s'en apercevoir.

Au printemps 1914 la division des semences a recueilli quelques données sur le nombre de graines de mauvaises herbes qui se rencontrent dans les terres cultivées. Nous avons choisi des champs en Alberta, Saskatchewan, Ontario et Québec; nous nous sommes renseignés sur le traitement dont ces champs avaient été l'objet, sur les récoltes qu'ils avaient portées et prélevé, à différentes profondeurs et dans différentes parties, des échantillons de terre, que nous avons fait examiner au laboratoire des semences d'Ottawa. Le nombre total des champs examinés était de 74 pour les quatre provinces, et le nombre des échantillons prélevés de 573, savoir: 191 à la surface, 191 à une profondeur de 2 à 3 pouces, et 191 à une profondeur de 5 à 7 pouces. Nous avons séparé, identifié et compté les graines de mauvaises herbes dans un poids spécifique de la terre séchée à l'air, de chaque échantillon.

Graines trouvées dans 6 onces du sol de surface.	Graines trouvées dans 6 onces de sol, à une profondeur de 2 à 3 pouces.	Graines trouvées dans 6 onces du sol, à une profondeur de 5 à 7 pouces.
Neslie 51 Chou gras 78 Faux liseron 4 Autres sortes 1	Neslie 59 Chou gras 70 Faux liseron 2 Laiche 1 Autres sortes 1	Neslie
Total134	Total133	Total112

Fait singulier: la quantité des graines de mauvaises herbes était à peu près identique, aux trois différentes profondeurs.

Six onces de terre séchée à l'air ont un volume approximatif de 8.59 pouces cubes; on voit, en se basant sur les chiffres qui précèdent qu'une verge carrée de ce sol, sur une profondeur de un pouce, contient environ 20,240 graines de mauvaises herbes.

Un autre champ se trouvait près de Brantford, Ontario; il était en gazon depuis six années, et avait été utilisé à tour de rôle comme prairie à foin ou pâturage; les graines suivantes ont été trouvées dans les échantillons de ce champ:—

Graines dans six onces de sol pris à la surface.	Graines dans six onces de sol pris à une profondeur de 2 à 3 pouces.	Graines dans six onces de sol pris à une profondeur de 5 à 7 pouces.
Herbe à poux	Faux liseron 17 Sétaire verte 1 Persicaire pied rouge 8 Panic sanguin 22 Chou gras 9 Silène endormi 1 Traînasse 1	Faux liseron 11 Persicaire pied rouge 5 Panic sanguin 4 Chou gras 7 Panic capillaire 1
Total127	Total 59	Total

Ici, le nombre de mauvaises herbes dans le premier pouce de la surface dépasse de beaucoup celui qui se trouve aux deux autres profondeurs. Une verge carrée de ce sol, sur une épaisseur d'un pouce, contient environ 19,183 graines de mauvaises herbes.

Le troisième champ se trouvait près de Guelph, Ontario; en ces dix dernières années, il avait porté les récoltes suivantes: 1905, prairie; 1906, maïs (le champ avait été labouré en l'automne de 1905); 1907, avoine; 1908, jachère nue; 1909, blé d'hiver semé avec graine de mil et de trèfle; 1910, pâturage; 1911, labour au commencement de l'été, ensemencé de millet, et parfaitement biné après l'enlèvement du millet (afin de détruire la lychnide blanche); 1912, orge avec graine de luzerne; 1913 et 1914, luzerne. Les échantillons de ce champ contenaient le nombre suivant de graines de mauvaises herbes:—

Graines trouvées dans six onces du sol de surface.	Graines dans six onces de sol pris à une profondeur de 2 à 3 pouces.	Graines dans six onces de sol pris à une profondeur de 5 à 7 pouces.
Lychnide blanche 9 Lupin noir 10 Chou gras 7 Faux liseron 4 Dent-de-lion 2 Chardon du Canada 1	Lychnide blanche 6 Lupin noir 8 Chou gras 5 Faux liseron 1	Lychnide blanche 6 Lupin noir 6 Chou gras 8
Total 33	Total	Total

Le nombre de graines de mauvaises herbes trouvées aux trois profondeurs est à peu près constant. Une verge carrée d'une épaisseur d'un pouce à la surface en contient environ 4,984. Un fait significatif, c'est que ce champ qui avait été soumis à un bon système de culture, ne contient environ que le quart du nombre de mauvaises herbes trouvées dans l'un ou l'autre des deux autres champs mentionnés.

Le quatrième champ se trouvait le long d'une clôture du chemin de Rouleau, Saskatchewan; l'examen des échantillons de ce champ montre jusqu'à quel point le vent transporte les graines de mauvaises herbes; les graines avaient été balayées à travers une prairie, et étaient venues se réfugier contre la clôture. Les échantillons analysés contenaient les quantités suivantes:—

Graines dans six onces de sol pris à la surface	Graines dans six onces de sol pris à une profondeur de 2 à 3 pouces	Graines dans six onces du sol pris à une profondeur de 5 à 7 pouces
Bardanette 330 Moutarde sauvage 267 Vélar d'Orient 99 Tabouret des champs 3 Faux liseron 159 Chou gras 15 Ivraie 12 Chou gras 9 Euphorbe 9 Violier 3	Bardanette. 3 Faux liseron 6 Mouron 3	Chou gras 6
Total906	Total 12	

Nous voyons par ces résultats qu'un grand nombre de graines de mauvaises herbes de différentes sortes avaient été transportées sur le champ; ce fait nous prouve que le vent est un facteur important dans la dissémination des mauvaises herbes, principalement sur la prairie.

Germination des graines de mauvaises herbes.

Les graines de la plupart des mauvaises herbes annuelles conservent leur vitalité plusieurs années lorsqu'elles sont enfouies dans le sol. Certaines graines, et notamment celles de la famille des moutardes, enterrées par la charrue peu de temps après leur arrivée à maturité, germent rarement l'année suivante; elles attendent généralement que les fonctions aratoires les ramènent près de la surface. Les binages légers au commencement de l'automne, hâtent habituellement la germination des graines qui viennent de mûrir, et il est alors facile de détruire les jeunes plantes. Lorsque l'on donne un labour profond, on ne fait que remettre la difficulté à l'année suivante.

La chaleur affecte la germination des graines de mauvaises herbes aussi bien que celle des autres semences. Beaucoup de ces graines, et notamment celles des graminées et des moutardes, germent au commencement de l'automne ou au conmencement du printemps, lorsque la terre est très froide. D'autre part, les graines de liseron noir et de chou gras exigent une terre plus chaude, tandis que les graines de sétaire et de pourpier ne germent pas avant les chaleurs de l'été. Les façons aratoires faites à la fin de l'automne ou au commencement du printemps, ne sont d'aucune utilité contre ces dernières.

Dangers que présentent les parcelles de mauvaises herbes.

On devrait donner une attention immédiate aux parcelles de mauvaises herbes vivaces, notamment le laiteron des champs, le liseron des champs, le chardon du Canada et le chiendent. Les racines sont généralement distribuées par les instruments de culture; les morceaux de racines que traînent la charrue ou les autres machines infestent de nouveaux endroits. Lorsqu'on découvre un nouvel endroit infesté on devrait de suite employer une méthode de culture qui permette de détruire les tiges souterraines et les racines charnues de ces plantes vivaces; on peut, par exemple, pour les étouffer, recouvrir pendant une année, d'une couche de paille ou de fumier, les endroits sur lesquels le liseron ou le laiteron font leur apparition.

Arrachage à la main des mauvaises herbes dans les récoltes destinées à la production des semences.

Mais quels que soient les soins et l'entretien que l'on donne à la récolte, on peut être sûr que les mauvaises herbes feront leur apparition dans les cultures de trèfie ou de grain que l'on destine à la production de la semence, et le seul moyen pratique de les combattre avec succès est de les arracher à la main ou de les couper à la bêchette. La nécessité de cette opération se fait surtout sentir dans les champs de trèfie réservés pour la production de la semence; il est essentiel que ces champs soient examinés avec soin et que les mauvaises herbes soient enlevées ou détruites avant qu'elles montent à graine. Quand on néglige cette opération, la graine de trèfie que l'on obtient est souvent contaminée de graines de mauvaises herbes qui réduisent beaucoup sa valeur marchande quand elles ne la détruisent pas entièrement.

Les collections de graines de mauvaises herbes à l'école.

Il n'y a pas de sujet agricole plus propre à être présenté aux élèves des écoles que l'étude des graines. La récolte des graines, leur identification et leur étude fournissent toutes les occasions désirées pour développer un bon nombre de facultés, et les renseignements ainsi recueillis ont une très haute valeur intrinsèque pour ceux qui s'occupent de produire des récoltes. Il est donc nécessaire que ceux qui se chargent de diriger les enfants dans la récolte et dans l'étude des graines connaissent les graines qu'il est le plus important de connaître et leurs rapports

aux différentes branches de la production des récoltes.

Malheureusement il n'est pas difficile de faire une collection nombreuse et typique des mauvaises herbes dans presque tous les districts canadiens. Il y a un certain nombre de mauvaises herbes qui se rencontrent presque partout. Par contre beaucoup s'associent à certaines récoltes et à certains types de sols, ou sont limitées à certaines sections du pays. Les graines de mauvaises herbes que l'on peut trouver dans presque tous les districts sont les suivantes: chou gras (Chenopodium album L.) faux liseron ou sarrasin sauvage (Polygonum Convolvulus L.) avoine sauvage (Avena fatua L.) et la moutarde sauvage (Brassica arvensis (L.) Ktze).

Impuretés du grain.

La liste suivante comprend les impuretés les plus caractéristiques du grain cultivé dans les différentes parties du pays. Il devrait être possible de se procurer toutes les graines de cette liste dans n'importe quelle section scolaire de la province ou du district indiqué. On remarquera que la plupart de ces mauvaises herbes sont annuelles:—

*Faux liseron ou sarrasin sauvage.

*Chou-gras.

*Moutarde sauvage.

Folle avoine—très commune à l'exception de l'île du Prince-Edouard.

†Neslie (Neslia paniculata (L.) Desv.). †Barnadette (Lappula echinata Gilibert).

†Cameline ou faux lin de l'Ouest (Camelina sativa

(L.) Ctantz).

†Vélar d'Orient (Conringia orientalis (L.) Dumort).

†Tabouret des champs (Thalspi arvense L.).

†Vaccaire (Saponaria Vaccaria).

†Moutarde roulante (Sisymbrium altissium L.).

Nielle (Agrostemma Githago L.).—Très commune, spécialement dans le blé.

Laiteron vivace (Sonchus arrensis L.).—Une des pires mauvaises herbes. Ses graines sont assez communes dans le grain de l'est du Canada et du sud du Manitoba.

Persicaire pâle (Polygonum Persicaria L.).—Une des impuretés du grain les plus communes, sauf

sur les Prairies.

Spargoute (Spergula arvensis L.).—Caractéristique du grain venant des Provinces Maritimes, de Québec et de la Colombie-Britannique. Ortie royale (Galeopsis Tetrahit L.).—Commune spécialement dans l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et Québec.

Vesce sauvage (Vicia augustifolia (L.) Reichard).-Une impureté très commune du grain dans Ontario et Québec.

Brôme sécalin (Bromus secalinus L.).—Très commun dans le blé d'automne de l'Ontario.

Ivraie (Lolium temulentum L.).—Se rencontre souvent dans la vallée de la Rivière Rouge et parfois dans les Provinces des Prairies.

Grande herbe à poux (Ambrosia trifida L.).—Le blé de certains districts de l'Ouest contient souvent des quantités considérables de cette graine.

Chicorée (Chichorium Intybus L.).—Se trouve souvent dans la graine venant de Québec.

Vélar fausse-giroflée (Erysium cheiranthoides L.).— Une graine très amère, dont la présence dans les moulées faites de ces graines les rend repoussantes pour certaines espèces de bestiaux, spécialement les porcs. Se rencontre souvent dans le grain et dans la graine de mil.

Impuretés dans les graines des graminées fourragères et des trèfles.

Plantain lancéolé (Plantago lanceolata L.).—L'une des impuretés les plus fréquentes et les plus nuisibles dans la graine de graminées et de trèfle produite au Canada; elle est spécialement commune dans le trèfle rouge; ne s'enlève que très difficilement avec les machines ordinaires

Sétaire verte (Setaria viridis (L.) Beauv.). Très commune dans la graine de trèfle rouge et difficile

à enlever.

Silène de nuit (Silene noctiflora L.).—L'impureté la plus commune du trèfle d'alsike; se rencontre également dans le mil et le trèfle rouge.

‡Patiences (genre Rumex). Chardon des champs 'Cirsium arvense (L) Scop.)

Petite oseille (Rumex Acetosella L.). Lupin noir (Medicago lupulina L.).

‡Plantain pâle (Plantago Rugelii Done.).

‡Plantain commun (Plantago major L.). Chou-gras.

Mouron des champs.

Potentille dressée, (Potentilla monspeliensis L.).

L'impureté la plus commune de la graine de mil.

Herbe à Bolduc (Stellaria media (L.) Cyrill),

mouron des champs (Stellaria graminea L.) et

mouron à oreilles de souris (Cerastium vulgatum
L.) se reproportent dans la graine de mil. L.). se rencontrent dans la graine de mil et moins fréquemment dans celle de trèfle alsike. Passerage lépidie (Lepidium apetalum Willd) com-

mun dans le mil.

Marguerite blanche (Chrysanthenum Leucanthemum L.) se rencontre souvent dans la graine de mil provenant de Québec et se rencontre également en plus petite quantité dans le mil de l'Ontario et de l'île du Prince-Edouard.

*Impuretés du grain communes partout. †Répandus sur les prairies et assez souvent trouvés ailleurs, spécialement lorsque l'on s'est servi, pour l'alimentation, sans l'avoir d'abord nettoyé ou moulu, de grain de l'Ouest d'une qualité inférieure. Très souvent rencontré dans la graine de trèfle rouge, de trèfle d'alsike et de mil, spécialement dans l'Est.

MAUVAISES HERBES DANGEREUSES

La loi du contrôle des semences de 1911, autorise le Gouverneur en conseil à désigner les mauvaises herbes qui peuvent être classées comme dangereuses aux termes de la loi. Cette disposition permet donc d'ajouter à la liste, sans amender la loi, de nouvelles mauvaises herbes qui peuvent s'introduire et devenir dangereuses.

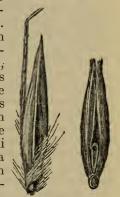
Nous donnons ici, dans l'ordre botanique, les mauvaises herbes classées

comme dangereuses par l'arrêté en conseil de 1919.

Folle avoine (Avena fatua L.)—Originaire d'Europe. Annuelle, de 2 à 6 pieds de hauteur. La plante ressemble beaucoup à l'avoine cultivée. Epi



étalé, généralement penché. Tige portant la graine, très grêle, courbée sous le poids de la graine, ce qui donne à l'épi un aspect penché. La graine varie légèrement en grosseur, et beaucoup en couleur, de presque noire à brune, grise et blanche. Toutes les espèces ressemblent par la forme à l'avoine cultivée, mais elles sont plus minces. On les en distingue de suite par la barbe raide et tordue, les poils qui sont surtout proéminents à la base, la cicatrice inclinée en forme de fer-à-cheval, et la petite queue (rachilla) qui soutient le deuxième grain. Dans



la folle avoine, cette queue est épaisse, puis s'élargit et se termine au sommet en une surface courbe, tandis que dans l'avoine cultivée, elle est en forme de fil dans toute sa longueur. Beaucoup de ces marques disparaissent dans le grain battu, mais il en reste généralement quelques-unes.

Fausse folle avoine.—Cette plante que l'on confond souvent avec la précédente, est une forme d'avoine cultivée. Elle paraît être identique à celle de la variété cultivée dans laquelle elle se rencontre, mais la graine ressemble à celle de la folle avoine; elle a la même barbe raide et longue, et la même base en forme de fer-à-cheval. Cependant, elles sont généralement moins poilues, plus fortes, et ne diffèrent pas en grosseur de celles des variétés cultivées dans lesquelles elles se trouvent. La fausse folle avoine germe rapidement l'automne même où elle mûrit, tandis que la germination de la vraie folle avoine ne se fait que plus tard.

Extirpation.—Il est impossible de débarrasser la terre de la folle avoine en une saison ou même en deux saisons, mais on peut, au moyen des méthodes suivantes, en réduire beaucoup le nombre, et même nettoyer la terre.—Disquage d'automne ou de printemps suivi (a) d'un labour superficiel au commencement de juin, ou d'un labour plus profond à la fin de juillet, ou, (b) d'un labour ordinaire en juin, et de semis de fourrages verts. On ne croit pas que la folle avoine conserve sa vitalité dans la terre pendant plus de cinq ans; il suffirait donc, pour la détruire, de mettre la terre en prairie et de la laisser en prairie pendant cet espace de temps.

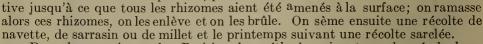
Chiendent (Agropyron repens (L.) Beauv.).—Très répandu au Canada; herbe des plus nuisibles dans toutes les sortes de sols. Elle est vivace au moyen de ses rhizomes charnus, très longs, mais peu profonds, formant de grandes masses enchevêtrées. Tiges florifères assez abondantes, lisses au sommet, duvetées au bas. Fleurs en épillets de trois à sept fleurs, formant un épi étroit avec la face des épillets appliquée contre la tige.



Feuilles vert foncé, à nervures distinctes, plus ou moins poilues par-dessous. On rencontre rarement les graines dans les céréales, les graines de mil ou de trèfle, mais parfois dans les semences des herbes grossières, dans la litière de foin ou de paille contenant du chiendent mûr.

Extirpation.—Pour détruire cette mauvaise herbe persis-

tante, il faut lui laisser épuiser sa substance dans la production d'une récolte de foin, puis on coupe ce foin et on l'enlève dès que les épis sont formés et avant que la plante fleurisse. On donne alors un labour superficiel, puis on cultive jusqu'à ce que tous les rhizomes aient été alors ces rhizomes, on les enlève et on les brûle.



Dans les provinces des Prairies, la méthode suivante a donné de bons résultats. On donne un labour superficiel vers la fin de juin, lorsque la terre est sèche, on retourne les tranches de terre ausitôt que possible en automne, puis on ameublit parfaitement le printemps suivant. Donner un labour superficiel après la récolte du foin et déterrer les rhizomes par des scarifiages répétés avant qu'ils se remettent à pousser.

Patiences (genre Rumex).—Le membre le plus commun de ce groupe est la Patience crépue (Rumex crispus L.), représentée dans la gravure.

C'est une plante vivace à longue racine pivotante. Tige, 2 à 3 pieds, lisse, dressée, surmontée d'une grande panicule pyramidale. Feuilles du collet lancéolées, oblongues, à bords très ondulés, 6 à 12 pouces de longueur, à longues queues, feuilles de la tige à queues courtes et beaucoup plus petites ou absentes vers le haut de la tige. La patience crépue est répandue dans les prairies, les pâturages et les lieux incultes, partout au Canada; elle est très abondante



dans le sud et l'ouest de l'Ontario. Les graines des diverses espèces de patiences, généralement trouvées dans les graines de trèfle, se ressemblent à s'y méprendre. Cependant on les distingue par les caractéristiques suivantes: graine de pa-

tience crépue (voir vignette) $\frac{1}{12}$ de pouce de long, de forme semblable à une petite faîne, presque symétrique, pointue aux deux bouts, à plus grande largeur près du centre, les bords très légèrement marginés, d'un brun rougeâtre, très luisant; Patience agglomérée (Rumex conglomeratus Murr.) Graine pointue au sommet à base arrondie, plus petite, plus pleine, d'un brun rougeâtre noir; Patience à feuilles obtuses (Rumex obtusifolius L.). Graine non symétrique, plus large au-dessous du centre, bords non marginés, la base portant une cicatrice rude, jaune brunâtre, terne.

Extirpation.—Court assolement. Arrachage à la main.

Chardon de Russie (Salsola Kali L. var. tenuifolia G. F. W. Mey.).—Plante annuelle, originaire d'Asie. Elle est très répandue dans plusieurs loca-

lités des parties sèches du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, principalement le long des chemins, des garde-feux et dans les champs négligés. Se rencontre fréquemment dans les provinces de l'Est où elle ne donne pas encore beaucoup d'ennuis. Le chardon de Russie est une herbe forte, succulente et pousse bien dans les terres trop sèches pour permettre la culture



d'autres plantes. Elle est touffue, d'apparence épineuse, par ses feuilles longues, minces, en forme de fils, et à pointes épineuses qui caractérisent la jeune plante, et les bractées courtes, triples et épineuses sur les branches florifères des plantes adultes. L'apparence change avec les

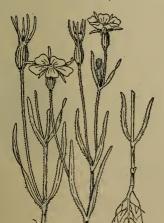


différentes phases de la végétation. La jeune plante est vert foncé; les feuilles minces d'environ deux pouces de longueur, tombent peu après que la graine est formée. Le sommet quelque peu sphérique et branchu de la plante adulte est roulé par le vent quand il se sépare de la racine et répand partout ses graines. Ce n'est pas un chardon, et le mot herbe roulante lui conviendrait mieux. Fleurs solitaires, portées dans les aisselles des feuilles. La graine a environ 1 de pouce de diamètre, conique, le gros bout concave, avec une protubérance saillante au centre de la cavité. L'enveloppe est mince et transparente, laissant voir le germe gris brun enroulé. La graine est généralement entourée d'une enveloppe membraneuse, à segments ailés. On la trouve fréquemment dans la graine de luzerne importée.

Extirpation.—Mettre en prairie les champs très infestés. Eviter de semer des

céréales de printemps.

Nielle (Agrostemma Githago L.).—Originaire d'Europe. Annuelle et annuelle hivernante. Dressée, de 1 à 3 pieds de hauteur; branches peu nombreuses;



toute la plante est couverte de poils doux, soyeux, non visqueux. Les feuilles ont 2 à 5 pouces de longueur; elles sont étroites et pointues. Fleurs pourpres, portées à la pointe des tiges et des branches, 1½ pouce de diamètre. Le fruit est une capsule ovoïde avec cinq dents au sommet. On trouve la nielle dans les champs de grains dans toute l'étendue du Canada. La



Quand on la fait moudre avec le blé elle donne à la farine une couleur foncée et un mauvais goût. C'est une impureté très commune dans le blé de semence; on la trouve moins fréquemment dans l'avoine de semence.

Extirpation.—Jachère d'été. Arrachage à la main.

Silène noctiflore ou attrape-mouche (Silene noctiflora L.).—Cette plante est bien nommée; les tiges sont recouvertes d'une substance gommeuse où les pe-



tits insectes se prennent souvent. Ses fleurs, grosses, blanc-crémeux peu nombreuses s'ouvrent la nuit ou pendant les jours couverts et se ferment lorsque le soleil brille. La tige a de un à trois pieds de hauteur et elle est assez forte, branchue.

Le silène est très répandu dans les prés, les champs de grain et de plantes sarclées. Il a une forte pousse, forme beaucoup de graines et se montre spécialement gênant dans les champs de trèfle. Il est impossible de séparer sa graine de celle du trèfle d'alsike à moins que l'on n'emploie des machines spéciales. Aussi la graine de trèfle récoltée sur un champ qui contient beaucoup de silène se vend à bas prix. Il n'est guère moins difficile de séparer cette graine de celle du mil (fléole) et du trèfle rouge. Cette plante est peu appréciée du bétail à cause de son goût amer et de sa texture

ligneuse, comme herbe de pacage ou comme foin, et lorsqu'elle est tant soit peu

nombreuse dans le foin, il en résulte des pertes considérables.

La graine mesure environ $\frac{1}{20}$ de pouce de diamètre; elle est très légèrement aplatie, d'un brun grisâtre et porte de chaque côté 8 ou 10 rangées arquées de tubercules.

Extirpation.—Comme la plante se multiplie entièrement par voie de semis, on la supprime en l'empêchant de monter à graine et en stimulant la germination des graines qui se trouvent déjà dans le sol, puis en détruisant les plantes de semis. Le silène ne cause pas longtemps des ennuis sur un champ qui est soumis à un court assolement. Son apparition dans les champs de trèfle d'alsike vient surtout de ce qu'il est semé avec la graine de trèfle.

Silène enflé (Silene latifolia, (Mill) Britten et Rendle) et Lychnide blanche (Lychnis alba, Mill) sont des proches parents du silène noctiflore ou attrape-mouche.

Les graines de ces deux plantes sont loin d'être aussi communes que celles du silène noctifiore dans la graine de trèfie ou de mil mais les plantes elles-mêmes



sont beaucoup plus difficiles à extirper des champs où elles sont établies. Le silène enflé est vivace, il a des rhizomes profonds, c'est la plante la plus dangereuse de ce groupe. Il s'est largement répandu dans les provinces de l'Est en ces dernières années et il s'est montré très difficile à maîtriser. La plante entière est vert pâle, la forme commune est parfaitement lisse; les tiges ont de un pied à dix-huit pouces de hauteur, formant de grosses touffes; les feuilles sont en paires, elles se rejoignent autour des tiges; les fleurs sont blanches, retombantes, elles ont plus d'un pouce de diamètre. Le calice est très gonflé vert pâle, veiné de violet brillant, denté à l'apex contracté.

La lychnide blanche est une plante vivace bisannuelle ou de peu de durée, encore peu répandue dans l'Ontario. Les rhizomes sont épais, ils émettent quelques tiges courtes stériles et de

longues tiges florifères branchues, de 1 à $2\frac{1}{2}$ pieds de hauteur. La plante entière

est visqueuse, velue, mais pas autant que le silène noctiflore. Elle est à branches plus étalées que ce dernier, a beaucoup de tiges, les feuilles sont plus grandes, les fleurs plus nombreuses et blanc pur.

Extirpation.—Empêcher la production de la graine. Les semis de trèfie et de graminées donnent à cette plante l'occasion de s'établir. Si le sol infesté est en prairie, il faut labourer à la charrue en adoptant un assolement qui permette d'ameublir profondément et parfaitement tous les printemps avant de semer, et une fois encore après que la récolte est enlevée, comme on ferait avant de semer des pois, des vesces ou d'autres plantes qui doivent être coupées en vert pour servir de fourrage, suivies par une plante sarclée et par une céréale la troisième année. On peut détruire les quelques plantes qui réapparaissent dans les nouveaux semis en appliquant une poignée de sel à la racine, après l'avoir coupée pendant une journée sèche et chaude.







Lychnide blanche.

Silène noctiflore.

Silène enflé.

Les graines de ces trois plantes se ressemblent beaucoup. Dans le silène noctifiore, les tubercules qui recouvrent la surface de la graine ne sont pas espacés d'une façon symétrique tandis qu'ils sont en rangées concentriques dans le silène enflé. Chez la lychnide blanche les rangées de tubercules sont un peu plus espacées que chez le silène enflé.

Vaccaire (Saponaria Vaccaria L.).—Originaire du sud de l'Europe. Annuelle. Tige simple, branchue vers le sommet ou très branchue à partir de la base.

De 1 pied à $2\frac{1}{2}$ pieds. Toute la plante est lisse, succulente, d'aspect vert grisâtre, comme les feuilles de chou. Feuilles ovales lancéolées enveloppant la tige. Fleurs rose pâle, de $\frac{1}{2}$ pouce de diamètre, en cyme lâche ressemblant à un corymbe. Calice ové, a cinq côtes, très renflé, à angles ailés lorsque ce fruit est formé. Les capsules lisses, arrondies, contiennent environ 20 graines chacune. Cette herbe ne cause des ennuis que dans les provinces des Prairies. La graine ronde dure,



noir terne, a environ $\frac{1}{12}$ de pouce de diamètre; on la confond souvent avec la graine de la vesce sauvage qui a la même grosseur. On la distingue de celle-ci par sa surface finement rugueuse, ou par l'intérieur, entièrement différent. On ouvre la graine après l'avoir fait tremper dans l'eau et l'on voit alors le germe qui repose en cercle autour de la graine, immédiatement sous l'enveloppe. A l'in-



térieur elle ne ressemble nullement à la graine de vesce ou de pois qui se sépare en deux moitiés semblables une fois que l'enveloppe en est enlevée après immersion dans l'eau. La graine est une impureté commune dans les blés de commerce, et elle cause autant d'ennuis aux meuniers et aux boulangers que celle de la nielle.

Extirpation.—Jachère d'été. Arracher à la main pour prévenir la dispersion de ses graines.

Tabouret des champs (Thlaspi arvense L.)—Originaire d'Europe. Annuelle et annuelle hivernante. Plante entière d'un vert clair et très lisse.



Feuilles du collet sur queues, feuilles de la tige enveloppant la tige de leur base en forme de flèche. Fleurs blanc pur, $\frac{1}{8}$ de pouce de diamètre. Gousses plates $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre, vert pâle, ailées, encochées au sommet. Peu avant que la graine mûrisse les gousses prennent une teinte orange verdâtre caractéristique, qui rend la plante aisément reconnaissable dans les champs cultivés. On trouve maintenant le tabouret des champs dans toutes les provinces

du Canada, mais il ne se montre nulle part aussi redoutable que dans les provinces des Prairies où il a été introduit par les premiers colons. La graine a environ 12 de pouce de diamètre, un peu plus longue que large, brun pourpre foncé, de contour oval non sy-



métrique, aplatie, à bords arrondis. La surface aplatie porte 5 ou 6 lignes circulaires qui commencent à la cicatrice basale, ou encoche, et courent en cercles concentriques autour d'un sillon central. On trouve fréquemment les graines du tabouret des champs dans le grain et la graine d'herbe venant de l'Ouest.

Extirpation.—Jachère d'été. Disquer immédiatement après l'enlèvement de la récolte de grain. Scarifiage à la fin de l'automne et au commencement du printemps. Herser une ou deux fois lorsque le grain a deux ou trois pouces de hauteur.

Cameline de l'Ouest (Camelina sativa (L.) Crantz).—Introduite d'Europe. Plante annuelle et annuelle d'hiver, 2 à 3 pieds de hauteur, dressée, grêle, bran-

chue près du sommet. Feuilles du pied lancéolées, se rétrécissant en un pétiole; feuilles supérieures en formes de flèche, à pointes aiguës. Les feuilles inférieures et la partie inférieure de la tige sont recouvertes de poils en forme d'étoile. La partie supérieure de la tige est lisse et recouverte d'un fin duvet. Fleurs nombreuses, petites, $\frac{1}{3}$ de pouce de large, jaune verdâtre pâle. Gousses $\frac{3}{8}$ de pouce de long, en forme



Cameline.

de ballon ou de poire, marginées, garnies au bout d'un bec grêle, portées sur des pétioles grêles, se recourbant vers le haut, et contenant phacune environ 10 graines. Graines brun-jaunâtre, d'environ \(\frac{1}{2} \) de pouce de long. La racine du germe en miniature est très apparente; elle est couchée le long de la graine. L'enveloppe de la graine est finement pointillée. Cette graine est une



impureté très commune du lin, spécialement dans l'Ouest du Canada. Elle se rencontre aussi dans l'Ontario, particulièrement dans le blé d'automne.

La cameline dentée ou cameline à graine plate (Camelina dentata Pers.) a été introduite au Manitoba en 1906 avec de la graine de lin importée. La forme et la grosseur de ses graines varient beaucoup, elles sont généralement

plus grosses que celle de la cameline de l'Ouest; le contour en est oval et oblong irrégulier, la graine est aplatie, épaisse, de couleur jaune pâle. On peut reconnaître cette plante par ses premières feuilles qui sont largement dentées. La graine se

rencontre principalement dans la graine de lin.

Extirpation.—La cameline se multiplie entièrement par la graine. Les sols de prairies infestés de cette mauvaise herbe doivent recevoir un disquage énergique ou un labour superficiel de printemps, avant d'être ensemencés. Lorsqu'une récolte de blé d'hiver est infestée, un hersage de printemps fait périr les jeunes plantes sans endommager le blé. Les champs très

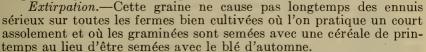


Cameline dentée.

infestés devraient être mis en jachère d'été bien soignée, et cultivés l'automne précédent.

La cameline à petites graines (Camelina microcarpa Andrz) ressemble à la cameline de l'Ouest, mais elle est plus grêle et les gousses plus petites. Les

graines n'ont qu'environ $\frac{1}{20}$ de pouce de long et sont brun rougeâtre foncé. La cicatrice d'attache est un point blanc dans une coche, dans la base de la graine. Les graines de cette cameline se trouvent souvent en grandes quantités dans la graine de trèfle d'alsike et de mil.



La première récolte de trèfle d'alsike dans les districts à blé d'automne contient généralement un peu de cameline; il faudra donc avoir soin d'arracher cette mauvaise herbe avant de récolter la graine de ce trèfle.

Neslie (Neslia paniculata (L.) Desv.).—Originaire d'Europe et introduite dans l'Ouest à peu près en même temps que la moutarde roulante, le vélar

d'Orient et la vaccaire. Annuelle ou annuelle hivernante élevée. Tiges dressées, très grêles; les plantes fortes produisent quelques longues branches. La plante entière est d'un vert jaunâtre et couverte de petits poils étoilés et appliqués. Feuilles inférieures lancéolées, rétrécies à la base; feuilles de la tige, en forme de flèche, enveloppant la tige à la base, en pointe obtuse. Fleurs petites, $\frac{1}{8}$ de pouce de diamètre, jaune



orange. La neslie est très répandue dans les provinces des Prairies. La graine est contenue dans de petites gousses rondes, à une graine, en forme de plombs, appelées communément "graines" et por-



tées sur queues minces; ces gousses ont environ ½ pouce de diamètre, elles sont arrondies, brun verdâtre, couvertes d'un réseau de veines rudes, et ressemblent assez à de petites mottes de terre sèche. La graine qu'elles contiennent est jaune et la racine en miniature du germe est saillante. On trouve généralement les gousses entières dans le grain, car elles ne s'ouvrent pas pour laisser échap per la graine.

Extirpation.—Mêmes remèdes que pour le tabouret et la cameline.

Radis sauvage (Raphanus Raphanistrum L.).—Originaire d'Europe, abonde dans les provinces maritimes. Annuelle et annuelle hivernante de 1 à 2 pieds

de haut, a quelques longues branches partant de très bas. La racine est mince; elle n'est pas renflée comme dans le radis cultivé. La plante ressemble à la moutarde sauvage, mais les fleurs sont moins nombreuses, plus grosses, d'un jaune beaucoup plus pâle, et à veines distinctes. Les gousses étranglées sont la caractéristique la plus frappante de cette plante et permettent de l'identifier sans aucune hésitation. Dans le radis sauvage, les gousses n'ont



pas de valves mais sont composées de deux parties ou articles, l'article inférieur petit, de ¹/₁₀ de pouce, et sans graines, qui reste attaché à la queue; l'article supérieur cylindrique, de 1½ pouce de long, a plusieurs cellules, séparées



par des cloisons transversales et contenant chacune une graine. Cette partie qui porte la graine se sépare du premier article, qui reste attaché à la queue; au cours du battage elle se divise souvent en sections qui ne contiennent chacune qu'une graine. La graine elle-même est très variable de forme et de dimension; environ $\frac{1}{8}$ de pouce de long, ovale, irrégulière, légèrement aplatie, brun rougeâtre, à surface très finement veinée. Les gousses se rencontrent fréquemment dans le grain, particulièrement dans l'avoine. Le radis sauvage est une herbe vigoureuse et grossière, aussi gênante que la moutarde sauvage mais moins difficile à détruire que cette dernière. Il est difficile de moissonner les grains qui en sont infestés car cette plante, qui prend beaucoup de place, empêche le grain de monter dans la moissonneuse et augmente beaucoup la consommation de ficelle d'engerbage.

Extirpation.—Jachère d'été. Récoltes sarclées bien entretenues. Assolement.

Moutarde sauvage (Brassica arvensis (L.) Ktze.) et autres espèces sauvages du genre Brassica.—La moutarde sauvage est la plus commune et la plus



malfaisante des plantes qui appartiennent à la famille des moutardes. Elle est généralement répandue au Canada dans les cultures, les lieux incultes et surtout le long des vallées de rivières. C'est une annuelle. Tiges dressées, branchues, 1 à 3 pieds de hauteur, rudes, à poils raides, grossiers, un peu inclinés vers le bas. La teinte pourpre à la réunion des branches avec la tige est une caractéristique frappante de cette plante. Fleurs, jaune vif, odorantes, ²/₃ de pouce de diamètre. Gousses 1 à 2 pouces de long, noueuses ou légèrement étranglées entre les graines, côtelées, dressées obli-

quement sur queues courtes et épaisses, se terminant au sommet en un long bec à deux rebords, vide ou contenant une graine, qui se sépare entièrement de la gousse à



maturité. Chaque gousse contient environ de 15 à 17 graines. A maturité, les gousses se fendent et laissent échapper une grande partie de la graine sur la terre au moment de la moisson; aussi la plante augmente-t-elle rapidement sur les sols affectés à la culture des céréales et particulièrement de l'avoine. La

graine est de forme quelque peu variable, généralement $^{1}_{16}$ de pouce de diamètre; tout à fait ronde, brun foncé ou brun rougeâtre, presque lisse à l'œil nu mais paraissant légèrement déprimée sous un verre grossissant et à goût nettement acide. On les trouve souvent en grand nombre dans le grain et parfois dans les petites semences. Parmi les autres moutardes sauvages qui ne sont pas aussi répandues mais dont les semences ressemblent beaucoup à celles de la vraie moutarde sauvage sont la Moutarde de l'Inde (Brassica juncea (L.) Cosson), la Moutarde noire (Brassica nigra L. Koch) et la Moutarde des oiseaux (B. campestris L.).

Extirpation.—Comme pour le tabouret. Eviter de cultiver des céréales,

si on peut.

Vélar d'Orient (Conringia orientalis (L.) Dumort.).—Originaire d'Europe. Importée probablement avec de la graine de lin, vers 1892. Annuelle et annuelle



hivernante. Tiges dressées, portant quelques branches, de 1 à 4 pieds de hauteur. La plante entière est parfaitement lisse, et, quand elle est jeune, couverte d'un duvet fin comme celui du chou. Feuilles charnues, sans dents; feuilles du collet obovales, allant en rétrécissant vers la base; feuilles de la tige raide (qui devient comme du fil de fer quand elle est mûre), oblongues, ovales, en forme d'oreilles de lièvre ou de lapin, embrassant la tige par deux oreillets arrondis.

Fleurs blanc crème, ¼ de pouce de diamètre. Gousses carrées de 3 à 4 pouces de long. Le vélar d'Orient est général dans les provinces des Prairies et particulièrement dans le sud de l'Alberta, dans les champs de grain, sur les chaumes et les bords des chemins;



se répand rapidement. La graine est brun foncé, oblongue, arrondie, en pointe vers la base portant la cicatrice, $\frac{1}{12}$ de pouce de long, rugueuse, granulée; se couvre de poils courts, blancs, droits, mucilagineux quand on la trempe dans l'eau. De forme, elle ressemble à la graine de la cameline commune. On la trouve généralement dans le grain de l'Ouest.

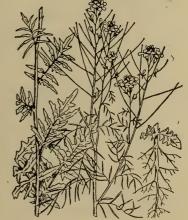
Extirpation.—Comme pour le tabouret. Cette plante disparaît rapidement

dans la terre qui est laissée quelques années en prairie.

Moutarde roulante (Sisymbrium altissimum L.).—Originaire du centre et du sud de l'Europe et importée dans les provinces des Prairies vers 1887.

Annuelle et parfois annuelle hivernante; 2 à 4 pieds de hauteur, tiges branchues, partie inférieure et feuilles du collet duvetées et glanduleuses, à odeur de musc; partie supérieure de la tige et feuilles très découpées, lisses. Les jeunes plantes forment une rosette de feuilles molles, vert pâle, duvetées, très semblables par la forme à celles du pissenlit commun. Sur la plante en fleurs, la forme des feuilles varie beaucoup de la racine au sommet, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Fleurs jaune pâle, $\frac{1}{8}$ de pouce de diamètre. Gousses 2 à 4 pouces de longueur,

très minces, produites en abondance le long des branches. Chaque gousse contient environ 120 graines et une seule plante a donné jusqu'à 1,500,000 graines. Quand les graines sont mûres, la tête en-



tière de la plante se rompt et, emportée par le vent à travers la prairie, éparpille ses

graines au loin. Les graines, de même que dans de nombreuses autres "herbes roulantes," ne sortent pas facilement des gousses, aussi voit-on souvent une tête de cette mauvaise herbe balayée sur la prairie pendant tout l'hiver et ne répandant que quelques graines à plusieurs milles d'intervalle. Elle se rencontre dans les champs de grain et le long des chemins. La graine a ½ de pouce de long, brun olive ou jaune verdâtre, rendue un peu rugueuse par des glandes mucilagineuses, oblongue, anguleuse, tronquée à l'extrémité qui porte la cicatrice, quelquefois presque carrée par suite de la compression dans la gousse, sillons très foncés. Germe en miniature de la racine saillant et très visible à travers la mince enveloppe.

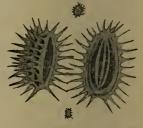
Extirpation.—Comme pour les autres moutardes.

Carotte sauvage (Daucus carota, L.).—Cette plante originaire d'Europe, se répand maintenant rapidement dans les districts de l'Ontario qui produi-



sent de la graine de trèfle. C'est une herbe nuisible que l'on rencontre le long des chemins, dans les lieux incultes et les vieilles prairies; elle cause parfois des ennuis dans les champs cultivés. Bisannuelle à grosses racines succulentes. Tiges, fleurs et feuilles comme dans les carottes cultivées. A maturité le fruit se sépare en deux moitiés qui ressemblent à des graines et que l'on appelle généralement graines; chacune a cinq côtes peu

visibles, en long, et quatre côtes secondaires ailées et armées d'un rang d'épines barbues que l'on enlève facilement en frottant. La vraie graine est à l'intérieur du fruit. La graine devient une impureté très commune dans la semence de trèfle rouge produite au Canada, mais on la rencontre plus fréquemment dans les stocks im-



portés. Îl est rare qu'on la trouve dans le trèfle d'alsike.

Extirpation.—Le meilleur moyen d'empêcher la carotte s

Extirpation.—Le meilleur moyen d'empêcher la carotte sauvage de se répandre dans les champs cultivés est d'adopter un assolement régulier comprenant des récoltes sarclées bien entretenues. Il faut labourer les vieilles prairies qui en sont infestées et les cultiver pendant quelques années. Les moutons aider ont à la détruire dans les pâturages.

Liseron des champs (Convolvulus arvensis L.).—Originaire d'Europe. Vivace, à racine profonde et à longs rhizomes charnus, ressemblant à des cordes;



ces rhizomes produisent de nombreuses tiges grêles, branchues, volubiles (enroulantes) qui forment des tapis épais à la surface du sol et s'enroulent autour des plantes qui poussent à proximité, s'en servant comme supports et les étouffant. Les feuilles qui ont environ de 1 à 1½ pouce de longueur, sur queues grêles, sont ovales, ou en cœur, à base en forme de flèche. Queues des fleurs minces, à peu près de la même longueur que les feuilles, garnies de feuilles en

miniature un peu au-dessous des fleurs qui sont grosses, ouvertes, en forme d'entonnoir, de plus d'un pouce de diamètre. Le fruit consiste en une capsule ronde cartilagineuse, à deux cellules, contenant de

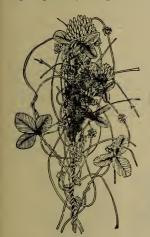


trois à quatre graines. La graine est plutôt grosse, ½ pouce de long, brun foncé,

en forme de poire, une face convexe, l'autre à angles obtus et à côtés plats. La surface est rendue rugueuse par de petits tubercules; la cicatrice basale consiste en une dépression rougeâtre, grossièrement rayée au bout inférieur pointu. Le liseron des champs est extrêmement difficile à détruire, la vitalité de ses rhizomes charnus lui donnant une persistance presque incroyable. Bien que très répandu par tout le Canada et très nuisible dans des localités restreintes, il ne peut heureusement pas être considéré comme une herbe commune au Canada. Ses graines ne se rencontrent pas souvent dans la semence du grain ou du trèfle. La plante se propage principalement par ses rhizomes et ne produit que peu de graines dans beaucoup de localités.

Extirpation.—Façons culturales répétées pour empêcher les feuilles de se former. Etouffer les petites parcelles avec de la paille ou du fumier.

Cuscute du trèfle (Genre Cuscuta).—Originaire d'Europe. Annuelle, à tiges grêles, rougeâtres ou jaunâtres, qui s'enroulent autour du trèfle et s'atta-



chent à ses tiges par des suçoirs au moyen desquels cette plante parasite tire sa nourriture de la plante qui lui sert de support. Fleurs blanchâtres ou rosâtres, en grappes, le long des tiges filiformes, enroulantes. Il n'y a peut-être pas de mauvaise herbe contre laquelle on ait autant légiféré que la cuscute. C'est un fléau dans le sud de l'Europe, dans certaines parties des Etats-Unis, au Chili, et en d'autres pays à climats tempérés ou chauds et dont les étés sont longs et sans gelées. Elle a fréquemment été introduite au Canada et largement distribuée dans la graine importée, dans les années où la récolte de graine de trèfle a fait défaut,

mais ce n'est que dans un petit nombre d'occasions que l'on a constaté des dégâts dans les cultures de trèfle rouge et seulement dans le sud de l'Ontario et la côte du Pacifique, et dans les années qui suivaient un automne excep-



tionnellement long et exempt de gelées jusqu'en octobre. La graine est petite, de $\frac{1}{30}$ à $\frac{1}{20}$ de pouce de diamètre, jaune ou brune, irrégulièrement sphérique, plus ou moins anguleuse sur la face interne qui porte la cicatrice; surface rugueuse et granuleuse. La cuscute de la luzerne a causé des ennuis dans certaines localités du sud-ouest de l'Ontario et dans les provinces des Prairies, où on l'a vue se maintenir dans la luzerne pendant trois ans.

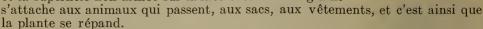
Extirpation.—Labourer les champs très envahis pour enfouir la plante avant que la graine se forme. Faucher et détruire les petites parcelles.

Bardanette (Lappula echinata Gilibert.—Originaire d'Europe. Annuelle et annuelle hivernante. Dressée, branchue, toute la plante couverte de poils blancs et courts qui lui donnent une teinte grisâtre. Feuilles linéaires oblongues; feuilles du collet environ 3 pouces de longueur, rétrécies à la base; feuilles de la tige sans queue. Fleurs petites, environ ½ de pouce de diamètre, bleu pâle, portées en grappes feuillues, plus ou moins d'un côté, et à bractées minuscules. On la trouvele long des chemins, dans les lieux incultes et dans cer-

taines localités de l'Est du Canada dans les champs cultivés. C'est une herbe tenace dans les grains semés sur chaume dans les provinces des Prairies. La graine a environ $\frac{1}{8}$ de pouce de longueur, elle est brun foncé,

piriforme (en poire), à surface rude, face interne à angle aigu, face externe arrondie, sans épines au centre, mais portant sur les côtés une double série de longues épines raides dont chacune est surmontée d'une étoile de trois ou quatre crochets pointus. On trouve souvent cette nucule dans la

graine de trèfle et autres semences de commerce, et elle a perdu alors par le frottement la plupart, sinon la totalité de ses longs poils barbus, mais on n'a aucune difficulté à la reconnaître par sa face interne anguleuse avec la petite cicatrice basale au bas de la côte centrale et la superficie non armée sur la face externe. La graine



Extirpation.—Les champs fortement infestés de bardanette devront être mis en jachère d'été. Des binages fréquents au printemps avec le cultivateur à disques ou à larges dents ou un labour superficiel sont nécessaires pour l'empêcher de se répandre dans les récoltes semées sur chaume. Il faut l'arracher à la main dans les récoltes de trèfle et de graminées fourragères.

Vipérine (Echium vulgare L.).—Originaire d'Europe. Bisannuelle, à racine pivotante, profonde, noire. Plante entière couverte de poils raides hérissés,

rouge à la base des poils sur la tige. Tiges à fleurs dressées, ressemblant à des baguettes, formant des grappes composées de boutons rougeâtres et de fleurs bleu vif de 1 à 3 pieds de hauteur; épillets enroulés au sommet comme d'ordinaire dans les borraginées. Feuilles du collet linéaires oblongues ou linéaires lancéolées, rétrécies à la base, sans dents ni division, à poils raides par-dessus et par-dessous, 6 à 8 pouces de longueur, formant, la première année, des rosettes touffues de longues feuilles reposant à plat sur le sol; feuilles des tiges florifères sans queue.



Commune le long des chemins et dans les lieux et les champs incultes, dans l'Ontario et les provinces de l'Est. Répandue principalement dans les sols pauvres, gravoyeux



ou calcaires. Les graines, au nombre de quatre dans chaque fleur, ont $\frac{1}{8}$ de pouce de long; elles sont brun foncé, dures et rudes, anguleuses, irrégulières, et en cône, à angles à vive arête sur la face interne et arrondis sur la face externe, à quille s'étendant depuis le sommet pointu jusqu'à moitié chemin de la face externe convexe; cicatrice basale à surface large, plate et triangulaire, à bords tranchants, marquée de deux petites projections coniques et d'un petit trou profond près de l'angle interne. On les rencontre très fréquemment dans la graine de trèfle.

Extirpation.—Faucher fréquemment pour l'empêcher de former sa graine. Adopter un court assolement, labourer à l'automne et bien cultiver au printemps.

Plantain lancéolé (Plantago lanceolata L.).—Originaire d'Europe. Vivace ou bisannuelle. Rhizomes courts. Feuilles nombreuses, de 2 à 12 pouces de



longueur étroitement lancéolées et portant de 3 à 5 côtes distinctes, velues, à touffes de poils bruns à la base. La première année, les feuilles sont couchées sur le sol, formant une rosette serrée; elles sont dressées sur les vieilles plantes. Queues des fleurs raides, minces et à rainures, de 1 à 2 pieds, beaucoup plus longues que les feuilles. Capitules d'abord ovoïdes et assez voyants, grâce aux nombreuses étamines jaunes, s'allongeant avec l'âge et formant des épis

compacts, cylindriques, noirs de 1 à 4 pouces de longueur. On la rencontre par tout le Canada, elle est très abondante dans les récoltes de trèfle. La graine a environ 10 de pouce d longueur, brun marron, finement ru-



gueuse, granuleuse, mais d'un poli luisant, en forme de bateau, à bouts arrondis, la face externe arrondie, les bords repliés en dedans autour d'un sillon profond et longitudinal, au centre duquel repose la cicatrice foncée, entourée parfois d'un anneau pâle de mucilage séché. La graine de plantain lancéolé est une des impuretés les plus communes dans la semence du trèfle rouge; on la trouve moins fréquemment dans la semence du trèfle d'alsike et de la luzerne.

Extirpation.—Employer de la bonne semence. Adopter un court assolement.

Herbes à poux (Genre Ambrosia). Grande herbe à poux (Ambrosia trifida L.). Plante annuelle indigène qui se rencontre parfois dans les provinces



de l'Est et qui abonde dans la vallée de la rivière Rouge, au Manitoba; elle s'étend vers l'ouest principalement le long des chemins de fer. C'est une plante élevée, à grosses branches, 4 à 8 pieds de hauteur, à tiges et à feuilles rudes. Feuilles de forme variable, profondément découpées sur les jeunes plantes, mais à peine lobées. A mesure que les tiges pous-

sent il se produit des feuilles de 3 et même de 5 lobes, mais sur beaucoup de plantes on trouve des feuilles sans lobes. Les fleurs mâles et femelles sont portées sur capitules différents sur la même plante; les fleurs mâles en longs épis grêles, au bout des branches, et les femelles, 2 ou 3 en-



semble, sans queues, à l'aisselle des feuilles, à la base des épis. Fleurs mâles, $\frac{1}{4}$ de pouce de diamètre, en forme de coupe, penchées; étamines jaunes et voyantes. Fleurs femelles peu voyantes; pistils minces et pourprés. La graine a environ $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur, elle est brune en forme d'urne, surmontée d'un bec à pointe qui a, autour de sa base, à environ $\frac{1}{3}$ du sommet, comme les pointes d'une couronne, six ou huit épines obtuses qui sont les sommets de côtes plus ou moins distinctes. Le blé de certains districts des provinces des Prairies contient souvent des quantités considérables de graine de grande herbe à poux.

Extirpation.—Jachère d'été suivie de façons aratoires au printemps. Fau-

cher les bords des champs et des chemins.

Herbe à poux commune (Ambrosia artemisiifolia L.), le membre le plus répandu de ce groupe; elle abonde surtout dans le sud-ouest de l'Ontario. C'est

une plante indigène, annuelle, grossière, branchue, à tige velue, 2 à 4 pieds de hauteur. Feuilles minces, lisses en dessus, recouvertes en dessous d'un duvet de poils courts, blanc, grisâtre, très découpées, pennifides, à deux divisions. Les fleurs ressemblent beaucoup à celles de la grande herbe à poux, mais elles sont plus petites. La graine a ½ à 6 de pouce de longueur, elle est terne, de couleur paille claire à brun foncé, légèrement en poire, sommet long, effilé et se terminant en bout pointu. Surface veinée et légèrement côtelée en lon-



légèrement côtelée en longueur. Cette côte se termine généralement en dents pointues qui forment un cercle autour du sommet en inclinant leurs pointes vers celui-ci. Ces dents varient en



nombre, en grosseur et en régularité et sont parfois entièrement absentes. L'enveloppe extérieure de la graine est fragile et peut être plus ou moins enlevée, révélant ainsi une enveloppe intérieure brune ou lisse. L'enlèvement de cette seconde enveloppe révèle la graine intérieure, blanc grisâtre, presque ronde et légèrement pointue à la base. La graine d'herbe est une impureté commune dans le trèfle rouge.

Extirpation.—Eviter l'emploi de semence sale. Labourer ou disquer le chaume immédiatement après la moisson, faucher pour empêcher la graine de se

former. Adopter un court assolement.

L'herbe à poux vivace (Ambrosia psilostachya DC.), ressemble à l'herbe à poux commune au point de vue de la forme des feuilles et des fleurs, mais elle a des rhizomes courants qui produisent des tiges faibles. Elle se rencontre parfois dans les prairies.

Grande Marguerite (Chrysanthemum Leucanthemum L. var. pinnatifidum Lecoq et Lamotte).—Originaire d'Europe. Vivace, à racine peu profonde.

Tiges nombreuses, simples ou peu branchues, de 1 à 3 pieds de hauteur. Feuilles de la base plus ou moins pennifides ou grossièrement et irrégulièrement dentées; feuilles du milieu et du sommet de la tige étroitement oblongues, ou quelque peu lancéolées, très pennifides à la base. Capitules solitaires sur de longues queues nues, très beaux, de 1½ à 2 pouces de diamètre; fleurs du rayon de 20 à 30, blanc pur, étalées, à 2 ou 3 dents au sommet; fleurs du disque jaunes. Une



seule plante produit de 5,000 à 8,000 graines. Abonde dans les vieux pacages, les prairies et sur les bords des chemins de la côte de l'Atlantique jusqu'aux frontières du Manitoba; on la voit parfois le long des chemins de fer jus-



qu'à la côte du Pacifique. La graine a 1/12 de pouce de long, en forme de massue ou ovoïde allongée, généralement arquée, presque droite d'un côté et convexe de l'autre, la cicatrice du sommet saillante en forme de bouton; dix crêtes blanches bien distinctes courent sur toute la longueur de la graine et se rencontrent aux

extrémités; entre ces crêtes la surface de la graine est noire, finement pointillée de blanc; aigrette nulle; se trouve souvent en grande quantité dans la graine de mil produite au Canada.

Extirpation.—Labour superficiel suivi de binages. Assolements courts.

Chardon du Canada (Cirsium arvense (L.) Scop.).—Originaire d'Europe. Vivace, à rhizomes courants et profonds. Tiges dressées, de 2 à 4 pieds de hau



teur. Feuilles de forme variable, ondulées et crêtées, très épineuses chez quelques plantes, beaucoup moins chez d'autres. Capitules nombreux, en un grand corymbe lâche au sommet des tiges. Fleurs de couleur variable de pourpre pâle à blanc, en passant par différentes nuances de rose. Certaines plantes ne portent que les fleurs mâles, qui ne forment pas de graines; d'autres ne portent que des fleurs femelles, qui produisent de nombreuses graines; les capitules des plantes mâles sont presque globuleux, de 1 pouce de diamètre, ceux des plantes femelles ne sont que moitié aussi gros, oblongs, à fleurons

W D

Canada, le Manitoba et la Colombie-Britannique; se répandant rapidement dans la Saskatchewan et l'Alberta. La graine $\frac{1}{8}$ de pouce de long, est brun clair, oblongue élongée, lisse, un peu aplatie et arquée, à angle plus ou moins obtus, striée de lignes faibles, longitudinales. Le sommet est presque rond, plat, entouré d'un anneau étroit avec un petit point conique au centre. La graine se rencontre fréquemment dans les semences d'herbe et de trèfle et parfois dans le grain de semence.

courts. On peut trouver de grands espaces de terrains qui ne portent que des fleurs mâles, ce qui indique que toutes les plantes sur le terrain proviennent d'une seule graine. Abondante dans l'est du

Extirpation.—Binages fréquents pour empêcher la formation des feuilles. Labour à la fin de juin ou au commencement de juillet, suivi de binages à peu près hebdomadaires, toute la saison. Il serait bon de cultiver des racines sur la terre infestée à condition que l'on entretienne bien la récolte. Chaque fois que les plantes font leur apparition au-dessus du sol, il faut les sarcler ou les arracher.

Laiteron des champs ou laiteron vivace (Sonchus arvensis L.).—Abondant dans les champs cultivés et sur les bords des chemins; s'étendant rapidement

vers l'Ouest à partir de la côte de l'Atlantique; déjà un fléau sérieux au Manitoba. C'est une plante vivace, à racine profonde, à rhizomes courants, gros et vigoureux. Tiges de 1 à 5 pieds de hauteur, creuses, simples, à feuilles peu nombreuses et branchues au sommet. La plante entière est remplie d'un jus laiteux et âcre. Feuilles de 6 à 12 pouces de long, pointues, à découpures profondes, les divisions inférieures dirigées en ar-



rière, entourant la tige de leur base en forme de coeur et bordées d'épines molles. Fleurs jaune vif, un pouce et demi de diamètre, en corymbes, se fermant en plein soleil. La graine a environ ½ de pouce de longueur, elle est brun rougeâtre foncé, oblongue, à côtes serrées et profondes dans le sens de la



longueur, ridées en travers, ce qui donne à la graine l'air d'être côtelée dans les

deux sens; portant au sommet une touffe de poils blancs, soyeux, persistants, qui s'étendent en séchant et permettent à la graine d'être transportée par le vent à de grandes distances.

Extirpation.—Comme pour le chardon du Canada. Arracher ou étouffer les petites parcelles envahies.

AUTRES MAUVAISES HERBES

Bien des espèces de mauvaises herbes qui se montrent gênantes dans les prairies, les pâturages, les champs de grain, les cultures sarclées, les pelouses et le long des chemins, ne sont pas classées comme nuisibles dans cette liste. Il suffisait, croyons-nous, de légiférer contre les 20 ou 25 espèces les plus malfaisantes qui se rencontrent généralement dans les graines commerciales. Il ne semblait ni pratique, ni désirable d'appliquer la loi aux autres espèces. La liste des plantes nuisibles, dans une loi qui se propose de mettre un frein à la distribution des graines de mauvaises herbes dans les semences commerciales, ne saurait, bien entendu, être la même que dans une loi provinciale qui aurait pour but la destruction des mauvaises herbes poussant dans les terres arables. Bien des espèces de mauvaises herbes sont disséminées par le vent, l'eau et les autres agents naturels, mais leurs semences se rencontrent rarement dans la graine de trèfle ou d'herbe ou dans le grain de semence. Le chiendent, le liseron des champs et l'épervière orangée sont des herbes plus nuisibles que le plantain lancéolé, qui est une plante fourragère utile dans les pâturages à moutons.

La faculté que certaines graines de mauvaises herbes possèdent de conserver leur vitalité dans la terre est un des facteurs principaux qui les font entrer dans la catégorie des plantes nuisibles. On ne sait pas au juste pendant combien de temps les graines de moutarde et de certaines autres mauvaises herbes conservent leur vitalité dans le sol. On dit communément qu'elles conservent leur vitalité pendant une période indéfinie et qu'elles se mettent à germer et produisent une nouvelle récolte de mauvaises herbes dès que la charrue les ramène à la surface. Cependant de nombreuses preuves, résultant d'expériences bien conduites, tendent à établir que ces graines de mauvaises herbes

perdent leur faculté germinative au bout d'environ 15 ans.

Quelques mauvaises herbes, tout en étant dangereuses au point de vue agricole, ne sont pas classées comme nuisibles sous la loi du contrôle des semences parce que leurs graines se rencontrent rarement, si jamais elles se rencontrent, dans les échantillons de commerce. D'autres sont des mauvaises herbes nuisibles mais comme leurs graines sont très fines, il est facile de les enlever du grain ou des autres grosses semences. Il existe un grand nombre de plantes adventices, en dehors de celles reconnues nuisibles par la loi, dont les graines se trouvent dans les échantillons de commerce. Plus de 150 espèces différentes de graines de mauvaises herbes ont été trouvées l'année dernière dans les échantillons analysés pour les grainetiers et les cultivateurs. Beaucoup de celles-ci sont des graines de plantes inutiles ou nuisibles, qui n'ont qu'une importance secondaire comme mauvaises herbes et qui ne se rencontrent que très rarement. D'autres sont des impuretés communes, mais elles ne sont pas assez dangereuses pour être classées comme nuisibles. Les espèces qui suivent comptent parmi les plus répandues ou les plus importantes.

Panic sanguin (Digitaria sanguinalis (L.) Scop.).—Originaire d'Europe, annuelle. Se rencontre comme mauvaise herbe dans les champs de trèfle et de



mil. Tiges dressées ou ascendantes, naissant d'une base rampante, 1 à 3 pieds de long. Feuilles minces, plates, 2 à 6 pouces de long. $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce de large, généralement lisses, parfois un peu velues. Epis très étroits, 3 à 8 nais, sant d'un point au bout de la tige, d'où le nom digitus (doigt), vert grisâtre, souvent teinté d'un pourpre riche. Epillets $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{8}$ de pouce de long, en paires. La semence a environ $\frac{1}{8}$ de pouce de long, $\frac{1}{24}$ de pouce de large, un côté

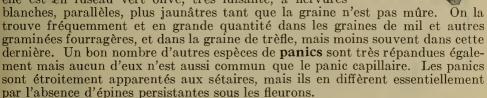
est arrondi, vert, légèrement luisant avec une écaille pointue, velue, de près de la moitié de sa longueur; l'autre côté est plat, pourpré, portant trois côtes distinctes, velu aux bords, avec une écaille lisse très courte à la base. Les graines se trou-

vent dans les échantillons de mil et de trèfle, surtout dans ceux de mil.

Petit panic sanguin (Digitaria humifusa Pers.) est moins gênante que l'espèce précédente car il ne forme pas de racines aux jointures. La semence est petite et brune à noire.

Le Panic capillaire (Panicum capillare L.) est une annuelle de forte taille à feuilles velues et à grande panicule lâche, dont la dimension atteint la moitié

de la longueur de la plante entière. C'est une de nos herbes de prairie les plus communes. Elle se trouve parfois en grand nombre dans les champs de grain et les prairies, quand la récolte n'est pas très épaisse, mais ce n'est pas une herbe à redouter sur les terres bien cultivées. La plante mûre se rompt et est emportée par le vent. On la trouve parfois en grande quantité le long des clôtures. La graine a environ $\frac{1}{16}$ de pouce de long; elle est en fuseau vert olive, très luisante, à nervures



Sétaire verte ou mil sauvage (Setaria viridis (L.) Beauv.).—Mauvaise herbe annuelle introduite, commune dans l'est du Canada, et qui devient un

fléau sérieux dans les provinces des Prairies où elle cause de lourdes pertes. Elle est très gênante parce qu'elle est extrêmement répandue dans tout le Canada. La couleur varie suivant le dégré de maturité: jaune, grise, brune ou pourpre. Les graines les plus foncées sont marbrées de taches noires. L'amande d'un blanc verdâtre, est convexe sur la face externe, qui porte le germe, et aplatie sur la face interne. Les



graines de sétaire verte forment l'impureté la plus commune dans la semence de trèfle. On les trouve dans près de 90 p.c. des échantillons de trèfle rouge analysés au laboratoire des semences d'Ottawa et dans près de 50 p.c. des échantillons d'alsike. La



sétaire verte produit de nombreuses graines à partir de la moisson jusqu'à la fin

de l'automne. La présence de ces graines dans la semence de trèfle rouge ou de trèfle d'alsike en diminue sensiblement la valeur commerciale.

Sétaire jaune (Setaria glauca (L.) Beauv.).—Très semblable à la sétaire verte. Cependant les branches sont plus étalées, la plante plus développée et

plus succulente, les épis moins composés et plus minces, et les graines plus grosses. Les soies de l'épi sont d'un jaune distinct. La jeune plante a une feuille large, d'un vert pâle, et la base de la tige a une couleur jaune caractéristisque. Les graines sont semblables à celles de la sétaire verte, mais plus grosses. On les rencontre fréquemment dans les graines de trèfle rouge, de luzerne, le grain de semence et les produits alimentaires, mais rarement dans



les graines renettoyées d'alsike et de mil. Comme elles sont relativement grosses il est facile de les enlever des graines plus petites. Les semis épais de trèfle et de graminées fourragères aideront à détruire la sétaire jaune dans les chaumes d'automne et dans la récolte de trèfle qui suit. Dans les trèfles qui sont cultivés pour la production de la graine, les parcelles qui ont été détruites par l'hiver devront être fauchées, tandis que la sétaire est encore très verte.

Extirpation.—Disquer le chaume immédiatement après la moisson. Cultiver des récoltes sarclées parfaitement entretenues jusqu'à une date avancée de l'été.

Foin d'odeur (Hierochloë odorata (L.) Wahlenb.).—Plante indigène vivace, rare dans les provinces de l'Est; elle pousse principalement dans les lieux hu-



mides, le long des cours d'eau; très répandue dans les provinces des Prairies où elle semble se plaire sur toutes sortes de sols. Elle est difficile à détruire à cause de ses rhizomes profonds et persistants, qui produisent en été de nombreuses tiges stériles, à feuilles longues, plates, luisantes, vert foncé, de plus de 1 pied de longueur. Les tiges à fleurs apparaissent de bonne heure au printemps et les premières fleurs

de bonne heure au printemps et les s'ouvrent quand ces tiges n'ont encore que quelques pouces au-dessus de la surface du sol. Il se dégage des plantes une odeur assez semblable à celle du trèfie d'odeur. La graine mûre ressemble beaucoup à celle du mil mais elle est plus mince, plus cylindrique, elle porte parfois au sommet le reste du style desséché (partie allongée du pistil). La racine



en miniature du germe est plus proéminente. La graine se rencontre parfois

dans les semences de graminées.

Extirpation.—Labourer en mai. Choisir une saison où le sol est sec. N'employez pas la herse traînante sur le champ car vous porteriez des racines à d'autres parties du champ. Après avoir labouré, semez une récolte à pousse rapide, par exemple, l'avoine ou l'orge.

Jonc ovoïde (Eleocharis ovata (Roth) R. et S.) est une espèce de laiche très répandue dans les endroits humides et dont les graines se rencontrent souvent



dans les échantillons de mil et parfois dans ceux de trèfle rouge. La graine est forte au sommet, d'un brun pâle ou brun marron, riche, lisse et luisante, environ 16 de pouce de long et un 32 de pouce de large, avec un tubercule triangulaire de couleur claire au sommet sur 4 de sa longueur, et 6 à 8 poils barbus attachés à la base de la graine et qui s'étendent de façon à dépasser légèrement le tubercule. Les graines que l'on rencontre dans les échantillons de mil ont généralement un ou plusieurs poils enlevés. Comme ces graines

sont petites il est facile, par le nettoyage, de les enlever de la plupart des sortes de

semences commerciales. On égouttera le mieux possible les champs qui sont envahis par cette espèce ou par d'autres espèces de laiche et on leur donnera des façons culturales en automne, suivies par une plante sarclée.

Carex à renard (Carex vulpinoidea Michx).—Autre espèce gênante sur terre basse. On trouve parfois la graine de cette espèce en grande quantité dans le mil (fléole des prés); elle est plus répandue que les deux autres espèces.

Brome des seigles (Bromus secalinus L.).—Annuelle d'hiver, très répandue partout où l'on cultive le blé d'hiver ou les autres récoltes d'automne et d'hiver.



La tige est dressée, simple. La graine, ou la partie de la feuille qui embrasse la tige, est lisse, à fortes nervures. La panicule est lâche, à branches quelque peu tombantes et à nombreux épillets fleuris, sans poils, assez écartés les uns des autres pour laisser voir des ouvertures entre

eux, le long de la tige, quand on regarde celle-ci de côté. La graine a environ \(\frac{1}{3}\) de pouce de long; elle est enveloppée dans des écailles de même longueur. L'écaille extérieure (glume) est convexe, épaisse, à bords déroulés quand elle est mûre. Elle est munie d'une arête, ou barbe courte et raide. L'écaille intérieure, (glumelle) adhère à l'amande,

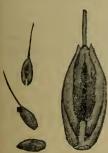


et ses bords sont garnis de cils raides. La queue du grain est fortement courbée et en forme de massue. Les graines sont communes dans le grain de semence du blé d'hiver, et, en moins forte proportion, dans celui du seigle d'hiver et dans les autres grains ou graines de commerce et les produits à bétail. On s'oppose à la présence du brome dans le blé destiné à la meunerie, car il donne à la farine une couleur noire et une odeur désagréable. En outre, l'enlèvement des graines de brome au tarare fait perdre une quantité considérable de petits grains de blé.

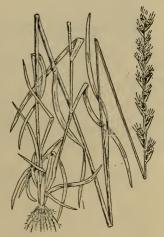
Extirpation.—Eviter le blé d'hiver. Assolements courts. Récoltes sarclées.

Ivraie enivrante (Lolium temulentum L.).—Originaire d'Europe. Annuelle, lisse, tige de 2 à 4 pieds de hauteur, simple. Feuilles lisses en dessous,

rudes dessus. Gaîne (partie qui entoure la tige) pourpre dans la jeune plante. Epi 6 à 10 pouces de long, assez semblable à celui du chiendent, mais avec la tranche et non la face des épillets appuyée contre la tige. La graine, parfois renflée, ressemble à un petit grain d'orge; les bouts en sont obtus et la face intérieure porte une



rainure large et plate. Les bords de l'écaille intérieure sont garnis de petits poils raides, mais non grossiers, comme dans le brome; l'écaille extérieure (ou glume) est dure et cornée comme dans la balle de blé, avec une longue arête, ou sans arête. L'amande, après que la balle en a été enlevée, est brun verdâtre, souvent teintée de



pourpre foncé. Les enveloppes ou balle entourent la semence de très près, l'en-

veloppe intérieure (glumelle) y adhère même; dans cet état la semence a à peu près la même dimension et le même poids que les petits grains de blé et il est extrêmement difficile à la machine de la séparer du blé. L'ivraie est devenue un fléau dans certaines parties de la vallée de la rivière Rouge, et on la trouve parfois dans les provinces des Prairies. Ses graines se rencontrent surtout dans le blé.

Extirpation.—Comme pour la folle avoine. Mettre en prairie les surfaces affectées.

Orge queue d'écureuil (Hordeum jubatum L.).—Indigène, vivace, se rencontrant à partir du Lac Supérieur en se dirigeant vers l'Ouest, particuliè-

rement dans les sols alcalins où les meilleures herbes, plus délicates, ne peuvent prospérer. On la rencontre parfois dans l'est du Canada. Cette plante est un ennemi sérieux de l'éleveur de l'Ouest, car elle est très dangereuse pour les chevaux, les bêtes à cornes et les moutons. Les graines et les arêtes barbelées pénètrent dans les parties molles de la bouche, y causant une irritation douloureuse et des ulcères enflammés. Elles s'insinuent dans les gencives, produisant de l'inflamma-



tion. Elle ne fleurit pas la première année, forme des touffes de 8 à 12 pouces de hauteur. Feuilles vert grisâtre. Fleurs en beaux épis hérissés, soyeux, de 3 à 4 pouces de longueur, vert jaunâtre pâle, souvent teintées de rouge. La graine produite par la fleur femelle est mince, à pointe aiguë, ressemblant quelque peu à un grain d'orge en miniature, et munie d'une longue arête barbelée, les barbes

tournées vers le haut. Les têtes s'attachent aux animaux qui passent, et le vent les transporte à de grandes distances.

Extirpation.—Il n'est pas difficile d'extirper cette herbe dans une terre que l'on peut labourer, mais elle donne beaucoup de mal dans les lieux incultes où sa graine mûrit et est transportée par le vent et par l'eau.

Herbe du diable (Agrostis hyemalis (Walt.) B.S.P.).—Herbe répandue dans les champs de grain dans l'Ouest du Canada où elle affame graduellement les plantes cultivées. On ne peut en faire du foin car ses tiges portent de petites barbes qui produisent des plaies et des ulcères dans la bouche des animaux qui la mangent. La plante est une herbe vivace, très fine et soyeuse, atteignant une hauteur de six pouces à un pied, et ayant une couleur rosâtre. Les graines sont à peu près à moitié aussi grosses que celles de l'agrostide et leur ressemblent assez. Vers la fin de la saison, les épis se rompent et comme ils sont très légers, ils sont emportés sur de grandes distances par le vent et répandent leurs graines dans toutes les directions.

Extirpation.—Labour profond.

Laiches et carex (Cyperacées).—D'aspect général les cypéracées sont semblables aux graminées; elles ont des racines fibreuses et leurs tiges sont



pour la plupart solides. Quelques espèces se montrent gênantes dans les terres humides. Le Souchet comestible (Cyperus esculentus L.) est nuisible dans les cultures sarclées ou dans les champs de mil cultivés sur terrain humide. Il se propage sous terre par de petits tubercules en forme de noix, et il est difficile de l'extirper. Les tiges sont triangulaires, fortes, de 1 à 3 pieds de hauteur, feuillues à la base, avec deux ou trois feuilles au sommet. Feuilles vert clair, $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ de pouce de large, à peu près de la même hauteur que la tige. Les capitules d'un jaune foncé ou marron clair se voient facilement dans un champ de mil. Les graines, environ 1/32 de pouce de long, à trois angles, brun clair, se rencontrent parfois dans les échantillons de mil, mais très rarement dans la graine de trèfle. Les laiches sont des plantes de terrain humide et leur

présence indique généralement que la terre a besoin d'être drainée. On peut arriver à les détruire par un drainage parfait qui rend les conditions du sol moins favorables à leur croissance, et la récolte prend

alors le dessus et les étouffe.

Petite oșeille de brebis (Rumex Acetosella L.).—Originaire d'Europe et répandue maintenant dans toutes les parties du pays. C'est une plante vivace,

très persistante par ses rhizomes longs, jaunes, et charnus. Tiges grêles, 6 à 18 pouces, dressées, ou presque dressées, branchues vers le haut. Feuilles avec appendices argentés en forme d'oreille s'étalant à partir de la base, en forme de fer de flèche, étroites, non dentées, 1 à 4 pouces de long, très lisses et assez charnues, sur de longues queues. Fleurs nombreuses, en grappes ressemblant à une panicule, de deux sortes sur plantes séparées; les fleurs mâles ont des étamines voyantes, les femelles sont beaucoup moins visibles et portent au bout trois petits organes plumeux



écarlates (les stigmates). Les graines, telles qu'on les rencontre parmi les semences d'herbe et de trèfle, sont généralement recouvertes par les trois divisions du calice, plus



grosses et à veines voyantes, qui recouvrent bien la graine. La graine nue après l'enlèvement des séparations du calice, a $\frac{1}{20}$ de pouce de long et à peu près la même largeur, elle est ovale, triangulaire, brun pâle, luisante. C'est l'une des impuretés les plus communes dans la graine de trèfle et de graminées, surtout dans celle du trèfle d'alsike.

Extirpation.—Application de chaux. Récoltes sarclées bien entretenues. Faire paître les moutons.

Persicaire pied rouge (Polygonum Persicaria L.).—Annuelle. Répandue par tout le pays et spécialement dans les champs et les prairies situés dans les

par tout le pays et specialement dans les champ bas-fonds. Quoique très répandues, la persicaire et les autres plantes de cette famille ne causent pas des ennuis sérieux dans la plupart des récoltes potagères ou de grande culture. Les tiges sont dressées, charnues, presque lisses, sans poils. Feuilles lancéolées, pointues, presque sans queues, à surface rude, souvent tachetées et marquées d'une tache noire, ronde ou triangulaire, près du centre. Les fleurs sont portées en épi cylindrique, ovoïde ou court,







Persicaire ried rouge.

Persicaire pâle.

épais, droit, composé de fleurs roses ou noir pourpre. La graine a environ $\frac{1}{12}$ de pouce de diamètre; elle est ovale en forme de coeur, creusée sur une face; ou triangulaire arrondie, d'un noir de jais luisant. Elles sont communes dans le trèfle rouge, mais moins fréquentes dans les graines d'alsike, de luzerne et de graminées.

La persicaire pâle ou à feuilles de patience (Polygonum la pathifolium L.) ressemble beaucoup à la persicaire pied rouge. C'est une herbe commune élevée, assez nuisible et répandue dans les champs de grain et de trèfle, dans les terrains bas et riches dans toutes les parties de l'est du Canada. La graine a de pouce de long et est en forme de cœur, brun chocolat, creusée des deux côtés et jamais triangulaire.

Extirpation.—Drainage. Binages à la fin de la saison avec récoltes sarclées.

Faux liseron ou renouée liseron ou sarrasin sauvage (Polygonum Convolvulus L.).—Répandu dans les champs de grain par tout le Canada, mais par-



ticulièrement dans les provinces des Prairies. C'est une annuelle, originaire d'Europe. Tiges volubiles, branches assez rudes, feuilles minces, lisses, en forme de fer de flèche. Fleurs verdâtres, penchées, à queues courtes et minces, en petites grappes à l'aisselle des feuilles et en grappes terminales lâches. Calice à 5 divisions,

persistantes. La graine est terne noire, triangulaire, $\frac{1}{8}$ de pouce environ, terminée en pointe obtuse au sommet et presque deux fois aussi longue que large, ayant sa plus grande épaisseur juste audessus du milieu; le germe est en forme de massue, petit, courbé et repose dans un sillon sur un angle de la graine.



Quand on la rencontre dans le grain du commerce, la graine a souvent perdu son enveloppe noire et paraît unie, blanche, cireuse, à angles légèrement arrondis. C'est l'impureté la plus commune dans les céréales; elle est particulièrement abondante dans le grain de l'Ouest et elle constitue une très forte proportion des

graines de mauvaises herbes qui se trouvent dans les criblures d'élévateur. Elle est appréciée comme nourriture, surtout dans l'alimentation des volailles.

Extirpation.—Jachère d'été. Dans les champs de grain on peut détruire la plupart des plantes précoces en hersant lorsque le grain a environ trois pouces de hauteur.

Le Chou gras (Chenopodium album L.) se rencontre partout au Canada dans les terres riches. C'est l'une de nos mauvaises herbes les plus communes dans



les jardins; on la rencontre aussi parfois dans les champs cultivés. Indigène et originaire Annuelle. A caractéristiques extrêmement variées. Plante généralement herbacée succulente, élevée, à tige grêle, dressée, cannelée, très branchue, 2 à 6 pieds de hauteur, à feuilles ovales, anguleuses, vert pâle, grossièrement dentées, rétrécies à la base et portées sur des queues minces. Fleurs en épis composés sortant des aisselles des feuilles. graine a environ 1/20 de pouce de diamètre, à contour circulaire, plus ou moins aplatie d'un

côté, fortement convexe de l'autre, à bords grossièrement arrondis; face inférieure convexe portant un sillon de la marge à la cicatrice centrale; finement ridée; couleur noir



luisant. Les graines, telles qu'on les rencontre parmi celles des plantes cultivées, ont une enveloppe mince, étroitement adhérente, sous forme d'une couche farineuse brune ou grise qui leur donne un aspect rugueux et granuleux; elles portent aussi fréquemment le calice desséché à cinq angles, collé autour d'elles. C'est une impureté commune dans la luzerne et le mil, spécialement dans l'Ouest. La graine a à peu près exactement la grosseur de celle du mil et il est difficile de la séparer de cette dernière. Il faut donc arracher cette mauvaise herbe à la main dans les champs que l'on destine à la production de la semence. Après le liseron noir, ces graines sont l'impureté la plus répandue dans le grain. Elles sont difficiles à moudre à cause de leur enveloppe dure et c'est pour cela qu'on les rencontre si souvent encore entières dans la moulée faite avec du grain mal nettoyé.

Extirpation.—Même méthode que pour le faux liseron.

Ansérine de Russie (Axyris amarantoides L.).—Cette plante a été remarquée pour la première fois au Canada en 1886, sur le talus du chemin, à Head-

ingly, Man., à 14 milles à l'ouest de Winnipeg; on dit qu'elle a été importée directement de Russie. On la trouve maintenant le long des chemins de fer, dans tout l'Ouest, et on l'a même rencontrée sur un talus de chemin de fer à St-Jean, dans le Nouveau-Brunswick. C'est une plante annuelle, élevée, grossière, 2 à 4 pieds de hauteur, dressée et très branchue, très feuillue. Très semblable au chou gras quand elle est jeune, mais d'un vert plus pâle, d'un port plus élancé, et à surface revêtue d'un duvet de poils courts étoilés, au lieu d'être co-



tonneuse. La plante adulte forme une grande grappe pyramidale; les tiges, les bractées et les segments membraneux du calice deviennent blancs et le rendent très



voyant. La graine est ovale, aplatie, 🗓 de pouce de long, grise ou brune, à

lustre soyeux, surface finement striée et ridée en longueur; la cicatrice basale consiste en une courte rainure, peu profonde, en travers de l'extrémité inférieure; bien des graines ont une enveloppe membraneuse, étroitement adhérente, et qui projette par-dessus le sommet de la graine sous forme d'aile à deux lobes.

Extirpation.—Les champs infestés de cette mauvaise herbe doivent être soumis à une jachère d'été parfaitement entretenue. Il faut herser la récolte de grain suivante quand les plantes ont quelques pouces de hauteur.

Amarante racine rouge (Amaranthus retroflexus L.).—Plante annuelle originaire de l'Amérique tropicale, et maintenant établie dans toutes les parties



colonisées du Dominion. Elle a une racine pivotante, d'un rose rouge. Tiges dressées, simples ou branchues, à poils rudes. Feuilles sur de longues queues ovales, à pointes raides. Fleurs peu voyantes, nombreuses, réunies en épis épais, composés, au bout des branches et dans les aisselles des feuilles. La graine est très polie, noir rougeâtre à noir de jais, à peu près de la même dimension que celle du chou gras. De contour circulaire ou ovoïde, très aplatie et également convexe sur les deux côtés. La graine non mûre ou racornie a une bande marginale étroite, légèrement aplatie, qui marque l'emplacement du germe en forme d'anneau. La graine de l'a-

marante racine rouge se rencontre très souvent dans la semence de trèfle et d'herbes, surtout dans le



trèfle d'alsike et la fléole des prés (mil). L'amarante racine rouge est surtout gênante dans les jardins, dans les champs de pommes de terre et dans les récoltes de racines.

Extirpation.—La graine enfouie dans le sol conserve sa vitalité pendant plusieurs années et ne se met à germer que lorsqu'elle est ramenée à environ deux pouces de la surface par la culture. Les derniers binages donnés aux cultures sarclées devraient être aussi superficiels que possible.

Herbe roulante (Amaranthus graecizans L.).—Grande herbe, annuelle, buissonneuse, formant, dans des conditions favorables, une masse compacte



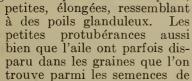
d'un à deux pieds de diamètre. Feuilles petites, ovales, plus étroites à la base. Fleurs très petites, portées en grappes à l'aisselle des feuilles. En arrivant à maturité, la plante se rompt à la base et, entraînée par le vent, parcourt de longues distances en répandant la graine. Les graines noires, très luisantes, ressemblent beaucoup à celles de l'amarante racine rouge mais elles sont plus petites et plus rondes. On les rencontre souvent, principalement sur les terrains qui viennent d'être mis en culture, dans les provinces des prairies, où elles font beaucoup de mal en dépouillant le sol de son humidité. Cependant elles causent rarement des ennuis dans des sols depuis longtemps en culture.

Extirpation.—Disquer de bonne heure la terre qui vient d'être cassée. Jachère d'été, hersage de la récolte de grain au printemps.

Amarante étalée ou basse (Amaranthus blitoides Wats.).—Ressemble à l'herbe roulante commune, mais ses feuilles sont un peu plus grosses et sa végétation est couchée. Elle forme des tapis sur le sol. Ses graines se rencontrent dans la luzerne; on les distingue de celles des autres amarantes par leur grosseur.

Spargoute (Spergula arvensis L.).—Annuelle, fréquente dans les champs de grain des provinces de l'Est et dans certaines parties de la Colombie-Britannique.

Tiges à branches naissant de la base, de 6 à 18 pouces de hauteur, presque lisses; légèrement velues vers le haut. Feuilles linéaires étroites apparemment en cercle autour des nœuds de la tige, mais réellement en deux groupes opposés de 6 ou 8 feuilles par groupe, avec des feuilles modifiées, en forme d'écailles entre elles. Fleurs blanches. Le fruit est très penché. La graine est noir terne, lenticulaire ou ronde et comprimée, à marge se prolongeant en une aile pâle étroite. La surface est parsemée d'un nombre plus ou moins grand de protubérances pâles,





commerce. C'est une impureté commune dans le grain cultivé dans les provinces maritimes et dans Québec, et on la rencontre parfois dans la semence de mil et de trèfle d'alsike.

Mouron des champs (Stellaria graminea L.) vivace, les rhizomes souterrains émettent des tiges florifères à intervalles de quelques pouces; plante de deux pouces à deux pieds de hauteur, faible, grêle, à quatre angles et rugueuse sur les angles, portant beaucoup de feuilles herbeuses en paires et beaucoup de fleurs blanches étoilées d'environ ½ pouce de large. La graine se rencontre souvent dans la graine de trèfle et d'herbe; elle a la même grosseur que la graine de mouron blanc mais elle est plus circulaire. Les marques de surface sont très différentes; au lieu de porter des tubercules, elles sont recouvertes d'une couche épaisse de sillons courts et arqués, en rangées plus ou moins régulières.

Extirpation.—Coupe fréquente, à ras sol, comme pour les autres plantes

vivaces.

Mouron commun (Stellaria media (L.) Cyrill.) Mauvaise herbe persistante et très rustique en dépit de sa grêle apparence. Annuelle introduite, se ren-

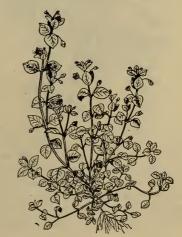
contrant dans toutes les parties du Canada où le sol est riche et humide. Tiges branchues, ascendantes, mais avec tendance à se coucher. Racines comme des cheveux et extrêmement résistantes. Feuilles ovales. Les tiges portent d'un côté une bande voyante de poils articulés. Fleurs, ¼ de pouce de diamètre, nombreuses, solitaires à l'aisselle des feuilles, se présentant en cymes terminales feuillues dans les plantes adultes. Corolle blanche. Capsules à fruit, en cône, étalées ou penchées, plus longues que le calice. La graine est petite, ½ de pouce de dia-



0.0

mêtre, brun jaunâtre à brun foncé, en forme de coin ou de rein, aplatie et couverte de tubercules grossiers,

Mouron à oreilles tubercules grossiers,
de souris. arrangés en rangs



courbes réguliers, environ cinq de chaque côté et quatre sur le bord. On la rencontre fréquemment parmi les graines de trèfle et de mil et elle est cause que l'on rejette beaucoup d'échantillons, de mil spécialement. C'est une graine si petite qu'on peut l'enlever sans perdre aucune partie du mil. On peut en faire la séparation au moyen d'un crible en mailles de fil de fer de 30 x 30.

Mouron à oreille de souris (Cerastium). La graine de cette plante se rencontre souvent dans la graine de trèfle et de mil. Les graines sont petites, on peut les enlever au tamis comme pour la graine de mouron commun. La plante est assez semblable à celle du mouron commun et a à peu près la même végétation mais elle est recouverte sur toutes ses parties de poils duveteux, tandis que dans le mouron commun il n'y a des poils que sur un côté de la tige.

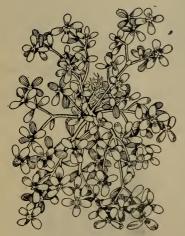
Silène endormi (Silene antirrhina L.).—Plante annuelle, un peu grêle, à petites fleurs blanches et rosâtres, à tige verdâtre, portant à intervalles, sur les branches supérieures, de longues plaques pourpres et collantes. Les graines sont semblables à celle du silène enflé mais elles n'ont que la moitié de leur grosseur et sont un peu plus foncées.

Extirpation.—Disquer le chaume après la moisson pour empêcher les graines

de se répandre. Court assolement et bon entretien des récoltes sarclées.

Drave des bois (Draba nemorosa L.).—Annuelle indigène et annuelle d'hiver. Tige basse, branchue à la base. Feuilles sans tiges, oblongues ou lancéolées, un peu dentées, grossières. Fleurs petites, jaunâtres. Gousses elliptiques, oblongues. Ces gousses ont la moitié de la longueur des tiges qui sont presque horizontales à maturité. Graines très petites, ovales ou en forme d'œuf et de couleur orange. Les fleurs paraissent en mai ou à la fin d'avril; c'est en mai que cette plante cause ses méfaits. Cependant elle n'est gênante que sur la jachère d'été ou dans les jardins. Elle ne résiste pas aux façons aratoires du printemps.

Pourpier potager (Portulaca oleracea L.).—Originaire d'Europe, annuel, commun dans les terrains riches, les jardins particulièrement, très abondant



dans les provinces de l'Est. C'est une plante charnue, couchée, parfaitement lisse, à nombreuses branches naissant d'une racine simple centrale; tige rougeâtre, charnue, et feuilles vert foncé, alternes, obovées ou cunéifor-mes (comme un coin), réunies principalement en grappes au bout des branches. sans queues, solitaires, mesurant environ ½ de pouce de diamètre, jaunes, ne s'ouvrant le matin que quand il fait du soleil. Capsule à fruit membraneuse, dont le dessus se lève comme le couvercle d'une boîte, à nombreuses graines. La graine est noire, rugueuse, mais luisante, d'environ 1/40 de pouce de diamètre, étroitement réniforme comme dans la famille des caryophyllées, et, de même que les graines de la plupart des membres de cette famille, avec un germe courbé, courant autour de l'extérieur de la graine.

Extirpation.—Les graines conservent leur vitalité plusieurs années. Elles ne germent que lorsque le sol s'est bien réchauffé, et que lorsqu'elles sont ramenées près de la surface. Il faut plusieurs années de bonne culture pour détruire le pourpier. Les graines qui se sont formées se développent et mûrissent sur les tiges charnues de la plante, après que celle-ci a été coupée; il est donc nécessaire d'enlever et de détruire les plantes qui viennent d'être coupées. On rencontre rarement les graines de cette plante dans les échantillons commerciaux.

Bouton d'or (Ranunculus acris L.).—Se rencontre par tout le Canada, surtout dans les terres humides. C'est une herbe nuisible, à jus âcre, vénéneux,



et faisant venir des ampoules; commune dans les pâturages et les prairies. Vivace, à racines fibreuses. Tige dressée, généralement velue. Feuilles en trois parties, chaque partie sans queue, à trois ou à nombreux lobes et profondément découpée. Fleurs jaunes. Les fruits secs en forme de graines, sont portés en épis. La graine a environ $\frac{1}{8}$ de pouce de diamètre, plate de contour à peu près rond, mais non symétrique, à marge quelque peu ailée; la pointe et les bouts sont pointus et très saillants, la pointe est généralement en forme de crochet. La

couleur varie de brun verdâtre à presque noir; elle est terne à cause de la surface rugueuse. On trouve parfois les graines du bouton d'or dans les échantillons de commerce. On trouve dans bien des



districts plusieurs espèces alliées. Ce sont des mauvaises herbes d'importance secondaire. La Renoncule scélérate, grenouillette d'eau ou mort aux vaches (Ranunculus sceleratus L.) abonde le long des fossés, des ravins et des marais; on la trouve parfois dans les pâturages humides. La Renoncule bulbeuse (Ranunculus abortivus L.), commune dans les vieux pâturages et les clairières, moins fréquente dans les prairies et les champs cultivés.

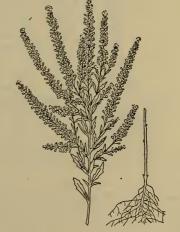
Extirpation.—Drainage. Bon ameublissement du sol, assolement court. Ne pas mettre la terre en prairie avant qu'elle soit nettoyée.

Le Passerage (Lepidium apetalum Willd.).—Plante indigène, annuelle et annuelle hivernante, très répandue; elle abonde surtout dans les sols légers et sa-

blonneux. Tige dressée, à nombreuses branches vers le haut; 6 pouces à 2 pieds de haut, couverte de poils courts, appliqués, qui lui donnent un aspect légèrement blanchâtre. Les plantes d'automne produisent une rosette de feuilles vert foncé, à découpures profondes, très semblables à quelques spécimens de la bourse à pasteur, mais plus succulentes. Feuilles de la tige à quelques dents grossières, rétrécies à la base. Les branches nombreuses, étalées, presque droites, donnent à cette plante, quand elle est en graine, l'aspect d'un arbre en miniature;



les gousses plates, presque rondes, petites et nombreuses, prennent la place des feuilles; les vraies feuilles tombent quand la graine commence à mûrir. Les fleurs sont mi-



nuscules; les gousses d'environ $\frac{1}{10}$ de pouce de large sont en forme de coeur, plus longues que larges, échancrées au sommet et se séparent en deux moitiés à maturité. La graine a environ $\frac{1}{16}$ de pouce de long, jaune rougeâtre vif, de contour ovoïde, très aplatie, obtuse sur le côté droit, très mince et légèrement ailée sur le côté arrondi. Les deux faces portent au milieu un sillon assez profond. Les semences exposées à l'humidité forment une grande quantité de mucilage. Bien

qu'il n'y ait que deux graines par gousse, chaque plante produit des milliers de graines. C'est une impureté commune dans la semence de trèfie et de graminées; elle abonde surtout dans le mil.

Extirpation.—Bonnes façons aratoires au printemps. Disquer ou labourer immédiatement après la moisson les champs très infestés. Biner de temps à autre jusqu'à l'hiver puis recommencer au printemps et continuer jusqu'à la fin de juin. A cette époque semer une plante fourragère tardive.

Passerage des champs (Lepidium campestre (L.) R. Br.).—Plante bisannuelle, encore rare au Canada, mais que l'on trouve en Ontario, dans les dis-

tricts affectés à la culture du trêfle, où elle va en augmentant. Deux ou trois tiges sortent de la même racine. Les feuilles inférieures sont oblongues et sans dents, celles de la tige sont en fer de flèche, à bouts obtus. Les gousses épaisses sont largement ovales, en forme de bateau, c'est-à-dire arrondies par-dessous et creusées par-dessus. Chaque gousse contient

par-dessous et creusées par-dessus. Chaque gousse contient deux graines. La graine a $\frac{1}{12}$ de pouce de long, elle est ovoïde, mais pointue au bout qui porte la cicatrice. La surface est finement rugueuse et terne, à appa rence farineuse. Deux sillons, souvent remplis de mucilage, s'étendent depuis la base pointue presque jusqu'à l'autre bout de la graine. Ces graines sont maintenant beaucoup plus communes que celles du passerage lépidié dans les semences de trèfle rouge et de luzerne. On les trouve aussi, mais en moins grand nombre, dans la semence d'alsike.

Bourse à pasteur (Capsella Bursa-pastoris L.).—Annuelle et annuelle hivernante. Répandue dans tout le Canada. La plante varie beaucoup. On voit



des plantes porte-graines, naines, ayant à peine plus de un à deux pouces de hauteur et d'autres branchues, vigoureuses, de trois pieds de hauteur, à nombreuses gousses. Certaines plantes ont à la base une rosette vigoureuse de feuilles, d'autres n'en ont pas du tout. Les feuilles peuvent être profondément découpées, pennifides ou sans aucune dent, ni division. Les feuilles de la tige sont pour la plupart en forme de flèche, avec deux projections pointues, en forme d'oreilles, une de chaque côté de la tige. Les fleurs sont blanches et petites. La gousse est plate, triangulaire, de ¼ de pouce de long, en coin à la base, échancrée au sommet, à angles extérieurs arrondis.

Chaque gousse contient environ vingt graines. La graine est petite, $\frac{1}{24}$ de pouce de long, oblongue, brun rougeâtre, la surface terne, pointillée. Mise dans l'eau elle émet une grande quan-

0.0

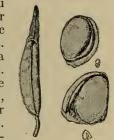
tité de mucilage et se recouvre de poils transparents, assez longs, mais très fins. Les graines se rencontrent très fréquemment dans la semence de trèfle d'alsike et d'herbe et quelquefois dans celle de trèfle rouge. La bourse à pasteur a une puissance extraordinaire de multiplication, une seule plante peut donner 50,000 graines. Les vigoureuses rosettes des plantes qui se sont mises à pousser en automne prennent la place de l'herbe et du trèfle dans les prairies qui ont été éclaircies par l'hiver. La graine est une impureté commune dans la semence de trèfle d'alsike et de mil mais elle est si petite qu'on peut l'enlever facilement au moyen d'un tamis à fines mailles de fil de fer.

Extirpation.—Jachère d'été. Façons aratoires au printemps. Cultures sarclées. Roquette (Eruca sativa Lam.).—Plante introduite récemment dans l'Ontario probablement avec de la graine de luzerne européenne. C'est une antario probablement avec de la graine de luzerne européenne.



nuelle velue, ressemblant un peu à la moutarde sauvage. Les feuilles sont pennifides, à grand lobe terminal. Les fleurs sont blanc jaunâtre, avec un réseau caractéristique de veines noir pourpré, odorantes. Les gousses sont plus courtes que celles de la moutarde sauvage, plus droites, le bec large et plat. La graine est un peu plus grosse que celle de la moutarde sauvage; elle est aplatie, d'un brun

olivâtre; la racine en miniature du germe est généralement d'une couleur plus claire. Elle est amère, âcre, avec la saveur caractéristique du radis. On en trouve parfois la graine dans la graine de luzerne venant d'Europe. On considère rarement cette herbe comme une mauvaise herbe, en Europe, mais on ne devrait pas laisser mûrir ses graines dans des récoltes cultivées. Un grand nombre de nos pires mau-



vaises herbes étaient introduites dans des semences importées et elles se sont répandues de façon générale parce que l'on n'a pas pris soin d'empêcher les premières plantes de monter à graine. Dans la lutte contre cette mauvaise herbe, il vaut mieux prévenir que guérir et comme la Roquette appartient à l'une des familles les plus dangereuses, on devrait l'arracher soigneusement à la main, chaque fois qu'elle fait son apparition, et ne jamais lui laisser le temps de mûrir ses semences et de prendre pied.

Moutarde tanaisie verte (Sisymbrium incisum, Engelm., Var. filipes Gray).—Bisannuelle, indigène, qui se rencontre dans les champs de grain, dans les provinces des prairies et la Colombie-Bri-

les provinces des prairies et la Colombie-Britannique et sur les bords des chemins et le long des voies ferrées dans l'est du Canada ou partout où l'on a distribué du grain de l'Ouest ou des produits de meunerie. La première saison cette plante fait son apparition sous forme d'une rosette de feuilles finement découpées, couchées sur le terrain. Tiges de 3 à 4 pieds, dressées, très branchues au sommet et portant un nombre énorme de gousses étroites, lisses, légèrement arquées, de ½ à ¾ de pouce de long, sur des queues



grêles, étalées. Plante entière vert clair et quelque peu glanduleuse. Feuilles pennifides, chaque division subdivisée en deux ou trois segments linéaires oblongs, avec ou sans dents. Fleurs jaunes, $\frac{1}{8}$



de pouce de diamètre en une grappe allongée. Graine petite $\frac{1}{25}$ de pouce de long, oblongue, parfois comprimée au bout qui porte la cicatrice, brun rougeâtre, rendue quelque peu rugueuse par des poils mucilagineux. Les semences se rencontrent dans le grain de l'Ouest mal nettoyé et quelquefois dans la semence d'herbe.

Moutarde tanaisie grise (Sisymbrium incisum Engelm., var Hartwegianum (Fourn) Watson).—Semblable à la précédente mais plus grise à cause des poils

courts et gris dont elle est revêtue. Elle pousse plus droite, elle porte ses gousses beaucoup plus serrées. Les graines sont semblables à celles de la moutarde tanaisie verte, mais

elles mûrissent un mois plus tard.

Ces deux plantes bisannuelles grossières ne viennent que de semis mais elles émettent de leurs racines blanches de longues branches qui puisent leur nourriture dans le sol sur une vaste étendue. Comme elles dépassent de beaucoup la récolte par leur hauteur, elles proclament éloquemment la négligence du cultivateur.



Extirpation.—La présence de ces moutardes bisannuelles dans les champs de grain des provinces des Prairies provient principalement de la coutume que l'on a de semer les céréales sur chaume en ameublissant simplement la surface du sol en automne ou au printemps. On devrait d'abord détruire la pousse des mauvaises herbes en labourant, en hersant parfaitement ou en se servant du cultivateur à larges dents, et les jachères d'été devraient être tenues bien binées jusque vers la fin de l'automne. Les endroits incultes où cette herbe pousse devraient être convertis en prairies permanentes et on devrait faucher les mauvaises herbes qui poussent jusqu'à ce que l'herbe ait pris possession du sol.

Sisymbre officinal (Sisymbrium officinale (L.) Scop.).—Mauvaise herbe commune le long des chemins et dans les endroits incultes. Elle cause rarement des ennuis dans les champs. Les plantes, qui ont de deux à trois pieds de hauteur, ont un aspect déguenillé. Les fleurs sont petites, jaune pâle. Les gousses sont grêles, dures, cassantes; lorsqu'elles sont mûres, elles sont étroitement pressées contre la tige qui n'a que peu de branches. Ces graines se rencontrent parfois dans les graines de mil; elles ressemblent assez aux graines de la moutarde roulante mais elles sont plus grosses.

Extirpation.—On détruit facilement cette mauvaise herbe le long des chemins et dans les endroits incultes en fauchant pour l'empêcher de monter à graine.

Vélar fausse giroflée (Erysimum cheiranthoides L.).—Indigène, annuelle et annuelle hivernante. Fréquente dans les lieux incultes et sur les sols cul-



Fréquente dans les lieux incultes et sur les sols cultivés, par tout le Canada. Tiges dressées, simples ou branchues, 6 pouces à 2 pieds de hauteur. La plante entière est parfois légèrement blanchie par des poils courts, étoilés. Feuilles vert foncé; lancéolées, légèrement dentelées. Fleurs jaune clair, $\frac{1}{5}$ de pouce de diamètre, en grappes terminales d'un pouce de diamètre, qui s'allongent graduellement.

Gousses légèrement arquées, ½ à 1 pouce de longueur, à 4 angles obtus, dressées sur queues étalées. Chaque capsule contient environ 25 graines. Une plante ordinaire mûrit environ 25,000 graines. La graine est de grosseur et de forme variables; géné-

ralement pointue à un bout, arrondie à l'autre, environ $\frac{1}{24}$ de pouce de long, jaune rougeâtre, à surface terne mais presque sans mucilage. L'extrémité où se trouve la cicatrice est foncée. La racine en miniature



du germe est voyante. Les graines sont très amères, elles ont un goût désa-

gréable et certains bestiaux, particulièrement les porcs, refusent de manger de la moulée provenant de grain qui en contient une quantité appréciable. Cette graine se rencontre parfois en grandes quantités dans les criblures d'élévateur. C'est également une impureté commune dans la semence de trèfle d'alsike et de mil, particulièrement de celle qui vient de l'ouest du Canada.

Extirpation.—Les graines ne vivent pas longtemps; il est donc facile de tenir cette moutarde en échec au moyen d'un assolement court et d'une culture propre. Il suffit de cultiver le chaume en automne et de le disquer au printemps, avant de le semer.

Vélar à petites fleurs (Erysimum parviflorum Nutt.).—Plante bisannuelle ou annuelle d'hiver. Plante à tige forte, peu branchue, à fleurs jaunes et à gousses dressées ou étalées qui sont plus épaisses mais plus courtes que celles du vélar fausse giroflée. Hauteur de 10 à 20 pouces. Les graines ont à peu près la même longueur que celles du vélar fausse giroflée, mais elles sont beaucoup plus larges et plus carrées au bout; elles ne sont presque jamais pointues. C'est une impureté commune dans la graine de mil de l'Ouest. Cette plante est parfois gênante dans les champs de grain semé sur jachère mal préparée.

Vélar ou Roquette des prairies (Erysimum asperum DC.).—Cette plante ressemble à la précédente mais les fleurs sont beaucoup plus grosses, les gousses très longues, très étalées, elles deviennent souvent horizontales lorsqu'elles sont mûres. La graine est semblable à celle de la précédente, mais elle est moins commune.

Moutarde Glabre (Arabis glabra (L.) Bernh.).—Plante élevée, feuilles de la base portées sur queues, rudes; feuilles du dessus lisses, sans queues, un peu en forme de flèche; fleurs petites et blanches; gousses longues, étroitement groupées autour de la tige. Les graines que l'on rencontre dans le mil sont plates, brunâtres et parfois ailées. On en rencontre au Canada plusieurs espèces étroitement apparentées.

Cléome denté (Cleome serrulata Pursh) Plante annuelle indigène, à tige dressée, branchue par-dessus et à feuilles alternes composées de trois folioles. Fleurs roses ou blanches, brillantes. La graine est ronde en forme de coin à sillon profond, arqué remontant sur chaque face les deux tiers du chemin jusqu'au sommet, immédiatement au-dessus de la base pointue. Cette graine mûre est brun foncé, elle est rendue rugueuse par des protubérances pâles et écailleuses; la graine sèche mûre est jaunâtre. Se rencontre parfois dans le grain de l'Ouest.

Potentille dressée (Potentilla monspeliensis L.).—Plante indigène annuelle commune dans les vieilles prairies et les sols sablonneux épuisés par tout le Ca-

nada. Dressée, branchue, à poils grossiers. Les trois divisions de chaque feuille sont obovées; celles des feuilles du sommet, qui sont sans queue, sont dentées sur presque toute la longueur. Fleurs jaunes groupées en cymes feuillues, assez denses. Les graines sont groupées ensemble sur le réceptacle qui est long, mince et duveté. Graine d'un brun de cuivre à maturité, terne, environ $\frac{1}{30}$ de pouce de long, en forme de virgule, à veines arquées, ramifiées, longitudinales. On la trouve souvent

dans la graine de mil et d'alsike et parfois dans celle de trèfle

rouge.

Le genre Potentilla est très répandu; il comprend de nombreuses espèces qui ont une parenté étroite avec la poten-



tille dressée ou de Norvège, telle que Potentilla monspeliensis L., var. norvegica (L.) Rydb., ordinairement appelée également Potentille dressée. Elle se distingue de l'autre par ses poils moins nombreux et par ses feuilles oblongues un peu plus étroites. Toutes deux se rencontrent dans les mêmes localités et sont distribuées de la même façon. Les graines de potentilles sont très semblables et il est difficile de les identifier. Elles ne varient que légèrement en dimension, et dans la grossièreté du réseau de veines couvrant la surface; celles-ci ne sont parfois pas distinctes, surtout quand les graines ne sont pas tout à fait mûres

Une autre espèce, appartenant à ce genre, est l'Herbe aux oies ou argentine (Potentilla Anserina L.) qui se rencontre parfois dans les terrains humides. C'est une plante vivace, à courants grêles, noueux, qui prennent racine et forment, à chaque joint, de nouvelles plantes, comme la fraise. Les feuilles, à poils argentés par-dessous, sont composées de 3 à 10 folioles grandes, ovales, à dents pointues, de chaque côté de la tige, avec de très petites folioles entre elles. Les fleurs, jaune doré, à longues queues, de près d'un pouce de diamètre, sont suivies d'une grappe de graines sèches et lisses. Les racines de l'herbe aux oies courent sur la surface du terrain; le meilleur moyen de les faire disparaître est de drainer la terre et d'enfouir les plantes par un labour.

Potentille blanche (Potentilla arguta Pursh).—Plante vivace, dressée, très poilue; fleurs très serrées, assez semblables à celles du fraisier, blanches. Graines très petites, lisses, brun rosâtre, pointues à un bout. On peut de suite la distinguer des autres potentilles par ses fleurs blanches et par la petitesse de ses graines. C'est une impureté assez commune dans le mil de l'Ouest, mais elle cause rarement des ennuis, à moins que la terre ne soit laissée plusieurs années en prairie.

Extirpation.—Labour à tout moment de l'année. Bon drainage et court

assolement.

Les Roses des prairies (Rosa pratincola Greene ou Rosa arkansana des auteurs canadiens, qui comprend Rosa acicularis, var. Bourgeauiana Crépin) se montrent parfois gênantes dans certaines parties des provinces des Prairies. Dans le sud du Manitoba, ce rosier nain, à grandes fleurs, est très persistant. Ses rhizomes profonds, vivaces, produisent de nombreuses tiges florifères qui naissent à l'aisselle des écailles. Les graines varient beautiers des profonds des écailles.

naissent à l'aisselle des écailles. Les graines varient beaucoup de forme et de dimension, mesurant en moyenne $\frac{1}{6}$ de pouce de long, généralement irrégulières, anguleuses, à écailles dures jaunâtres. On les trouve souvent dans les criblures de grain de l'Ouest, et très fréquemment dans le grain de semence. Pour détruire les roses, il faut labourer le sol avec une charrue pointue pendant les chaleurs et le traiter deux fois à la herse à disques à intervalle d'une semaine ou de dix jours.

Mélilots ou trèfles d'odeur, introduits de l'Europe méditerranéenne où ils sont cultivés depuis des siècles comme plantes à fourrages et à miel. Ce sont des mauvaises herbes dans les endroits où ils poussent sans avoir été semés. Ils ont beaucoup de bonnes qualités mais ils diffèrent par leurs habitudes des trèfles ordinairement cultivés et demandent à être traités d'une façon différente. C'est pourquoi leurs graines sont considérées comme des impuretés dans les autres graines.

Mélilot blanc (Melilotus alba Desr.) beaucoup plus répandu que les espèces



mellifère.

jaunes. Tiges de 3 à 10 pieds de hauteur, un peu ligneuses, très branchues; feuilles à trois folioles pennées, les folioles sont très finement dentées; fleurs en grappes longues grêles, unilatérales blanches et très parfumées. La gousse est mince, petite, en forme d'œuf, recouverte d'un réseau des côtes et ayant un point court et raide au sommet. La graine est dure, petite, $\frac{1}{8}$ de pouce de long, lisse, jaune terne, en forme d'œuf, et avec une marque légère en forme de V partant de la cicatrice.

Mélilot jaune (Melilotus officinalis (L) Lam.).—Plante plus petite que la précédente; tiges de 2 à 5 pieds de hauteur. Les fleurs sont jaune clair, un peu plus grosses mais moins parfumées que celles des espèces blanches. La plante fleurit souvent une semaine plus tôt et conserve ses fleurs un peu plus longtemps que ne

fait le mélilot blanc, ce qui la rend plus utile comme plante

Lupin noir (Medicago lupulina L.).—Originaire d'Europe, annuelle; herbe commune dans les champs de trèfle et les pelouses, poussant dans les sols humi-



des. Elle atteint de 6 à 18 pouces de hauteur, pas tout à fait droite, très branchue, parfois velue, feuilles vert clair, petites, composées de 3 folioles. Fleurs petites, jaune vif, en épis courts, serrés, $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur, s'allongeant dans le fruit. Généralement on voit sur la même plante les fleurs brillantes et les grappes noires de fruits, car les graines mûrissent rapidement. La gousse est mince, petite, elle n'a pas plus de $\frac{1}{8}$ de pouce de long; elle est réniforme, avec une extrémité repliée, blanc foncé ou noire,

à côtes rudes, les côtes principales suivent le contour de la gousse. Il y a parfois 30 gousses par grappe, mais chaque gousse ne renferme qu'une semence. La graine a un peu plus de 16 de pouce de

long, elle est dure, lisse, quelque peu luisante, ovoïde plutôt que réniforme, jaune à vert olive pâle. Il y a, près de la cicatrice, une projection pointue de laquelle

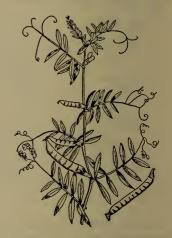
part une ligne légère qui se dirige vers le plus gros bout de la graine. On la trouve fréquemment dans les échantillons commerciaux de trèfle rouge, d'alsike et de luzerne. Dans les semences de trèfle rouge et de luzerne cette graine est généralement trouvée dans la gousse. On la mélange parfois à la semence de trèfle comme adultérant. On confond parfois ensemble les graines de trèfle d'odeur, de lupin noir et de luzerne. Les deux premières sont plus épaisses et plus courtes que la graine de luzerne et elles sont ovoïdes, tandis que la graine de luzerne est réniforme ou parfois à angles irréguliers. La graine de trèfle rouge est plus grosse que la graine de lupin noir et elle se distingue également de cette dernière par la marque en naissant de la cicatrice. Dans la graine de lupin noir il y a une projection pointue près de la cicatrice, d'où part une ligne simple, légère, qui se dirige vers le plus gros bout de la graine.

Extirpation.—Cette plante est utile comme pâturage à moutons. Cultures sarclées.

Vesce sauvage (Vicia angustifolia (L.) Reichard).—Plante annuelle introduite, très répandue dans les céréales et le long des chemins dans tout l'ouest du

Canada. Annuelle, sans poils ou duvetée. Tige grêle, simple ou branchue à la base. Feuilles composées de 2 à 5, rarement 6 paires de folioles linéaires ou lancéolées. Fleurs de ½ à ¾ de pouce de long, pourpres, 1 ou 2 aux aisselles supérieures des feuilles. Gousses noires et linéaires, à pointes aiguës, tournées vers le haut, 2 pouces de longueur, contenant de 4 à 12 graines. Graine ronde, mesurant de ¼ à 6 de pouce de diamètre, noir velouté ou brun olive, marbrée de blanc et tachetée de fines taches noires; la cicatrice blanchâtre qui mesure, en

longueur, environ $\frac{1}{5}$ de la circonférence de la graine, est mince comme un fil. Les graines sont très communes dans le grain cultivé dans les provinces Ma-



ritimes, Québec et certaines parties de l'Ontario, et l'on s'oppose particulièrement à leur présence dans l'avoine destinée à la mouture. Un court assolement, en vue de l'empêcher de former ses graines, la fera disparaître.

La Ricinelle de Virginie (Acalypha virginica L.).—Indigène annuelle commune dans les bassins de rivière et les champs bas de l'Ontario et de l'Est. C'est une plante feuillue, de 1 à 2 pieds de hauteur, à feuilles

ovales, sur de longues queues. Elle cause des ennuis dans les pâturages, les prairies et les champs. Son jus âcre en éloigne le bétail et elle cause des pertes considérables partout où elle se trouve. La graine, environ $\frac{1}{16}$ de pouce de long, est relativement molle, recouverte d'une mince enveloppe finement

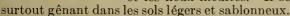
striée, grise à brun gris tachetée de brun foncé, parfois brun rougeâtre sans taches. Elle est ovoïde, pointue à un bout; arrondie à l'autre bout. Il y a une ligne foncée, légèrement saillante, qui part du bout arrondi de la cicatrice sur le même côté de la graine. La cicatrice a un tiers de la longueur de la graine, elle est oblongue, saillante et blanche. On trouve fréquemment les graines de ricinelle dans la graine de trèfle.

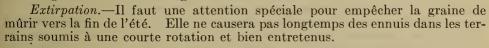
Euphorbe réveille-matin ou herbes aux verrues (Euphorbia Helioscopia L.).—Plante introduite, annuelle, dressée, abondante dans l'est du Canada.

Inflorescence presque plate, en forme d'ombrelle, entourée à la base d'une rosette de feuilles sans queues, obovées, à dents fines et épaisses. Capsules lisses et égales, à trois lobes. La graine ressemble un peu, à première vue, aux gousses de la neslie, en miniature. Cependant, un examen attentif permet de la reconnaître facilement. Elle est de contour arrondi, ovale, roulant librement sur une surface lisse, un peu aplatie sur une face, avec un sillon central aigu courant vers le sommet. Les parois de la graine ne sont pas anguleuses;

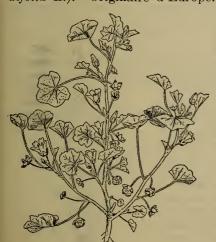


toute la surface est couverte d'un filet grossier de veines; la cicatrice est en forme de rein, blanche, très voyante. La graine est rarement trouvée dans les graines commerciales. Le réveille-matin est une herbe commune dans les jardins et les lieux incultes. Il se montre





Mauve à feuilles arrondies ou petite mauve fromagère (Malva rotundifolia L.).—Originaire d'Europe. Bisannuelle basse et partant d'une racine



profonde, branchue à la base, tiges de 6 à 18 pouces de long. Feuilles rondes en forme de coeur, sur des queues longues et minces, marge échancrée et dentée. Fleurs par groupe de trois ou quatre dans l'angle des feuilles sur des queues grêles, ½ à 1¼ pouce de long. Fleurs environ ½ pouce de large, blanches, parfois teintées de bleu ou de rose. Le fruit se compose d'environ 15 chambres à graine, disposées sous forme d'anneau d'un quart de pouce

de diamètre et appelé le "fromage". (Voir gravure.) La graine avec son enveloppe extérieure de couleur claire mesure un peu plus de 16 de pouce et un peu moins quand l'enveloppe est enlevée. La graine elle-même est dure, lisse.



presque ronde avec une petite échancrure sur un côté. Elle est grise à brun foncé et porte une ligne blanche autour de la cicatrice. On la trouve dans les échantillons de trèfle avec ou sans l'enveloppe extérieure. Sida épineuse (Sida spinosa L.).—Plante très branchue d'environ un pied de hauteur, couverte de poils mous; c'est une autre mauvaise herbe d'importance secondaire qui appartient à la famille des mauves. Les feuilles sont oblongues ou ovées, sur de longues queues dentées à dents pointues, inclinées en avant. Les fleurs sont jaune verdâtre, petites et ont un peu la forme de celles de l'alcée.

Extirpation.—Bon drainage. Cultures sarclées. Faire paître par des moutons.

Millepertuis commun (Hypericum perforatum L.).—Originaire d'Europe, commune dans les pâturages, les vieilles prairies et le long des chemins de la Nouvelle-Ecosse à l'Ontario. Vivace par courants à la



Nouvelle-Ecosse à l'Ontario. Vivace par courants à la base ligneuse de la tige dressée, très branchue et à deux angles. Feuilles opposées, sans dents ni divisions, elliptiques ou linéaires oblongues, tachetées de noir le long de la marge comme les segments de la corolle. Fleurs d'un jaune foncé, groupées en cymes terminales lâches. Graines portées en capsules ovoïdes à trois cellules, environ ½5 de pouce de long, cylindriques, arrondies au bout, avec un point minuscule. La surface est rude, pointillée, un peu luisante, de couleur brun foncé à noir. Les graines se rencontrent rarement

dans les semences de graminées. Quelques espèces alliées sont très communes dans diverses parties du pays. Millepertuis à grandes fleurs (Hypericum Ascyron L.) est une herbe commune, robuste, dans les sols bas et riches et autour des marécages dans Québec et Ontario. On la trouve parfois dans les



vieux pâturages, les vieilles prairies, le long des rivières. Millepertuis tacheté (Hypericum punctatum Lam.). Plante d'environ 2 pieds de hauteur, abonde dans la péninsule de Bruce, du lac Huron, très répandue dans tout l'Ontario, Québec, et en se dirigeant vers l'est jusque dans la Nouvelle-Ecosse. Millepertuis elliptique (Hypericum ellipticum Hook), à fleurs jaune clair, commune dans Québec, le nord de l'Ontario et en allant vers l'ouest jusqu'au lac Winnipeg.

Extirpation.—Ne pas laisser la terre en prairie. Fauchages répétés, au ras

du sol, dans les endroits incultes.

Onagre commune (Oenothera biennis L.).—Plante élevée, bisannuelle, répandue par tout le pays et qui se distingue facilement par sa végé-

tation élevée et branchue (4 pieds par 3 pieds), ses feuilles molles, duvetées, lancéolées, et ses larges fleurs jaunes, voyantes, qui s'ouvrent le soir. L'onagre commune n'a qu'une rosette de feuilles la première année. Pour cette raison elle n'apparaît que dans les récoltes semées en automne ou sur chaume. Elle envahit parfois les champs de trèfle dénudés et il faut alors l'arracher ou la recouper au-dessous du collet la



première saison; on pourra aussi couper les grandes plantes en fleurs entre deux terres, et les arracher avant que les graines mûrissent. Les graines sont produites en grand nombre, dans des capsules longues, effilées, à 4 cellules, à 2 rangées de graines dans chaque cellule, réunies en grappes tout le long des tiges. Elles mesurent environ 16 de pouce



de longueur, sont d'un brun rougeâtre foncé, et à la surface rude, rendue très anguleuse par compression dans la gousse. C'est une impureté très commune dans le grain d'herbe et de trèfle; elle abonde surtout dans le mil. Comme les capsules ne répandent pas facilement leurs graines et que les plantes sont toujours très voyantes, il est facile, avec un peu de soin, d'éviter la contamination de la graine de trèfle au moment de la récolte.

Onagre blanche (Oenothera pallida Lindl.).—Plante indigène, vivace, se rencontre au Manitoba et en allant vers l'ouest jusque dans la Colombie-Bri-



tannique. Elle à une racine pivotante, se montre très persistante dans les sols sablonneux. Les racines blanches et charnues, s'étendent au loin et produisent à intervalles des tiges florifères, formant ainsi de grandes plaques. Tiges simples, pour la plupart, blanc luisant, légèrement duvetées vers le haut, dressées ou ascendantes, de 3 pieds de hauteur environ. Feuilles de 1 à 4 pouces de longueur, étroites à bords onduleux, parfois pennifides, mais généralement entières que l'en trouve

sur les plantes que l'on trouve dans l'Ouest. Fleurs axillaires, larges et belles, de $1\frac{1}{2}$ pouce de diamètre, d'un blanc cireux, prenant une teinte rosâtre en se fanant; ouvertes le jour, à odeur désagréable.



Dans le bouton, les sommets des divisions du calice font saillie sous forme de quatre petites pointes. Capsules étroites et arquées, à quatre angles, d'environ un pouce de longueur, avec les graines en rangs simples dans chacune des quatre cellules. La graine a environ $\frac{1}{16}$ de pouce de longueur, normalement en forme de fuseau, mais anguleuse et un peu tordue par compression dans la capsule; lisse et mucilagineuse quand elle a été trempée dans l'eau, brun jaunâtre; le microscope y révèle des petits points noirs et de légères stries (raies) dans le sens de la longueur; ne se rencontre pas dans les échantillons commerciaux.

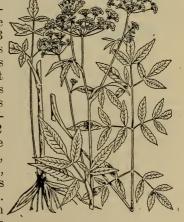
Extirpation.—Labour et jachère d'été après une récolte de foin.

Ciguë aquatique maculée (Cicuta maculata L.).—Plante vivace indigène qui se rencontre dans les terrains bas, le long des cours d'eau. Tige forte, dressée,

creuse et jointée, à branches très larges, de 3 à 6 pieds de hauteur, très lisse, d'un vert pâle, tachetée et striée de pourpre. Racine, un paquet de quelques tubercules charnus et en fuseau comme de petits panais; feuilles composées, en 2 ou 3 divisions, se joignant par une base étalée, les inférieures sur de longues queues, les supérieures sans queues. Folioles lancéolées, profondément dentées. Fleurs petites, blanches, en grappes composées, en forme d'ombelle, de 1 à 4 pouces de diamètre; petites queues des grappes secondaires à nombreuses fleurs inégales de 1 à 2



pouces de long. Graine de $\frac{1}{12}$ de pouce de long, lisse, ovale, comprimée sur les côtes, se séparant en moitiés côtelées et tournées en forme de bateau. Quand on coupe la graine en travers on voit 4 tubes à huile



entre les côtes et 2 sur le côté plat. Ne se rencontre pas dans les échantillons commerciaux. Les racines sont extrèmement vénéneuses pour le bétail, et particulièrement les bêtes à cornes, qui les arrachent et les mangent avec avidité au printemps. Ces racines ressemblent à de petits panais, et, de même que ces

derniers, ont une odeur forte, aromatique, qui semble attirer le bétail. On prétend que les animaux peuvent manger sans en souffrir les plantes en fleurs quand elles sont coupées avec le foin, mais que les plantes porte-graines sont dangereuses. L'arrachage à la main est le meilleur remède.

Petite gentiane (Gentiana Amarella L. var. acuta (Michx) Herber). Plante annuelle indigène de six pouces à deux pieds de hauteur. Feuilles de la base obovées; feuilles du dessus lancéolées ou étroitement oblongues, sans queue, embrassantes. Fleurs nombreuses, tubuleuses, bleues; graines moins de $\frac{1}{25}$ de pouce de diamètre, brun clair, sphériques, portant une petite dépression sur un côté. Impureté commune dans le mil de l'Ouest. Il est facile de séparer cette graine de celle du mil au moyen d'un tamis à fines mailles.

Liseron des haies ou Grand liseron (Convolvulus Sepium L.).—Herbe vivace, se propageant au moyen de ses rhizomes épais qui sont tronçonnés par les instruments de culture et qui repoussent promptement lorsqu'ils sont recouverts de terre. Les tiges, rampantes ou enroulantes, ont de 3 à 10 pieds ou plus de longueur. Les fleurs sont grosses, à couleurs voyantes, roses à raies blanches ou blanc pur. Juste au-dessous de la fleur, chevauchant l'une sur l'autre et cachant son calice à cinq lobes se trouve une paire de grosses bractées en forme de cœur, qui sont persistantes et enveloppent le fruit. On peut distinguer le liseron des haies du liseron des champs par ces bractées. Les graines sont assez semblables à celles du liseron des champs, mais elles sont près de deux fois plus grosses en moyenne. C'est une mauvaise herbe très persistante dans les terres basses, spécialement dans certaines parties du Manitoba.

Faux phlox (Gilia linearis (Nutt) Gray).—Herbe annuelle ou annuelle d'hiver, de six pouces de hauteur, à feuilles pointues et à petites fleurs rosâtres, groupées en un capitule terminal. Les graines, qui se rencontrent dans le mil de l'Ouest, ressemblent un peu à celles du plantain mais elles sont plus foncées, plus rudes, et, au lieu de l'ouverture que les graines du plantain portent d'un côté, il n'y a qu'un sillon étroit et allongé. Elles sont plus grosses que les graines du mil et il ne devrait pas être difficile de les séparer de ces dernières. Ces graines et celles de la petite gentiane accompagnent généralement la graine de mil produite dans l'ouest du Canada. Aucune d'elles ne résiste à la culture.

Herbe de juin (Ellisia Nyctelea L.).—Herbe annuelle à végétation basse, étalée, à feuilles divisées et à petites fleurs blanc bleuâtre en forme de cloche. Les graines sont très semblables à celles du vaccaire mais lorsqu'on les examine à travers une loupe, on voit une surface fine, en forme de filet, au lieu de la surface granulée que présentent les graines du vaccaire. Cette plante arrive à maturité en moins de deux mois et elle cause tous ses méfaits en juin; c'est pourquoi on l'appelle "herbe de juin". En mûrissant elle prend une couleur noire, caractéristique, ce qui permet de la reconnaître facilement, même lorsqu'elle est morte.

Extirpation.—Labour à la fin du printemps et binages lorsque les plantes sont petites.

Grémil ou herbe aux perles (Lithospermum arvense L.).—Herbe abondante dans l'ouest de l'Ontario et gênante dans les champs de blé d'automne.

C'est une bisannuelle ou une annuelle hivernante à fleurs blanches, produisant un grand nombre de graines, qui mûrissent de bonne heure. On doit arracher les plantes à la main, chaque fois que cela est possible. La graine est semblable par la dimension et la forme à celle de la vipérine, mais elle est un peu moins anguleuse et la surface en est beaucoup plus lisse. Au lieu d'avoir des projections rudes, elle porte des sillons profonds et irréguliers avec des côtes saillantes entre les sillons. On la reconnaît par sa cicatrice basale qui est ovale ou à trois ou cinq angles obtus; au



lieu du creux à l'angle interne et de deux projections coniques sur une face creuse, elle a une surface convexe avec deux cônes distincts, de couleur légère. Ces graines sont



communes dans le seigle ou le blé d'automne mal nettoyé et se rencontrent parfois dans la graine de trèfle.

Extirpation.—Une courte rotation dans laquelle la terre sera ensemencée de grain au printemps au lieu de l'automne et des récoltes sarclées bien entretenues permettront de débarrasser la terre de cette mauvaise berbe.

Verveine bleue (Verbena hastata L.).—Herbe vivace, élevée, de quatre à

six pieds de hauteur; feuilles à queue, lancéolées, pointues, à dents aiguës, à pointe tournée en avant. Fleurs blanc violet, petites, portées en grappes d'épis au sommet. La graine est brune à l'exception de la grosse cicatrice blanchâtre au bout de la face intérieure. La face extérieure est convexe, irrégulièrement rayée dans le sens de la longueur et à côtés très anguleux; elle porte au centre un rebord central, à angle aigu, d'où la face intérieure descend jusqu'au bord. Cette graine se rencontre dans la graine de mil et des autres graminées. La verveine bleue pousse dans les sots riches humides. Elle cause rarement des ennuis, sauf dans les terrains bas et on peut la faire disparaître en drainant le sol et en le cultivant parfaitement.



Dracocéphale d'Amérique (Dracocephalum parviflorum Nutt.).—Plante indigène, annuelle ou bisannuelle très répandue dans les provinces des Prairies.



Les graines ressemblent beaucoup à celles de l'ortie des haies, mais plus longues ($\frac{1}{8}$ de pouce) et plus étroites, deux fois plus longues que larges, plus anguleuses et quelque peu ailées et ridées le long des angles, près du sommet. La cicatrice basale est large et arquée avec une fente au milieu, qui lui donne l'apparence d'une bouche; la graine entière est brun foncé; la face convexe externe est granuleuse, rude, recouverte de côtes distinctes, longitudinales. On rencontre fréquem-

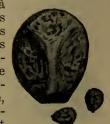
ment cette graine dans le grain de l'Ouest, elle est très commune dans les criblures de blé; on la trouve parfois dans les semences d'herbe et de trèfle. Cette herbe ne résiste pas longtemps dans les terrains cultivés.

Ortie royale ou Chardonnet (Galeopsis Tetrahit L.).—Annuelle introduite, commune autour des granges, dans les sols humides et riches, dans les champs de



grain, dans toutes les parties habitées du Canada. Elle est très répandue dans les champs de grain de l'île du Prince-Edouard. Tige dressée, élevée, renflée au-dessous des joints, à poils grossiers. Feuilles ovales à dents fortes, pointant en avant, s'amincissant au bout, sur queues minces. Fleurs pourpres, blanches ou panachées, en grappes presque sans queue, à l'aisselle

des feuilles; corolle dilatée à la gorge, environ deux fois plus longue que le calice; les dents de ce dernier sont raides et pointues comme des aiguilles. La graine ressemble de près à celle du chanvre cultivé, mais elle est plus petite, environ \(\frac{1}{8} \) de pouce de longueur. De contour, elle est



largement ovoïde, a une surface arrondie, l'autre tournée comme une quille à partir de la cicatrice ronde, plate et déprimée jusqu'au milieu. La graine entière est brun gris, ridée par des tubercules blanchâtres, irrégulièrement distribués. Elle est très commune dans le grain qui vient des provinces Maritimes et se rencontre parfois dans la semence de luzerne et de trèfle rouge.

Extirpation.—Drainage, suivi de bonne culture; faucher plusieurs fois de suite ou arracher à la main dans les lieux incultes.

Stachyde des marais (Stachys palustris L.).—Plante indigène, qui se rencontre dans les terrains humides, par tout le Canada. Mauvaise herbe d'impor-

tance secondaire dans l'est du Canada et le nord de l'Alberta où elle ne se montre gênante que dans les terres basses et humides, dans les champs de grain et les prairies. Vivace par un rhizome en forme de tubercule produisant de nombreux courants. Tige dressée, feuillue, à bords munis de poils grossiers, tournée en bas. Feuilles sans queues, lancéolées, oblongues se terminant en pointe au sommet, arrondies à la base, à dents arrondies, poilues. Fleurs rose pâle ou tachetées, rassemblées en un épi long, interrompu,



de six ou dix verticilles (ronds) de fleurs aux aisselles des feuilles; calice, moitié longueur de la corolle à poils raides, à dents épineuses. La graine est une nucule brun foncé ou noire,

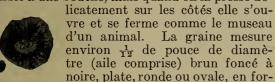


d'environ $\frac{1}{12}$ de pouce de long, ovoïde, pointue à la base, qui porte une cicatrice petite, déprimée. Un côté est en carène aiguë à partir de la cicatrice sur les deux tiers de la longueur de la graine. Surface terne finement ridée. Abondante dans les criblures de blé de l'Ouest, très fréquente dans le grain de semence et parfois dans la graine d'herbe et de trèfle.

Extirpation.—Le bon drainage, la bonne culture et les assolements courts enrayeront la multiplication de cette mauvaise herbe, et permettront aux plantes cultivées de l'étouffer.

Linaire vulgaire ou commune (Linaria vulgaris Hill.).—Originaire d'Europe, très répandue dans l'est du Canada. Se propage rapidement, surtout dans

les sols légers et minces. Vivace, à racine profonde, persistante dans les lieux incultes, le long des chemins, dans les prairies et les récoltes. Tige dressée, grêle, devenant raide comme du fil de fer, sans poils, légèrement cireuse. Feuilles sans queues, extrêmement nombreuses, la plupart alternes, linéaires, sans dents ni divisions, pointues aux deux bouts. Fleurs de près d'un pouce de long, jaune pâle, voyantes, à lèvres orangées, portées en grappes serrées, pyramidales; la corolle à deux lobes est fermée et ressemble à une bouche, mais quand on la presse dé-





me de disque, rendue rugueuse par des tubercules et entourée d'une aile circulaire aussi large que la graine elle-même, finement radiée. Se rencontre rarement dans les semences des plantes cultivées.

Extirpation.—Une courte rotation de cultures avec ameublissement parfait et profond au printemps et à l'automne fera disparaître la linaire vulgaire. Les prairies ou les pacages très infestés devraient être labourés en juillet, laissés en jachère jusqu'en automne et mis en culture sarclée le printemps suivant.

Grand plantain (Plantago major L.).—Plante indigène vivace, qui se rencontre par tout le Canada, généralement dans les sols riches et humides, souvent



dans les pelouses et les cours. Rhizomes courts et épais portant de nombreuses racines épaisses, étalées, et une grosse touffe de feuilles vert foncé, ovales, à longues queues, grossièrement dentées, étalées ou ascendantes, à forte nervure par-dessus et plusieurs épis serrés (de 3 à 12 pouces de longueur), de fleurs peu voyantes, à étamines pourpres. Capsules ovales, s'ouvrant vers le milieu de leur hauteur. Les graines ont environ $\frac{1}{20}$ de pouce de long, brun verdâtre, de grosseur et de forme variables suivant leur nombre dans la capsule (lequel varie de 8 à 16), arrondies sur la face externe, anguleuses sur

la face interne qui porte la cicatrice; cicatrice pâle et voyante. La surface de la graine est finement rayée de lignes brisées, sinueuses, brun foncé, qui

0.0

rayonnent de la cicatrice. Les graines du grand plantain sont une impureté commune dans la semence de mil et de trèfle. Le grand plantain présente des formes diverses, dont quelques-unes peuvent être des espèces distinctes, se distinguant par la différence dans le mode de végétation et la densité des poils. Il se trouve partout au Canada, généralement dans les sols riches et humides.

Plantain moyen ou pâle (Plantago Rugellii Dene.).—Se rencontre souvent avec le grand plantain commun. C'est une plante plutôt plus forte, à feuilles



lisses, plus droites, d'un vert plus pâle ou jaunâtre, à queues pourpres à la base. Les épis sont plus longs et les fleurs moins serrées, les capsules plus pointues, s'ouvrant au-dessous du milieu et portant de 4 à 9 graines. La graine a la même forme anguleuse que celle du grand plantain, mais elle est à peu près deux fois aussi grosse, et presque noire, avec la surface simplement rude, ni rayée ni réticulée. Elle est très commune dans la semence de mil et d'alsike, même plus que celle

du grand plantain.

Plantain à bractées (Plantago aristata Michx.).—Annuelle de l'Ouest, assez rare au Canada, quoique ses graines soient assez fréquentes dans les graines



d'herbe et de trèfle. La plante entière est duvetée, à feuilles étroites, linéaires, semblables à celles des graminées; queues des fleurs dressées, portant des épis cylindriques épais, de 1 à 4 pouces de longueur, à bractées voyantes, pointues. Capsules à 2 grains. Graine en forme de bateau, de même grosseur et de même forme que celle du plantain lancéolé mais un peu plus large. Les bords de la marge de la face interne sont plus aigus. La cicatrice élongée consiste en deux petits

creux peu profonds reposant l'un près de l'autre au centre de la face interne, creusée, dont la superficie entière est recouverte d'une couche blanche de mucilage séché. La face externe, arrondie, présente une rainure plate, distincte, qui la traverse juste au-dessous du milieu. Cette rainure et les deux creux de la cicatrice sont les caractères distinctifs qui permettent le plus sûrement de reconnaître cette graine.

Extirpation.—Tous les plantains s'enlèvent facilement des pelouses lorsqu'ils s'y établissent. On peut les enlever lorsque le sol est ferme en introduisant un petit instrument à forme de ciseaux avec une lame demi-ronde munie d'une pointe façonnée comme une cuiller, entre le sol et le collet charnu de la racine, jusqu'à une profondeur suffisante pour séparer la plante de ses racines fibreuses sans défigurer le gazon.

Prunelle commune (Prunella vulgaris L.).—Indigène, vivace, par courants. Très répandue sur le continent dans les bois et dans les champs, mais ce n'est pas une herbe très dangereuse. Graine environ \(\frac{1}{16}\) de pouce de longueur, brune, légèrement lustrée, striée en longueur, ovoïde, en pointe aiguë à la base qui porte



une cicatrice blanche, en coeur, avec une profonde dépression au centre. Commune dans la graine d'herbe et de trèfle rouge, et parfois trouvée dans la graine d'alsike et de luzerne. La prunelle comme la plupart des autres membres de la famille des menthes, n'est pas une mauvaise herbe à craindre; elle ne se maintient pas longtemps dans les terres bien cultivées et soumises à une courte rotation qui comprend des récoltes sarclées.

Verge d'or à feuilles étroites (Solidago graminifolia (L.) Salisb.).—Indigène. Vivace, à rhizomes courants, qui se rencontre dans les terrains bas, par



tout le Dominion. Tige dressée à branches disposées en cymes vers le haut, 2 à 3 pieds de hauteur, presque lisse. Feuilles nombreuses, linéaires, lancéolées, 1 à 5 pouces de longueur, à bords rudes poilus. Capitules séparés, d'environ ¼ de pouce de diamètre, jaune d'or vif, en grappes serrées, plates au sommet. Graine petite, blanche, environ ½ de pouce de long, ovale oblongue, presque cylindrique, légèrement effilée, à nombreuses côtes, duvetée. L'aigrette est blanche, consistant en une seule rangée de soies rudes qui ont environ deux fois la longueur de la semence. Les graines de Verge d'or se ren-

contrent rarement dans les échantillons de commerce. Plusieurs autres Verges d'or sont des vivaces persistantes assez nuisibles. En voici quelques-unes Verge d'or rugueuse (Solidago rugosa Mill) à longs poils à fouilles sorrées



Mill.) à longs poils, à feuilles serrées, et à panicule large, pyramidale; Verge d'or du Canada (Solidago canadensis L.) et ses variétés à tige grêle, nue à la base et à feuilles minces, étroites, lancéolées et la Verge d'or lisse (Solidago serotina Ait.) à tiges lisses, fortes, à feuilles lisses des deux côtés. Toutes ces plantes voyantes, qui fleurissent en automne, ne se montrent guère que dans les prairies ou sur les bords des chemins et ne causent aucun ennui dans les champs cultivés régulièrement.

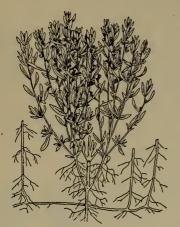
Vergerettes (Genre Erigeron).—Nombre de vergerettes sont très répandues comme mauvaises herbes dans les prairies et les lieux incultes. Ce sont des

comme mauvaises herbes dans les prairies et les licannuelles; elles ne sont pas très dangereuses. Toute méthode de culture qui les empêche de monter à graine les fait disparaître. On rencontre parfois leur semence dans la graine de trèfle et d'herbe. Mais, règle générale, elles mûrissent et le vent les emporte avant que la graine soit récoltée. Les graines des différentes espèces se ressemblent beaucoup; elles ressemblent beaucoup également aux graines des verges d'or. La Vergerette annuelle (Erigeron annuus (L.) Pers.) représentée ici, est très fréquente dans les prairies. Elle a une tige élevée, forte, très branchue. Les feuilles sont grossièrement dentées, celles de la base ovées. Les capitules sont en corymbes avec les fleurs blanches teintées de pourpre. La Vergerette rude (Erigeron ramosus (Walt.) B.S.P.) se rencontre également dans les champs de trèfle dans toutes les parties de l'est du Canada. Les tiges sont plus petites et ne sont pas aussi branchues que dans



l'espèce précédente, tandis que les capitules sont plus petits et les fleurs des rayons plus longues. Feuilles sans dents ni divisions. La Vergerette du Canada ou Queue de renard (Erigeron canadensis L.) est commune dans les champs et les lieux incultes. Parfois élevée et très branchue, à tiges raides en baguette; à poils généralement hérissés. Feuilles sans dents ni divisions, linéaires, celles de la base dentées. Les fleurs blanches, petites, nombreuses, forment une panicule. Les vergerettes ne causent pas d'ennuis lorsque le sol est soumis à un court assolement comprenant du trèfle, une culture sarclée ou une jachère d'été. Il faut surveiller les endroits incultes et couper les mauvaises herbes avant que le graine se forme.

Ive ou herbe du pauvre (Iva axillaris Pursh.).—Plante indigène, vivace, qui se rencontre dans les champs de grain et les pâturages du Manitoba, à l'intérieur



de la Colombie-Britannique; pousse dans tous les sols, mais particulièrement dans ceux qui contiennent un peu d'alcali. Toute la plante a une odeur désagréable. Tiges herbacées, branchues, presque dressées, 6 à 12 pouces de longueur, très feuillues, naissant de longs rhizomes durs, ligneux. Feuilles épaisses, obovées à linéaires oblongues, sans dents ni divisions, à poils rudes, les inférieures opposées, les supérieures alternes. Capitules penchés, solitaires, sur courtes queues, aux aisselles des feuilles supérieures, ¹/₆ de pouce

de diamètre, peu voyants. Graine de ½ de pouce de longueur; couleur variable, vert olive, brun jaunâtre à presque noir; surface farineuse et terne; piriforme (en poire),



légèrement aplatie. Il y a rarement plus de une ou deux graines par capitule et beaucoup de capitules n'en ont aucune.

Extirpation.—L'ive se propage principalement par ses rhizomes qui produisent de nombreuses tiges florifères feuillues; il est difficile de l'extirper une fois qu'elle a pris pied dans les sols riches de l'ouest du Canada. Les labours faits sur jachère d'été doivent être profonds et suivis de binages fréquents au moyen d'un cultivateur à dents larges.

Fausse herbe à poux (*Iva xanthifolia* Nutt.).—Herbe grossière annuelle, de un à six pieds de hauteur. Elle ressemble à la grande herbe à poux mais ses feuilles sont moins divisées, les graines sont petites, en forme de poire, légèrement aplaties et noires, groupées en petits épis. C'est surtout autour des cours de ferme qu'on la rencontre le plus souvent.

Les Lampourdes (genre Xanthium) sont de fortes annuelles élevées, très branchues qui diffèrent l'une de l'autre principalement par le caractère de leurs



fruits ou graines. Les feuilles sont ovales ou en cœur, sauf dans la Lampourde de printemps (Xanthium spinosum L.) qui a des feuilles lancéolées ou ovales lancéolées se terminant en pointe aux deux bouts. Certaines espèces sont abondantes comme mauvaises herbes dans les fonds de rivières et les sols humides, dans les provinces des Prairies, et elles se montrent particulièrement nuisibles aux éleveurs dans certaines parties de l'Alberta. D'autres espèces sont nombreuses dans les provinces de l'Est et nuisent fréquemment dans les pacages à moutons. Les "piquants" ou "glouterons", ont de 1 à $1\frac{1}{2}$ pouce de long; ils sont durs comme du cuir, armés de becs, (sauf dans la Lampourde de printemps) et couverts d'épines plus ou moins longues, épaisses, velues, recourbées et serrées. Chaque piquant ou "glouteron" contient deux

graines plates, oblongues, qui conservent leur vitalité pendant plusieurs années. A cause de leur grosseur les fruits ne se rencontrent pas dans les semences de plantes cultivées, mais les animaux aident beaucoup à les répandre.

Extirpation.—Surveiller l'apparition de ces plantes, annuelles et grossières, et les arracher à la main tous les ans, lorsque cela est possible, pour les empêcher

de produire leurs graines. Faire suivre la moissonneuse du disque lorsqu'on coupe le grain pour détruire ces plantes et les empêcher de former leurs graines.

Rudbeckie hérissée (Rudbeckia hirta L.).—Plante bisannuelle indigène qui se rencontre dans les prairies et pâturages, les vieilles prairies et parfois

dans les champs cultivés. Abondante dans Québec où elle a été tout probablement importée de l'ouest du Canada. Elle est grossière, rude, entièrement couverte de poils. Tige simple, parfois branchue vers le bas. Feuilles épaisses sans dents ni divisions, les supérieures oblongues lancéolées, sans queues, les inférieures plus larges au sommet et s'amincissant vers la base, sur queue. Capitules voyants, terminaux, généralement solitaires, ou orange éclatant, à peu près de la dimension de celui de la marguerite des prés. Fleurs à languettes au nombre de 10 à 20, beaucoup plus longues que les bractées écail-



leuses, velues, autour du capitule. Le centre brun foncé avec ses écailles légères velues au sommet est élevé en forme de cône et prend souvent dans le fruit la



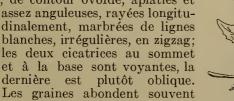
forme d'une colonne. Graine environ $\frac{1}{12}$ de pouce de longueur, noire, à quatre angles, étroite, à côtés parallèles; chaque côté a des lignes parallèles, longitudinales, fines. Le sommet de la graine est plat et ne porte pas d'aigrette. Ces graines se rencontrent rarement dans les échantillons de commerce. Les bestiaux ne touchent pas la rudbeckie sur les pâturages à l'exception des moutons qui la mangent surtout lorsque le pâturage est dégarni. Lorsqu'elle se trouve en grand nombre dans les prairies elle réduit de beaucoup le rendement du foin et en détériore la qualité. Des fauchages répétés plusieurs années de suite empêcheront la plante de former sa graine et la feront disparaître.

Le Soleil à tête noire (Helianthus scaberrimus Ell.) et le Soleil multiflore des prairies (Helianthus Maximiliani Schrad.) sont des mauvaises herbes

communes dans les provinces des Prairies, mais pas très dangereuses. Leurs fleurs jaune vif sont très voyantes dans les champs de grain. Les tiges sont fortes, simples ou peu branchues, rudes ou velues; les feuilles épaisses, côtelées et rudes. Dans la première espèce les capitules sont presque solitaires et le disque à l'intérieur des demi-fleurons clairs est foncé. Dans la dernière le disque est jaune. Les graines ont environ \frac{1}{6} de pouce de long; elles sont brunes de forme variable, mais généralement étroitement oblongues, de contour ovoïde, aplaties et



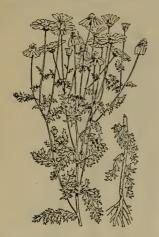
assez anguleuses, rayées longitudinalement, marbrées de lignes blanches, irrégulières, en zigzag; les deux cicatrices au sommet et à la base sont voyantes, la



dans les criblures de grain de l'Ouest et on les rencontre fréquemment dans le grain de semence, particulièrement le blé.

Extirpation.—Pour tous les soleils, la jachère d'été labourée de bonne heure et bien entretenue toute la saison est le meilleur mode de traitement. Le topinambour sauvage (Helianthus doronicoides Lam.), étroitement allié aux deux espèces qui précèdent, n'est pas aussi abondant, mais est plus difficile à extirper.

Camomille puante (Anthemis Cotula L.).—Annuelle ou annuelle hivernante, originaire d'Europe. Herbe commune dans les endroits depuis longtemps



en culture, autour des bâtiments, le long des chemins et dans les lieux incultes, de la côte de l'Atlantique au Manitoba. Cependant elle est encore rare au Manitoba où on ne la rencontre guère que le long des voies ferrées, mais elle se multiplie rapidement dans les nouveaux districts. C'est une plante nuisible dans les champs et les jardins; elle abonde surtout dans les endroits humides, où la récolte a été détruite. Elle est vert terne, légèrement velue ou sans poils, à goût âcre et à odeur forte, fétide. Tiges 12 à 18 pouces de hauteur, très branchues à partir de la racine. Feuilles finement découpées, deux ou trois fois pennifides. Capitules nombreux, blancs, à œil jaune, semblables à ceux de la marguerite, de 1 pouce de

4.0

met, avec un petit bouton au centre se terminant brusquement en pointe au bas. La surface est rendue rugueuse par des rangs de tubercules arrangés de façon plus ou moins symétrique en dix rangs longitudinaux; parfois, cependant, la surface est presque lisse. C'est une impureté commune dans les semences d'herbe et de trèfle. La poussière qui se dégage au battage de la camomille, de l'herbe à poux et d'autres espèces de cette famille est irritante, sinon vénéneuse et le pollen produit souvent la fièvre des foins, lorsque les plantes sont en fleurs.

diamètre. Graine petite, d'environ ¹/₁₆ de pouce de long, ovale oblongue, ou oblongue, tronquée au som-

Extirpation.—Bon drainage. Fauchages répétés au ras du sol dans les endroits incultes.

Achillée mille feuille (Achillea millefolium L.).—Herbe annuelle a feuilles finement disséquées, ressemblant à la fougère et à grappes plates de fleurs blanches ou rosâtres.

Les graines sont plates, semblables à de la balle; 1/16 de pouce de long; blanchâtres, au centre noir; impureté assez commune dans le mil, particulièrement dans l'Ouest du Canada.

Extirpation.—Récoltes sarclées. Faire paître par des moutons.

Herbe de Saint-Jacques (Senecio Jacobaea L.).—Originaire d'Europe, vivace par ses quelques rhizomes peu profonds, courts et épais. Abondante



dans les comtés de Pictou et d'Antigonish, dans la Nouvelle-Ecosse et dans certaines parties de l'Ile du Prince-Edouard, signalée également dans Québec et quelques parties de l'Ontario. L'herbe de Saint-Jacques cause, parmi les bovins, une maladie du foie singulière et fatale. Tige raide, dressée, cannelée, de 2 à 3 pieds; très branchue vers le sommet. Feuilles du collet de 6 à 8 pouces de longueur sur queues; feuilles de la tige sans queues, embrassant la tige; toutes les feuilles vert foncé, profondément et doublement pennifides. Capitules jaune d'or, très

voyants, ³/₄ de pouce de diamètre, nombreux, dressés, arrangés en corymbes à sommet plat, épais et composés. Graine environ ¹/₁₂ de pouce de long; blanc crème, oblongue, excavée au som-



met, avec un petit point central, à rainures profondes sur les côtés; à graines

du centre presque droites plus ou moins anguleuses. soies courtes, celles du bord lisses, très arquées et plus larges; aigrette blanche. On la rencontre rarement dans les échantillons de commerce.

Extirpation.—Assolement. Fauchage répété dans les pâturages.

Petite bardane (Arctium minus Bernh.).—Originaire d'Europe. Bisannuelle, à racine pivotante, profonde et épaisse. Se rencontre dans les terrains riches dans les anciennes provinces, commune sur les bords des chemins, dans les lieux incultes et les vergers en gazon. Feuilles du collet grandes, en coeur, duvetées dessous, ressemblant

et les vergers en gazon. Feuilles du collet grandes, en coeur, duvetées dessous, ressemblant un peu à celles de la rhubarbe, à queues creuses. Tige florifère très branchue de 3 à 6 pieds de hauteur. Fleurs pourpres. Graine environ ½ de pouce de longueur, brun pâle, à marques déprimées, foncées, transversales en zigzag; oblongues ovoïdes, tronquées brusquement aux



deux extrémités, aplaties, à environ 5 crêtes longitudinales, généralement un peu arquées, cicatrice du sommet circulaire avec point au centre. Aigrette, quand il y en a une, consistant en plusieurs rangées de poils courts, à barbes tournées vers le haut. Les graines ne sont pas répandues



de façon appréciable dans les semences commerciales.

Extirpation.—Arracher les jeunes plantes. Couper à la bêche au-dessous du collet. Couper et brûler les plantes mûres.

Chardon lancéolé (Cirsium lanceolatum (L.) Hill.) bisannuelle forte, grossière, importée d'Europe; de 2 à 4 pieds de hauteur, très branchue

à nombreux capitules, gros, pourpre foncé, de $1\frac{1}{4}$ pouce de hauteur et de $1\frac{1}{4}$ pouce de diamètre. La graine est semblable à celle du chardon du Canada, mais elle est plus grosse, d'environ $\frac{1}{6}$ de pouce de long, plus bombée en proportion de la longueur, généralement plus foncée à l'extrémité la plus large, de couleur gris brun, striée de lignes faibles longitudinales. Elle se rencontre parfois dans le grain de semence, mais rarement ou jamais dans la semence de



trèfle et d'herbe. Le chardon lancéolé ne donne aucun ennui dans les champs bien entretenus. On peut le faire disparaître des lieux incultes en le coupant au-dessous du collet la première année, ou la deuxième année, avant que les semences soient mûres. L'application d'une poignée de sel à la racine, après la coupe, est efficace.

Centaurée toujours fleurie ou de Russie (Acroptilon picris, DC.)—Genre de centaurée dont les graines se rencontrent fréquemment dans les échantillons



de luzerne d'Europe. On les voit très facilement dans les graines de luzerne, car elles sont plus grosses que celles-ci et d'un bleu vif, rarement teintées de jaune aux extrémités. Les graines sont dures, lisses, quelque peu luisantes, avec des lignes ou côtes verticales et fines que l'on peut distinguer au verre grossissant ordinaire. L'échancrure au bout de la graine qui est si carastéristique de la plupart des centaurées fait défaut dans cette espèce de centaurée. La graine a environ $\frac{1}{8}$ de pouce de long et à moitié aussi large, à peu près la même grosseur et la même conformation que la

graine de chardon lancéolé mais elle est arquée également des deux côtés, tandis

que la graine de chardon lancéolé est un peu plus longue et un peu plus droite d'un côté et l'autre côté est plus arqué. La graine de cette centaurée est très blanche tandis que celle du chardon lancéolé est grise ou brun jaunâtre avec des lignes plus noires et une bande jaune autour du sommet formant un petit creux au centre duquel se trouve une petit bouton arrondi qui fait saillie. L'Acroptilon picris est la seule graine d'un blanc pur qui se trouve dans les échantillons commerciaux. Cette plante annuelle ne résiste pas longtemps à la culture ordinaire, avec assolement.

Chicorée sauvage (Cichorium Intybus L.)—Originaire d'Europe. Vivace à racine profonde, longue et épaisse. Tiges de 2 à 3 pieds de hauteur, branchues,



velues à la base. Feuilles du collet ressemblant beaucoup à celles du pissenlit commun, de 6 à 8 pouces de longueur, s'étalant sur le sol. Capitules bleu vif, parfois pourpres ou presque blancs, d'environ deux pouces de diamètre, composés uniquement de demi-fleurons (fleurs en languettes) se fermant généralement vers midiréunies en grappes sans queue de trois ou quatre ensemble, le long des tiges, qui sont presque dépourvues de feuilles. Elle se ren-

contre dans l'Est du Canada et particulièrement dans la province de Québec. Plante commune sur les bords des chemins et trouvée parfois dans les champs cultivés. La graine a $\frac{1}{8}$ de pouce de longueur, brun



foncé ou jaune paille, marbrée de brun, en forme de coin, à 3 ou 5 angles obtus, parfois très arquée; surface sillonnée et côtelée du sommet à la base et rendue rugueuse par des lignes fines, serrées, saillantes et sinueuses; au sommet, autour de la cicatrice se trouve une frange de soies blanches, courtes et plates. Les graines se rencontrent souvent dans les graines de plantes cultivées et particulièrement dans celles de trèfle et d'herbe.

Extirpation.—La chicorée ne se voit pas souvent dans les districts bien cultivés, à moins que ce ne soit le long des chemins. Elle disparaît rapidement dans les chemins qui cont accurie à un court excelement.

dans les champs qui sont soumis à un court assolement.

Liondent d'automne (Leontodon autumnalis L.).—Plante vivace, originaire d'Europe, abondante dans les provinces maritimes et certaines parties de

Québec. Signalée récemment dans les prairies à foin de plusieurs localités de l'Ontario. Elle se propage rapidement par la graine et envahit les prairies, les pacages et les pelouses où elle étouffe l'herbe. Les rhizomes sont courts et épais, fréquemment divisés en plusieurs têtes dont chacune porte une touffe épaisse de feuilles



dentées, ressemblant un peu à celles du pissenlit commun, et plusieurs tiges écailleuses, branchues dépourvues de feuilles, et portant un petit nombre de fleurs. Capitules de plus de 1 pouce de diamètre, jaune vif. Graine ¼ de pouce de longueur, brune, linéaire, sans bec, côtelée dans le



sens de la longueur, striée de lignes fines transversales; aigrette d'un blanc sale com-

posée d'un rang de soies plumeuses qui ont à peu près la même longueur que la graine. La plupart des graines sont éparpillées par le vent avant que les récoltes soient moissonnées; elles se rencontrent rarement dans les semences commerciales.

Extirpation.—Les champs infestés de cette mauvaise herbe doivent être soumis à un court assolement, par exemple une céréale, du trèfle, des graminées fourragères pendant deux ans, une culture sarclée ou des pois la quatrième année, puis de nouveau des céréales.

Pissenlit officinal ou dent-de-lion (Taraxacum officinale Weber.).— Fléau bien connu des districts depuis longtemps en culture. Il diffère du pis-



senlit d'automne par ses racines longues, profondes, pivotantes, dont toutes les parties, si elles sont coupées, produisent des feuilles et forment de nouvelles pousses, ainsi que par ses tiges creuses, à fleurs solitaires. Graines environ \(\frac{1}{8}\) de pouce de long, en fuseau, côtelées en longueur, à côtes rendues rugueuses par des épines rigides, tournées vers le haut, et allant en diminuant du sommet à la base de la graine, où elles paraissent sous forme de petits tubercules. L'extrémité au sommet de la graine se prolonge en un bec d'environ $\frac{1}{3}$ de

pouce de long, couronné d'une aigrette blanche et mince de la moitié de la longueur du bec. Ce bec se rompt facilement et les graines que l'on trouve dans les échantillons commerciaux en sont dépourvues. Le Pissenlit à graines (Taraxacum erythrospermum Andrz.), se rencontre avec la précé-



dente et en diffère simplement par ses feuilles plus profondément divisées, ses capitules plus petits, jaunes ou pourpres et ses graines pourpres rougeâtres.

Extirpation.—Il faut empêcher les pissenlits de se répandre dans les terres qui avoisinent les pelouses. Le meilleur moyen de les faire disparaître, quand ils sont profondément enracinés dans les pelouses, est de les arracher après avoir ameubli le sol autour d'eux avec une fourche. On recommande de pulvériser fréquemment au sulfate de fer les pelouses où cette herbe abonde.

Le Laiteron commun (Sonchus oleraceus L.) est répandu à peu près autant que le laiteron vivace. Tige de 1 à 4 pieds de hauteur. Feuilles profon-

dément découpées, à dents molles et épineuses; les feuilles de la base sont pennifides, terminées en un gros lobe embrassant la tige par leur base en cœur, se terminant en pointes aiguës. fleur est jaune pâle, d'environ ½ à 1 pouce de dia-La graine est assez semblable à celle du laiteron vivace, mais un peu plus courte, aplatie, pointue à l'extrémité basale. Les côtes longitudinales sont plus espacées, plus fines, et







Annuel.



la surface entière de la graine, les côtes ainsi que les espaces entre elles, sont finement ridés en travers. L'aigrette tombe aisément. Le laiteron rude (Sonchus asper (L.) Hill.) est une annuelle, avec les mêmes habitudes que le laiteron commun. On peut l'identifier aisément par sa nature plus épineuse, ses feuilles moins profondément découpées et dont les appendices à la base, au lieu d'être étalés, sont collés à la tige et arrondis. La graine, de même grosseur et de même espèce que celle de l'espèce précédente, porte, de chaque côté trois nervures distinctes, les nervures et les espaces intermédiaires sont très lisses. Ces deux annuelles sont des herbes relativement inoffensives, faciles à détruire.

Laitue bleue (Lactuca pulchella (Pursh.) DC.).—Plante indigène, vivace, à racine profonde, qui se rencontre dans toutes les provinces des Prairies et la

Colombie-Britannique; dans les sols sablonneux et humides, particulièrement dans ceux qui contiennent des alcalis. C'est une herbe gênante, qui présente tous les mauvais caractères de la laitue vireuse et qui est beaucoup plus difficile à combattre que celle-ci. Tiges de 2 à



3 pieds, feuillues vers le bas. Plante entière lisse et couverte d'un duvet fin, remplie de jus laiteux. Feuilles variables, linéaires lancéolées ou oblongues, sans dents ni divisions, ou parfois dentées ou pennifides; les divisions dirigées en arrière; feuilles de la tige moins divisées et sans queues. Capitules de près de 1 pouce de diamètre, bleu pâle, pas très nombreux, sur queues écailleuses, en pani-



cule étroite. Graine environ $\frac{1}{4}$ de pouce de longueur y compris le bec court et épais, dont la pointe est blanchâtre, étalée en un disque court, en forme de coupe, rouge avant la maturité, gris ardoise à maturité; en forme de massue, aplatie, à côtes épaisses le long de chaque face; la surface entière terne et rude; aigrette plus longue que la graine, blanc pur et soyeuse.

Extirpation.—Labourer à la fin de juin. Biner pour empêcher les feuilles

de se former.

Laitue vireuse ou Plante boussole (Lactuca scariola L., var integrata Gren. et Godr.).—Originaire d'Europe, annuelle et parfois annuelle hivernante.

Très répandue dans les lieux incultes, de la Nouvelle-Ecosse aux provinces des Prairies, et signalée dans certaines parties de la Colombie-Britannique. Plante grossière, tige élevée, mesurant en moyenne de 3 à 5 pieds de hauteur. Les feuilles sont oblongues, lancéolées, à nervure médiane inférieure bordée d'épines et de poils raides; les feuilles inférieures seules plus ou moins pennifides, sans queue, portant à la base des lobes en forme d'oreille. Les feuilles de la tige



sont tordues à leur base embrassante, ce qui leur permet de se tenir verticales, avec la tranche au soleil, au lieu d'être horizontales comme les feuilles de la plupart des plantes. Cette singularité a fait donner à cette laitue le nom de "Plante boussole." Les capitules sont jaune



pâle, de moins d'un demi-pouce de diamètre, sur panicules grosses, étalées; il ne s'en ouvre qu'un petit nombre à la fois. Graine environ $\frac{1}{8}$ de pouce de longueur gris verdâtre foncé, semblable à celle des variétés de laitue de jardin à graines

noires, généralement un peu plus petite, et, comme elles, largement lancéolée, un peu arquée, aplatie, marginée, et portant cinq ou sept crêtes étroites le long de chaque face; la surface entière est rendue rugueuse par des rides fines et les côtes portent, près du sommet, des soies blanches et courtes.

Extirpation.—Nettoyer les endroits incultes et y semer de la graine d'herbe

et faucher souvent pour tenir cette mauvaise herbe en échec.

Epervière orangée (Hieracium aurantiacum L.).—Originaire d'Europe, abondante et gênante dans les pâturages accidentés des cantons de l'Est de



Québec et dans certaines parties du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard. Signalée parfois dans l'Ontario et dans toutes les provinces de l'Est. C'est une plante à végétation vigoureuse, qui se répand rapidement par ses courants et mûrit un grand nombre de graines au moyen desquelles

elle couvre bientôt les terrains que l'on ne peut labourer; le feuillage abondant et inutile prend la place de l'herbe et ruine les prairies et les pâturages. Vivace, à végétation basse, produisant de nombreuses branches traçantes le long du sol. Remplie de suc amer et laiteux. Plante entière très velue. Tiges florifères, 1 à 2 pieds, dressées et simples, presque dépourvues de



feuilles. La couleur rouge orange éclatante des fleurs offre un aspect très frappant. Feuilles longues, arrondies au sommet, se rétrécissant graduellement vers la base. Graine $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{12}$ de pouce de long; noir pourpré, graine non mûre rouge foncé, à dix fortes côtes longitudinales. Les graines sont répandues par le vent; on les rencontre très rarement dans les semences de plantes cultivées.

Extirpation.—Donner un labour superficiel après l'enlèvement du foin et mettre en jachère d'été pour le reste de l'année. Ne pas mettre la terre en prairie tant que cette mauvaise herbe ne sera pas complètement exterminée. On peut améliorer les pâturages rocheux en y semant de la graine d'herbe plus vigoureuse comme le brome inerme.

Epervière élevée (*Hieracium praealtum* Gochnat var. *decipiens* Koch.).— Originaire d'Europe. C'est une autre sorte d'épervière qui se rencontre dans



les provinces de l'Est et dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick où elle abonde et où elle constitue un fléau dans les pâturages et les vieilles prairies. C'est une herbe dangereuse dans les pâturages; elle est vivace avec les caractéristiques générales des épervières. Elle porte peu de feuilles, presque toutes à la base et de nombreuses branches grêles, feuillues, courant à la surface du sol. La plante entière est légèrement couverte d'un duvet fin et de quelques poils épais. Feuilles de la base étroites; la longue tige florifère est couverte de poils raides, supportant un corymbe de fleurs jaunes. La graine est semblable à celle des autres variétés d'épervière, un peu plus petite, noire.

La plupart de nos épervières sont d'introduction relativement récente et il y a de nom-

breuses variétés qui n'ont pas encore été parfaitement localisées ou décrites.

On aura sans doute de la peine à les identifier, car certaines variétés paraissent varier dans leurs caractères.

Extirpation.—Le mode d'extirpation est le même pour toutes; il consiste principalement en une courte rotation avec semis de graines d'herbe et de trèfle répétés à de courts intervalles. Les graines des différentes variétés ne peuvent guère être distinguées les unes des autres. On les trouve parfois dans les graines d'herbes où elles constituent une impureté dangereuse.

Ergot sur le Chiendent, le Seigle et le Mil (Claviceps purpurea (Fr.) Tul.).—On trouve souvent parmi les grains de seigle, rarement parmi ceux de



blé et en grand nombre dans les graines de quelques graminées fourragères, des corps solides, noirâtres ou pourpres appelés communément "ergots". Les spécimens frais ont une consistance circuse ou huileuse; l'intérieur est d'un blanc pourpre. Ce sont les organes d'approvisionnement ou la phase de repos d'un fongus ou champignon parasite appartenant au genre claviceps. Les grains d'ergot varient en forme et en dimension suivant l'espèce de céréale ou autre graminée dans laquelle ils se

développent. Chacun de ces corps solides porte le nom de sclérote, dérivé du mot grec "skleros" (dur ou sec), qui rappelle leur nature. C'est en somme, la partie végétative ou le "mycelium" du fongus, à l'état de repos, mais susceptible de se développer au printemps dans les conditions favorables de chaleur ou d'humidité qu'il rencontre dans les terrains où on le sème avec le grain ou sur le sol où il repose, à la base des tiges sur les-

quelles il s'était formé l'été précédent. Au printemps les sclérotes qui reposent sur le terrain produisent des tiges violettes, surmontées par des corps petits, en forme de champignon et à tête ronde, de couleur orange, à peu près de la grosseur d'une graine de moutarde. Ceux-ci produisent, au moment où les grains ou herbes entrent en fleurs, d'immenses quantités de spores microscopiques, c'est-à-dire infiniment petites (organes analogues aux graines des plantes d'ordre supérieur). Ces spores microscopiques, transportées par les courants d'air ou par les insectes. se logent sur les fleurs des herbes et poussent; en peu de temps elles détruisent complètement la graine et forment avec celle-ci la sclérote en forme de corne. Pendant l'été, des spores se forment sur ces sclérotes; en même temps apparaît une sécrétion sucrée, très recherchée des insectes; les spores s'attachent aux insectes qui viennent recueillir cette sécrétion et sont transportées par eux sur les épis en fleurs des autres herbes, ce qui répand l'infection. Vers la fin de l'été la production de spores cesse, et les sclérotes ou organes de repos commencent à former une sorte de fécule que l'on ne trouve que dans les champignons et qui est connue sous le nom de "fécule de champignon", ainsi que des huiles, qui serviront de nourriture aux organes fructifères, formés le printemps suivant. Ils durcissent alors, deviennent d'un noir pourpre et tombent sur le terrain ou sont emportés avec le grain ou le foin. Les sclérotes sont répandus sur le seigle, le blé, l'orge et le riz sauvage, particulièrement le seigle; on les trouve aussi sur le mil et les autres graminées cultivées ou sauvages. Ils contiennent tous un alcaloïde et d'autres poisons violents. On en utilise quelques-uns en médecine sous le nom de "ergot de seigle." Le blé fait avec de la farine contenant de l'ergot peut provoquer une grave maladie connue sous le nom d'ergotisme, et les animaux qui mangent du grain ou du foin contenant de l'ergot peuvent être aussi gravement empoisonnés; on voit parfois cet accident se produire sur les plaines de l'Ouest. L'alimentation des vaches avec du grain ergoté a un résultat bien connu: l'avortement. On ne devra pas donner du foin contenant beaucoup d'ergot. Le grain ergoté sera soigneusement passé au cribleur, et l'on devra détruire les sclérotes. Ne pas employer le grain ergoté comme semence si l'on peut s'en procurer d'autre.

TABLE DES MATIÈRES

(Pour index des noms scientifiques voir page 69.)

	PAGE.		DICE
	-	Harbon à nouv	PAGE.
Achillée mille feuille	60	Herbes à poux	27
Amarante étalée ou basse	39	Herbe à poux commune	28
Amarante racine rouge	38	Herbe à poux vivace	28
Ansérine de Russie	37	Herbe aux oies	46
Argentine	46	Herbe de juin	52
Arrachage des mauvaises herbes dans les		Herbe de Saint-Jacques	60
récoltes destinées à la production des		Herbe du diable	34
	10		
semences	13	Herbe du pauvre	58
Assolement de courte durée	3	Herbe roulante	38
Attrappe-mouches	18	<u>I</u> ve	58
Autres mauvaises herbes	30	Ivraie enivrante	33
Bardanette	25	Jachères d'été	3
Bident bipartite	9	Jonc ovoïde	32
Bourse à pasteur	42	Laiches et carex	35
Doubse a pasteur		Laiterons	63
Bouton d'or	41		
Brome des seigles	33	" commun	63
Cameline à petites graines	21	des champs	29
" à graines plates	21	rude	63
" de l'Ouest ou faux-lin	20	Laitue bleue	64
" dentée	21	Laitue vireuse	64
Camomille puante	60	Lampourdes	58
Carex à renard	33	" de printemps	58
Carotte sauvage	24	Linaire vulgaire ou commune	55
Centaurée toujours fleurie ou de Russie	61	Liondent d'automne	62
		Liseron des champs	
Chardon de Russie	17		24
Chardon du Canada	29	Liseron des haies ou grand liseron	52
Chardon lancéolé	61	Lychnide blanche	18
Chardonnet	54	Lupin noir	47
Chicorée sauvage	62	Machines de culture pour détruire les mau-	
Chiendent	66	vaises herbes	4
Chiendent	15	Mauvaises herbes, arrachage dans les récoltes	
Chou gras	37	destinées à la production des semences	13
Ciguë aquatique maculée	51	Mauvaises herbes dangereuses	15
Cléome, denté	45	Mauvaises herbes, dangers qu'elles pré-	
		sentent	
Cuscute du trèfle	25	Mauvaises herbes, danger de les répandre	12
Dangers que présentent les parcelles de mau-	10	mauvaises nerbes, danger de les repandre	
vaises herbes	12	par les graines qui se trouvent dans les	
Dracocéphale d'Amérique	53	aliments	9
Drave des bois	40	Mauvaises herbes et graines de mauvaises	
Engazonnement	3	herbes, classement et mode d'extirpa-	
Epervière élevée	65	tion	1
Epervière orangée	65	Mauvaises herbes et graines de mauvaises	
Ergot	66	herbes	
Euphorbe réveille-matin ou herbe aux verrues	49	Mauvaises herbes, machines de culture pour	
Fausse folle avoine	15		
		détruire les	4
Fausse herbe à poux	58	Mauve à feuilles arrondies ou petite mauve	
Faux liseron	36	fourragère	
Faux phlox	52	Mélilot blanc	47
Foin d'odeur	32	Mélilots ou trèfles d'odeur	47
Folle avoine	15	Mélilot jaune	47
Germination des graines de mauvaises herbes	12	Mil ou fléole	66
Graines de mauvaises herbes dans les		Mil sauvage	31
aliments faits avec des criblures	8	Millepertuis commun	50
Graines de mauvaises herbes dans les terres		" à grandes fleurs	
arables	10	" elliptique	
Graines de mauvaises herbes dans le grain	10	" tacheté	50
de semence	1	Mort aux vaches	
Craines de mourreises berbes dens les memi	4		
Graines de mauvaises herbes dans les grami-		Mouron	39
nées fourragères et les trèfles	6	" à oreilles de souris	40
Graines de mauvaises herbes dans le grain	_	" des champs	
de commerce	7	Moutarde glabre	
Graines de mauvaises herbes dans les		" de l'Inde	23
criblures	7	" des oiseaux	23
Graines de mauvaises herbes dans les pro-		" noire	23
duits de meunerie	8	" roulante	23
Graines de mauvaises herbes, effets vénéneux		" sauvage	
ou délétaires	9	" tanaisie verte	
Graines de mauvaises herbes, germination	12	"tanaisie grise	44
Grande herbe à poux	27	Neslie	
Grande marguerite	28	Nielle	17
Grand plantain	55	Onagre commune	50
Grémil ou herbe aux perles	53	Onagre blanche	51
Grenouillette d'eau	41		

	PAGE.		PAGE
Orge queue d'écureuil	34	Sarrasin sauvage	36
Ortie d'Espagne		Seigle	66
Ortie royale		Sétaire verte	31
Panic sanguin	31	" jaune	32
" capillaire	31	Sida épineuse	49
Passerage		Silènes	18
" des champs		" enflé	18
Patiences		" noctiflore	18
" à feuilles obtuses	16	" endormi	40
" agglomérées		Sisymbre officinal	44
" crépues		Soleil multiflore des prairies	
Persicaire pied rouge		Soleil à tête noire	59
" pâle ou feuilles de patience		Souchet comestible	
Petit panic sanguin	31	Spargoute	39
Petite bardane		Stachyde des marais.	54
Petite gentiane		Tabouret des champs	20
Petite oseille de brebis		Topinambour sauvage	59
Pissenlit à graines rouges		Trèfles d'odeur	47
Pissenlit officinal ou dent-de-lion		Vaccaire	19
Plantain à bractées		Vélar d'Orient	23
Plantain lancéolé		" fausse giroflée	44
Plantain moyen ou pâle		" à petites fleurs	
Plante boussole	64	" ou roquette des prairies	45
Potentille blanche	46	Verge d'or à feuilles étroites	57
Potentille dressée		" du Canada	57
			57 57
Pourpier potager	56	" lisse	57
	$\frac{30}{22}$	" rugueuse	57
Radis sauvage	41	Vergerettes	57
Renoncule scélérate	41	" annuelle	57
Renouée liseron	36	" du Canada ou queue de renard	57 57
Disiralla da Vinginia			
Ricinelle de Virginie		Verveine bleue	53 48
Roquette	43	Vesce sauvage	
Roses des prairies	46 59	Vipérine	26
Rudbeckie hérissée	99		

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

	FAGE.		AGE
Acalypha virginica	. 48	Iva xanthifolia	5 8
Achillea millefolium		Lactuca pulchella	64
Acroptilon picris		" scariola	64
Agropyron repens		Lappula echinata	25
Agrostemma Githago	. 17	Leontodon autumnalis	62
Agrostis hyemalis		Lepidium apetalum	41
Amaranthus blitoides		" campestre	42
			55
" graecizans		Linaria vulgaris	
Tetronexus		Lithospermum arvense	5 3
Ambrosia artemisiifolia	. 28	Lolium temulentum	33
" psilostachya		Lychnis alba	18
			49
" trifida		Malva rotundifolia	
Anthemis Cotula		Medicago lupulina	47
Arabis glabra	. 45	Melitotus alba	47
Arctium minus		" officinalis	47
Avena fatua		Neslia paniculata	21
Axyris amarantoides	. 37	Oenothera biennis	50
Brassica arvensis	. 22	" pallida	51
" campestris		Panicum capillare	31
.,	- 20		56
Juncea		Plantago aristata	
" nigra	. 23	" lanceolata	27
Bromus secalinus	. 33	" major	55
Camelina dentata		" Rugelii	56
			36
" microcarpa		Polygonum Convolvulus	
Sauva		" lapathifolium	36
Capsella Bursa-pastoris	. 42	" Persicaria	36
Carex vulpinoidea		Portulaca oleracea	40
Cornectium ann	. 55		46
Cerastium spp		Potentilla Anserina	
Chenopodium album		" arguta	46
Chrysanthemum Leucanthemum	. 28	" monspeliensis	46
Cichorium Intybus		Prunella vulgaris	56
Cicuta maculata			41
		Ranunculus abortivus	
Cirsium arvense		" acris	41
" lanceolatum	. 61	" sceleratus	41
Claviceps purpurea	. 66	Raphanus Raphanistrum	22
Cleome serrulata		Rosa arkansana	46
Conringia orientalis			46
		" acicularis	
Convolvulus arvensis		pratimora	46
" sepium	\cdot 52	Rudbeckia hirta	5 9
Cuscuta sp	. 25	Rumex Acetosella	35
Cyperaceae		" conglomeratus	16
Cyperucaculontus	. 00		16
Cyperus esculentus	. 35	" crispus	
Daucus carota		Obtusiionus	16
Digitaria sanguinalis	. 31	Salsola Kali	17
Digitaria humifusa	. 31	Saponaria Vaccaria	19
Draba nemorosa		Senecio Jacobaea	60
Dracocephalum parviflorum	. 53	Setaria glauca	32
			31
Echium vulgare		" viridis	
Eleocharis ovata	. 32	Sida spinosa	49
Ellisia Nyctelea	. 52	Silene antirrhina	40
Erigeron annuus		" noctiflora	18
" canadensis		" latifolia	
ramosus		Sisymbrium altissimum	23
Eruca sativa	. 43	Sisymbrium altissimum incisum var. filipes	43
Ervsimum asperum	. 45	" incisum var. Hartweginium	44
" cheiranthoides		" officinale	44
" parviflorum		Solidago canadensis	57
Euphorbia Helioscopia		" graminifolia	
Galeopsis Tetrahit	54	" rugosa	57
Gentiana Amarella	. 52	" serotina	57
Gilia linearis		Sonchus arvensis	
Halianthua damaniasidas	. 02		64
Helianthus doronicoides	. 59	" asper	
" Maximiliani		oleraceus	63
" scaberrimus	. 59	Spergula arvensis	39
Hieracium aurantiacum		Stachys palustris	54
" praealtum		Stellaria media	
Hierochloë odorata	20		
H-J	. 32	graminea	
Hordeum jubatum		Taraxacum erythrospermum	63
Hypericum Ascyron		" officinale	
" ellipticum	. 50	Thlaspi arvense	20
perforatum	. 50	Verbena hastata	53
" punctatum	. 50	Vicia angustifolia	
Iva avillarie	. 50		
Iva axillaris	. 58	Xanthium spinosum	00



PUBLICATIONS SUR LES MAUVAISES HERBES ET LES GRAINES DE MAUVAISES HERBES

Le Ministère fédéral de l'Agriculture offre les publications suivantes sur les mauvaises herbes et les graines de mauvaises herbes, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa:—

Loi du contrôle des semences et règlements.

Loi du controle des semences et reglements.	
Le plantain lancéolé	D. S. Pam. 3
L'herbe à poux	D. S. Pam. 4
Le silène noctiflore	D. S. Pam. 5
La sétaire verte	D. S. Pam. 6
Le lupin noir	D. S. Pam. 7
La petite oseille de brebis	D. S. Pam. 8
Les plantains	D. S. Pam. 9
La potentille dressée	D. S. Pam. 10
Connaissez-vous vos mauvaises herbes?	







